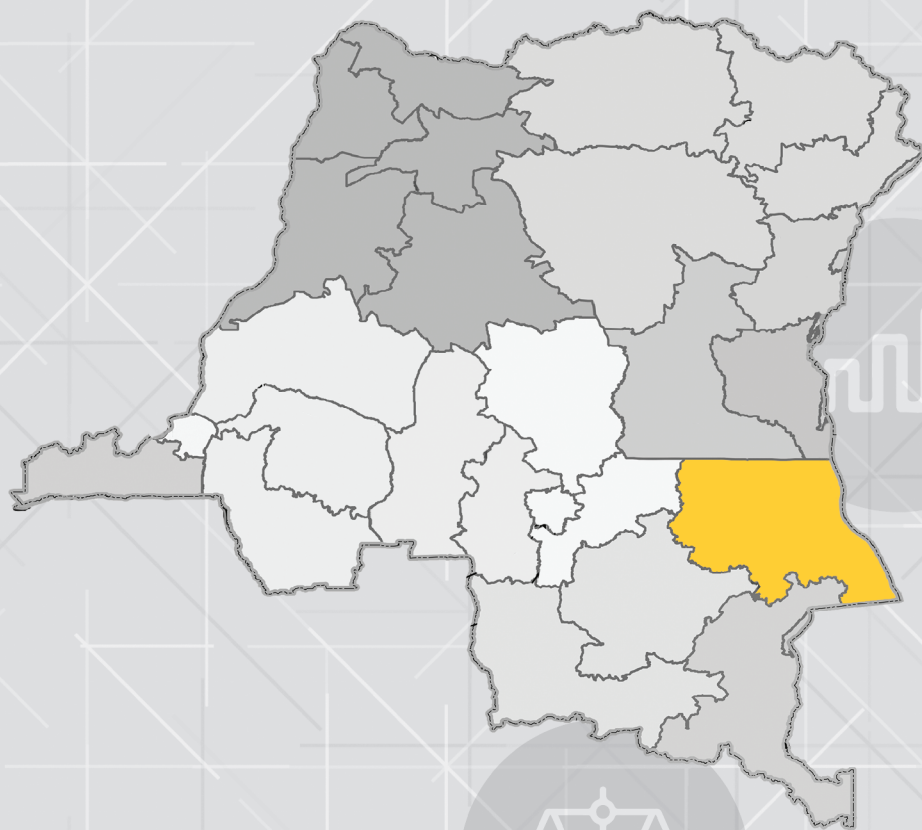


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTÈRE DU PLAN



# PROVINCE DE TANGANYIKA

## ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE FRAGILITÉ

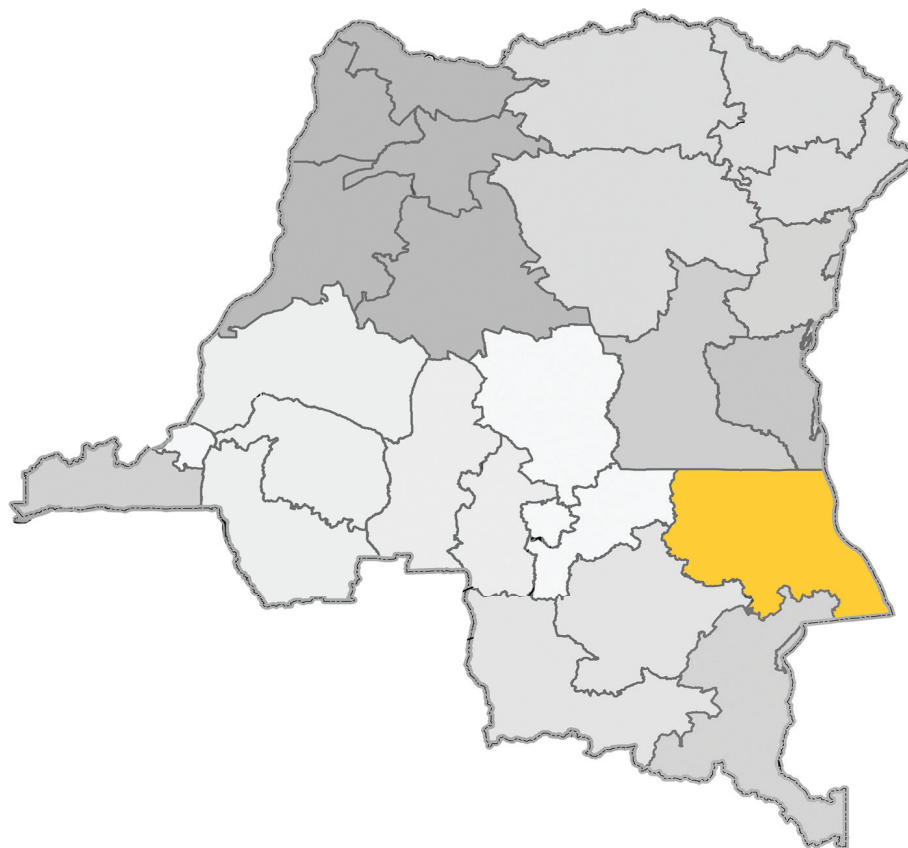


Kinshasa, Février 2019

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTÈRE DU PLAN**



**PROVINCE DE TANGANYIKA**  
**ANALYSE PROVINCIALE**  
**DES MATRICES DE FRAGILITÉ**



Kinshasa, Février 2019



## TABLE DES MATIÈRES

---

ACRONYMES.....	5
Avant-propos.....	7
Resumé exécutif .....	9
I. INTRODUCTION .....	11
1.1. Contexte .....	13
1.2. Objectifs de l'évaluation de la fragilité .....	13
1.3. Méthodologie du travail .....	14
II. GÉNÉRALITÉ SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCE .....	15
2.1. Principales constatations suivant les 5 PSG .....	17
2.2. Points de convergence .....	33
2.3. Principales recommandations .....	36
2.4. Conclusion .....	37
III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITÉ DANS LA PROVINCE DE TANGANYIKA ...	39
3.0. Présentation de la province de Tanganyika .....	41
3.1. Analyse par PSG .....	41
3.1.1. PSG1 : Politique légitime et inclusive .....	41
3.1.2. PSG2 : Sécurité .....	42
3.1.3. PSG3 : Justice .....	42
3.1.4. PSG4 : Fondements économiques .....	43
3.1.5. PSG5 : Revenues et services .....	43
3.2. Analyse du spectre de la fragilité .....	44
IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS .....	47
V. ANNEXES .....	51
Annexe 1. Matrice de risques .....	53
Annexe 2. Matrice de la fragilité .....	89



## ACRONYMES

---

ADF/NALU	: Allied Democratic Forces/National Army of Liberation of Uganda
CSM	: Conseil supérieur de la magistrature
DVDA	: Direction des Voies de Desserte Agricole
FDLR	: Forces démocratiques de libération du Rwanda
FEC	: Fédération des entreprises du Congo
FMI	: Fonds monétaire international
FPCE	: Facilité pour la protection contre les chocs exogènes
FRPC	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCR	: Haut-commissariat aux réfugiés
HLM	: Habitation à loyer modéré
IDH	: Indicateur de développement humain
IFI	: Institutions financières internationales
IMF	: Institution de microfinance
INS	: Institut national de la statistique
INERA	: Institut national d'études et de recherches agronomiques
IRC	: International RescueCommittee
ITIE	: Initiative de transparence des industries extractives
MLC	: Mouvement de libération du Co
MONUC	: Mission des Nations-Unies au Congo
MONUSCO	: Mission des Nations-Unies pour la stabilisation du Congo
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le développement économiques
OCDD	: Observatoire congolais pour le développement durable
OCPI	: Observatoire congolais de la pauvreté et des inégalités
ODD	: Objectifs de développement durable
OEV	: Orphelins et enfants vulnérables
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONEM	: Office national de l'emploi
ONG	: Organisation non-gouvernementale
ONUSIDA	: Organisation des Nations-Unies pour le Sida
OSC	: Organisation de la société civile
OVD	: Office des Voiries et Drainages
PADIR	: Projet d'appui au développement des infrastructures rurales
PAM	: Programme alimentaire mondiale
PANA-AFE	: Programme d'action nationale d'adaptation
PAP	: Programme d'actions prioritaires
PDPC	: Projet de développement de pool de croissance Ouest
PEG	: Programme économique du Gouvernement
PEV	: Programme élargi de vaccination
PGAI	: Plateforme de gestion de l'aide et des investissements
PICAGEL	: Programme intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs
PME	: Petites et moyennes entreprises
PMEA	: Petites et moyennes entreprises agricoles
PNA	: Programme national d'assainissement
PNIA	: Programme national d'investissements agricoles
PNLP	: Programme national de lutte contre le paludisme

PNLS	: Programme national de lutte contre le sida
PNMLS	: Programme national multisectoriel de lutte contre le sida
PNDS	: Plan national de développement sanitaire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PNSR	: Programme national de santé à la reproduction
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le développement
PPDS	: Plan provincial de développement sanitaire
PROCER	: Programme de création d'emplois et de revenus
PTF	: Partenaire technique et financier
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH/Sida
RCD	: Rassemblement congolais pour la démocratie
RDC	: République démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de distribution des eaux
RFE	: Révision du fichier électoral
RSS	: Réforme des services de sécurité
SENASEM	: Service national des semences
SGBV	: Violences sexuelles basées sur le genre
SMIG	: Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNCC	: Société nationale des chemins de fer du Congo
SNEL	: Société nationale d'électricité
SNHR	: Service national de l'hydraulique rurale
TIC	: Technologie de l'information et de la communication
UNFPA	: Fonds des Nations-Unies pour la population
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
USD	: Dollar américain
VIH/Sida	: Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquis
VBG	: Violences basées sur le genre

## AVANT – PROPOS

En tant que pays-pilote dans la mise en oeuvre du Partenariat Mondial et du New Deal, la République Démocratique du Congo (RDC) est comptée parmi les rares Etats membres du g7+<sup>1</sup> à se soumettre régulièrement à l'exercice cathartique d'évaluation de la fragilité. A ce jour, le pays est à son troisième cycle d'évaluation. La première, réalisée en 2013 a servi de niveau de référence de la fragilité en RDC. La deuxième, menée en 2016, a permis d'apprécier les progrès enregistrés dans les domaines du renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Elle a conduit, par ailleurs, le pays à s'imprégner de son niveau de fragilité au lendemain de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La troisième évaluation de la fragilité, quant à elle, s'avère cruciale. En effet, elle vient consolider le processus de mise en oeuvre des ODD. Elle permet en outre, d'apprécier la tendance vers la résilience et ainsi apporter des ajustements idoines dans le processus de renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Cette évaluation est arrivée à point nommé dans la mesure où elle a été concomitamment amorcée avec la volonté du Gouvernement de la République de se doter d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD). A cet effet, les éléments y découlant ont été intégrés afin d'asseoir ce plan sur un diagnostic conforme aux standards internationaux tels que définis dans le cadre du Dialogue International pour la consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Etat.

L'adoption récente du PNSD par le Gouvernement de la République déclenche une phase décisive vers l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Ainsi, dans le souci d'aligner les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux priorités nationales, conformément aux principes du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement, le PNSD fera l'objet des échanges avec les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour des engagements fermes autour de sa réalisation.

Mon Ministère se propose d'explorer toutes les voies possibles du dialogue au niveau national afin de renforcer et d'élargir l'appropriation du processus New Deal en RDC. C'est ici l'occasion de faire appel à toutes les parties prenantes à s'impliquer davantage pour la réussite du processus.

Je ne saurais clore mon propos sans remercier le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Leur appui technique et financier a été déterminant pour la réalisation de cette importante étude qui concourt résolument au renforcement du rôle et du leadership de notre pays dans le New Deal.

  
**Elysée MUNEMBWE TAMUKUMWE**  
**Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan**

<sup>1</sup> Le g7+ est un groupe des Etats considérés comme fragiles et qui partagent régulièrement leurs expériences de sortie de crise multiforme et d'aider à arrêter les conflits, parvenir à la consolidation de la paix et au renforcement de l'Etat et éradiquer la pauvreté grâce à des stratégies de développement novatrices, qui sont harmonisées dans le contexte du pays. Ce Groupe comprend 20 pays suivants : Afghanistan, la République Démocratique du Congo, Haïti, le Libéria, le Soudan du Sud, le Sierra Leone et le Timor Oriental, qui sont les membres fondateurs du g7+, ensemble avec le Burundi la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé et Príncipe, les îles Salomon, la Somalie, le Togo et le Yémen.





## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

---

Le rapport d'évaluation de la fragilité des provinces de la République Démocratique du Congo est le premier du genre qui est produit, depuis l'engagement du pays dans le processus New Deal en 2011. Il porte sur 18 des 26 provinces ayant pris part à la collecte des données organisée au mois d'août 2018 en vue d'actualisation des matrices de fragilité élaborées en 2016. Il s'agit des provinces ci-après : 1. **BAS-UELE** ; 2. **EQUATEUR** ; 3. **HAUT-UELE** ; 4. **HAUT KATANGA** ; 5. **HAUT LOMAMI** ; 6. **ITURI** ; 7. **KASAÏ CENTRAL** ; 8. **KASAÏ ORIENTAL** ; 9. **KONGO CENTRAL** ; 10. **KWANGO** ; 11. **KWILU** ; 12. **LOMAMI** ; 13. **MANIEMA** ; 14. **NORD-KIVU** ; 15. **SUD-KIVU** ; 16. **SUD-UBANGI** ; 17. **TANGANYIKA** ; 18. **TSHOPO**.

Dans sa partie introductive, le rapport présente non seulement les objectifs de cette étude mais également l'approche participative ayant prévalu lors de la tenue des ateliers organisés à l'intention des parties prenantes (Gouvernements provinciaux, délégués du secteur privé et animateurs d'organisations de la Société Civile), appelées à délivrer leur perception sur les risques de fragilité et les facteurs de résilience dans leurs provinces respectives.

Par la suite, le rapport se décompose en deux parties ci-après : (1) un aperçu général de la situation de fragilité dans les provinces concernées par les enquêtes ; et (2) un passage en revue de l'état de fragilité de chacune de ces entités.

La première partie de ce rapport se focalise d'abord sur les principales constatations tirées des matrices de risques, des matrices de fragilité et des spectres de fragilité des 18 provinces réunies, dans tous les 5 PSG. Ensuite, le rapport expose des points de convergences en matière de fragilité et de résilience entre ces provinces. Enfin, des recommandations générales sont formulées pour aider à la prise des décisions en vue de la réduction des risques de fragilité et de la maximisation des facteurs de résilience dans ces provinces.

Dans la seconde partie, le rapport expose l'état de fragilité de chacune des 18 provinces précitées. Ainsi, il y est exposé d'abord un état des lieux de la province concernée. Ensuite, une analyse est consacrée à tous les PSG<sup>1</sup> dans toutes leurs sous-dimensions. Par la suite, le spectre de fragilité de la province est présenté avec une analyse portant sur les phases dans lesquelles elle se trouve. Enfin, une série des recommandations sont émises afin que des décisions soient orientées vers la sortie durable de la phase de crise dans laquelle se trouvent quasi totalement toutes les provinces concernées par cette étude.

---

<sup>1</sup> PSG : Peacebuilding et Statebuilding Goals : Objectifs de consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.



# I. INTRODUCTION





Depuis le lancement du processus New Deal en 2012, la RDC a pris l'option d'évaluer, régulièrement, son niveau de fragilité. Ainsi, après 2013 et 2016, le gouvernement est revenu à la charge au mois d'août 2018, pour effectuer le même exercice. A cet effet, une mission composée des experts du ministère du Plan, de l'INS, de l'OCDD et de la Société Civile a été déployée dans 18 des 26 provinces que compte le pays. Les 8 provinces restantes n'ont pas pu être couvertes à cause des contraintes d'ordre budgétaire<sup>2</sup>.

La conduite de cet exercice a été guidée à la fois par la perspective qui s'offre de tenir compte enfin des résultats de cette évaluation pour orienter les priorités du Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Il s'est agi également d'alimenter les Plans de développement provinciaux (PDP) par un diagnostic approprié et issu d'un large consensus entre parties prenantes.

Pour y parvenir, des 540 participants, soit 30 dans chaque province, ont été mis à contribution pour analyser les risques de fragilité susceptibles de compromettre le développement des provinces concernées. L'objectif de cette introduction est de renseigner sur le contexte, les objectifs de l'évaluation de la fragilité et la méthodologie du travail.

## 1.1. CONTEXTE

Les travaux d'évaluation de la fragilité en 2018 se sont déroulés dans un contexte socio-politique particulièrement difficile et tendu, caractérisé notamment par :

- La non-organisation des élections en décembre 2016, telle que prévue par la Constitution ;
- L'organisation des deux Dialogues, à savoir : celui du 31 octobre 2017, sous les auspices de l'Union Africaine (UA) et celui de la saint Sylvestre, sous la médiation de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) avec des résultats mitigés selon certaines sources<sup>3</sup> ;
- L'apparition de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur puis dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en 2018 ;
- La persistance des conflits récurrents à l'Est de la RDC, notamment dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), et aussi dans la province de Tanganyika avec le conflit opposant les Bantu et les Twa ;
- La rébellion de « Kamwina Nsapu » au Kasai ayant occasionné de nombreux déplacés internes et des réfugiés ;
- La présence des éleveurs armés Mbororo dans les provinces du Bas et du Haut-Uélé dont la cohabitation avec la population locale est difficile ;
- Les manifestations politiques du 31 octobre 2016 et celles du 17 février 2017 avec des nombreuses victimes.

Tous ces événements ont eu un impact négatif sur les efforts de sortie de crise dans les provinces du pays.

## 1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION DE LA FRAGILITE

L'Objectif global était de procéder à l'évaluation de la fragilité dans les provinces par la collecte des informations actualisées sur la situation de fragilité dans les 18 provinces de la RDC.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Analyser le niveau du risque province compte tenu de la qualité du dialogue au niveau provincial et décentralisé ;
- Analyser les conditions de sécurité en vigueur dans la province, en particulier dans le contexte pays et sous régional, y compris la possibilité de survenance des situations conflictuelles ou des situations réelles de conflits, de violences basées sur le genre ou non, ou de crimes ;

<sup>2</sup> Il s'agit des provinces ci-après : Tshuapa, Mongala, Mai Ndombe, Kasai, Kinshasa, Nord Ubangi, Sankuru, Lualaba

<sup>3</sup> « En RD Congo, la CENCO souhaite l'application de l'Accord de la saint Sylvestre », in *laCroixAfrica* du 3 février 2018.

- Faire le point sur les exigences de justice et de bonne gouvernance (qualité et capacités des administrations publiques, de la gestion des finances publiques, de passation des marchés publics, etc.);
- Analyser la conjoncture et les conditions économiques en vigueur dans la province, le niveau/degré des inégalités sociales, y compris la qualité des infrastructures et la vulnérabilité face aux chocs;
- Evaluer les conditions du marché de l'emploi, la problématique du chômage, les conditions du secteur privé ainsi que l'accès aux services sociaux de base par la population.

### 1.3. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'évaluation de la fragilité a été réalisée de manière participative et inclusive et elle a suivi les étapes ci-après :

- **La mise à niveau de l'équipe des facilitateurs chargés de collecte des données en provinces**

Les facilitateurs retenus étaient au nombre de 3 par province. La mise à niveau a consisté à une mise à jour des connaissances en matière d'évaluation de la fragilité pour améliorer la qualité des données collectées.

- **La formation des points focaux et collecte des données en provinces**

Les séances de collecte des données ont été animées par les cadres du Ministère du Plan (Administration Centrale, OCDD et INS) et les membres de la Plateforme de la société civile.

Les missions en provinces ont pris la forme des réunions participatives sous forme d'ateliers et focus groups, après que les équipes de mission aient, au préalable, fait des exposés sur la définition des concepts-clés. Il était également question de passer en revue les outils au nombre desquels on peut citer : le diagnostic des risques, l'analyse de la fragilité, le spectre de fragilité et la matrice de suivi de la mise en œuvre ainsi que la détermination des indicateurs. Les travaux se sont déroulés pendant 5 jours en équipes. Celles-ci étaient composées de 30 participants au maximum répartis en 5 groupes de 6 personnes. Chaque groupe était dirigé par un bureau composé d'un président, d'un rapporteur et de son adjoint.

- **La validation des matrices de fragilité des provinces**

Après collecte et traitement des données au niveau de chaque groupe de travail, les matrices ont fait l'objet d'une validation en plénière par toutes les parties prenantes. **La compilation des matrices provinciales et élaboration du spectre par provinces**

Il s'est agi à ce stade de procéder à la consolidation des données collectées et validées afin de produire le rapport consolidé des 5 PSG au niveau de la province. Chaque rapport de provinces a servi de sous-bassement à l'élaboration du rapport national sur l'évaluation de la fragilité.

- **La consultation des sources secondaires**

Une analyse documentaire a permis d'enrichir les rapports aussi bien au niveau provincial que national.

- **La validation technique nationale**

Sur base des rapports provinciaux, le présent rapport national a été produit. Ce dernier a fait l'objet d'une validation technique au niveau national, avec la participation des représentants de provinces (Responsables des Divisions Provinciales du Plan et représentants des Organisations de la Société Civile) au cours de l'atelier tenu à Kinshasa, du 11 au 13 février 2019.

## II. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCES





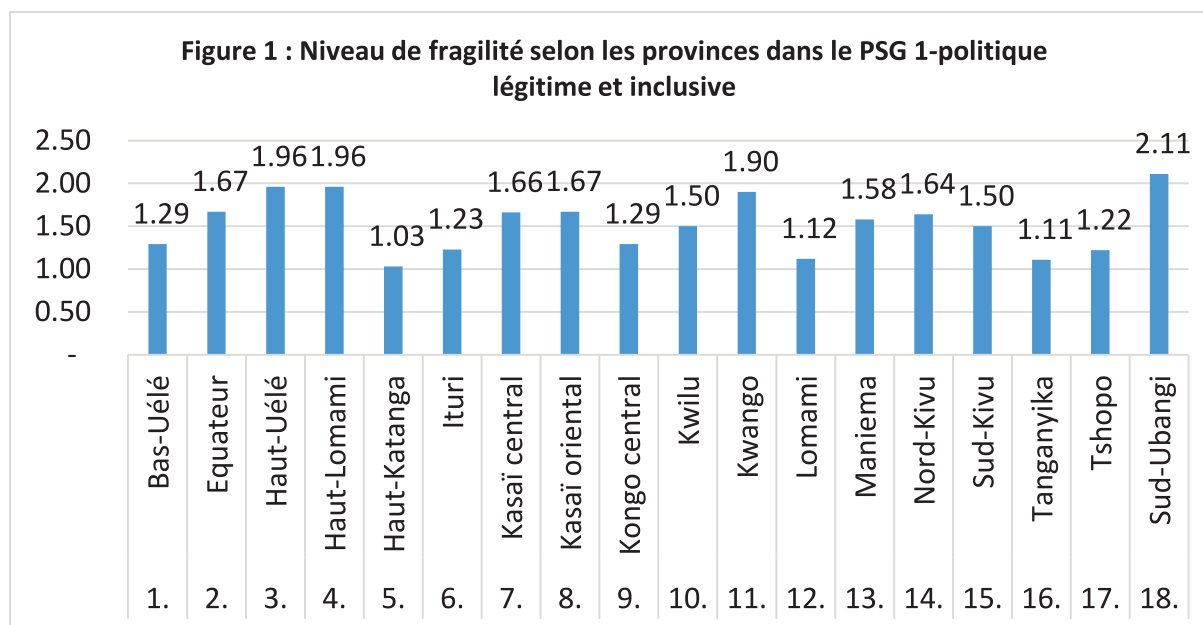


## 2.1. PRINCIPALES CONSTATATIONS SUIVANT LES 5 PSG

### 2.1.1. PSG 1 : politique légitime et inclusive

#### A. Dimension 1 : Accord politique

Le premier Accord politique signé en octobre 2016 sous la médiation de l'Union Africaine, jugé non inclusif par l'Opposition, a été suivi du second, celui du 31 décembre 2016 ou de la saint Sylvestre, sous la médiation de la CENCO. L'application de cet accord a posé problèmes notamment dans son volet « décrispation politique », car certains observateurs avertis considèrent qu'il n'est que partiellement appliqué<sup>4</sup>.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 1 démontre l'évolution du PSG 1 pour les 18 provinces en 2018. Il apparaît que la seule province qui est dans la phase de réforme est celle du Sud-Ubangi, avec un score de 2,11. Toutes les 17 autres sont dans la phase de crise. Cette situation est consécutive au non-respect de certains engagements pris tant sur le plan national que sur le plan international. Il s'agit entre autres de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région.

Cette crise est aussi la conséquence des nombreux désaccords entre la Majorité et l'Opposition ainsi que les manifestations organisées dans la quasi-totalité de provinces, qui du reste, ont été soit réprimées ou carrément interdites. En plus, plusieurs cas d'atteinte à la liberté des citoyens ont enregistré. Il s'agit principalement des cas d'assassinats, d'enlèvements de certains opposants, des militants des mouvements citoyens et des défenseurs des droits de l'homme ou des simples citoyens.

Par rapport à l'évaluation de 2016, il n'y a pas eu des avancées. Par contre, la situation s'est enlisée. Le désaccord entre la majorité et l'opposition s'est exacerbé au vu des tensions sociopolitiques survenues après le report des élections et les résultats mitigés enregistrés dans le cadre de l'application des accords de la saint Sylvestre.

<sup>4</sup>CENCO op. cit.

## B. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Le processus politique évolue de manière timide car considéré comme une sorte d'apprentissage pour la jeune démocratie congolaise. Il en va de même pour les institutions politiques surtout dans les provinces, qui butent souvent à des problèmes liés à l'organisation et au fonctionnement ainsi qu'aux rapports de force souvent tendus entre différents organes du pouvoir en provinces.

Généralement dans les provinces, c'est l'exécutif qui dicte sa loi aux deux autres pouvoirs (législatif et judiciaire), au point où il peut procéder à la fermeture de l'Assemblée provinciale ou influencer certains jugements rendus par les cours et tribunaux.

Par rapport à l'évaluation de 2016, **certaines facteurs de risque** relevés au niveau des provinces subsistent encore, à savoir :

- a. Le climat délétère des relations entre le pouvoir et l'opposition avec pour risque d'hypothéquer les chances de réussite des élections apaisées ;
- b. Le non-respect de la Constitution par l'interdiction d'exercice des libertés fondamentales notamment celle de manifester ;
- c. La répression des manifestations de l'opposition et les arrestations arbitraires des opposants et des militants des mouvements citoyens ;
- d. La non existence ou le caractère biaisé du contrôle parlementaire.

Ainsi, la situation politique s'est dégradée davantage à cause du manque de consensus sur le processus électoral.

## C. Dimension 3 : Relations sociétales

Les relations sociétales sont caractérisées, dans le contexte sociopolitique actuel par de reports du scrutin et de fragilité<sup>5</sup>, par la récurrence des conflits, la détérioration des relations intercommunautaires et la subsistance des poches d'insécurité dans certains territoires. Il s'agit notamment du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika mais aussi du Kasai.

Il y a aussi l'arrivée des migrants « forcés » comme les éleveurs peuls Mbororo armés venus de la République Centrafricaine (RCA), du Tchad et du Soudan particulièrement dans les provinces de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, dont la cohabitation avec les populations locales sont rendues extrêmement difficile.

Par ailleurs, on note aussi la faible participation des personnes vulnérables, environ 12%, dans les institutions de l'Etat au niveau des provinces. Par contre, dans d'autres provinces les peuples autochtones ou les minorités ne sont pas du tout représentés. De même, le rôle des OSC dans la vie sociopolitique est de plus en plus décrié dans certaines provinces. Celles-ci estiment qu'elles ne jouent pas efficacement leur rôle, suite à leur politisation à outrance et à des nombreuses rivalités entre elles.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque de l'époque** n'ont pas connu de changement notable en 2018. Il s'agit de la persistance des mentalités rétrogrades vis-à-vis de la femme, l'impunité et la corruption, les relations intercommunautaires distendues ainsi que l'affaiblissement des liens de sociabilité citoyenne dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que dans la province de Tanganyika les OSC souffrent, elles mêmes, de plusieurs déficits dont celui des capacités managériales, des capacités institutionnelles et financières ainsi que de la coordination de leurs actions.

<sup>4</sup> Ministère du Plan et SRM, « Contextualisation et priorisation des ODD », Rapport national, Kinshasa, octobre 2016.

## 2.1.2. PSG 2 : Sécurité

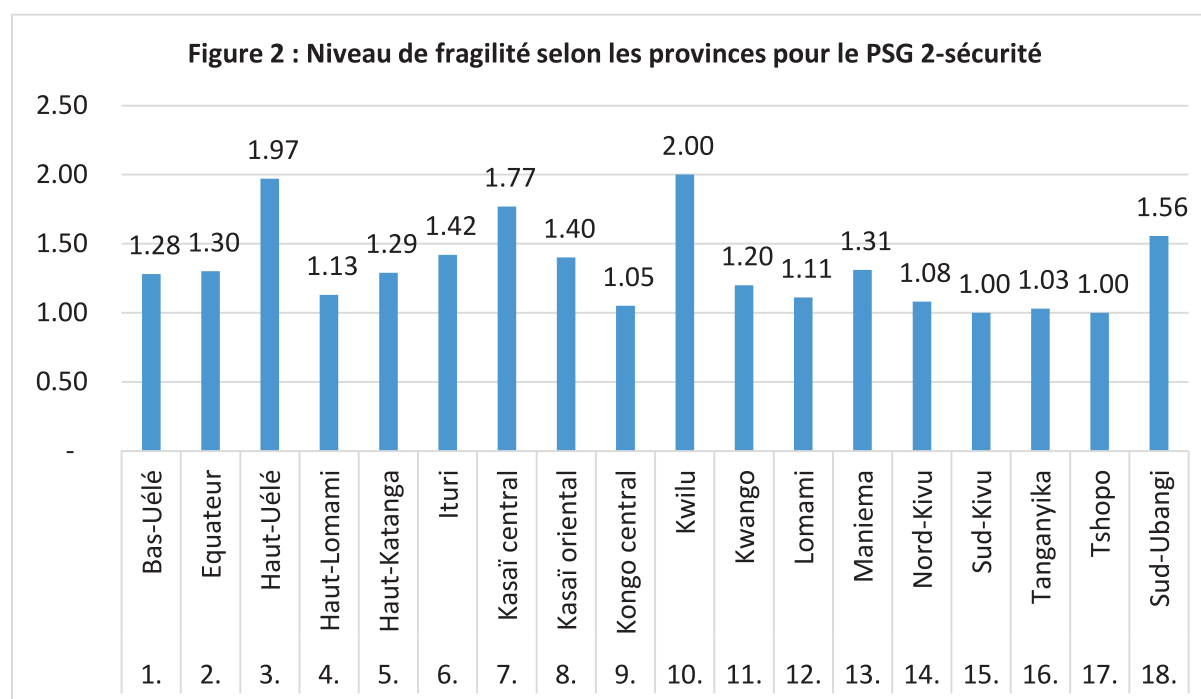
### A. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Le contexte socio-sécuritaire difficile du pays dû à des chocs tant exogènes qu'endogènes rendent les conditions de sécurité précaires et ne sont pas de nature à faciliter la sécurité dans les provinces.

En effet, la persistance des milices et groupes armés, tant nationaux qu'étrangers dans les provinces de l'Est, du Nord-Est, du Sud et du Centre sont autant de problèmes d'insécurité qui engendrent des problèmes humanitaires sans commune mesure notamment avec les nombreux déplacés internes et les réfugiés dans les pays limitrophes. Dans l'autre sens, les frontières de la RDC étant devenues poreuses, le pays accueille les réfugiés qui fuient les guerres dans leurs pays respectifs. Il s'agit des réfugiés en provenance notamment du Sud-Soudan et de la République Centrafricaine.

A l'Ouest, le Kongo central, a aussi connu des problèmes avec le mouvement mystico-religieux « Bundu dia Kongo », le Front de Libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) ainsi que les incursions régulières de l'armée angolaise.

Sur les 18 provinces où les missions ont été organisées, on dénombre environ 14 provinces, soit environ 77 %, qui doivent faire face à des problèmes sécuritaires et humanitaires. Ceux-ci sont dus aux différents conflits et guerres et même à l'incursion de certaines armées étrangères (Ouganda, Angola, Burundi et Rwanda). Les provinces concernées sont celles du Bas-Uélé, Equateur, Haut-Uélé, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Ituri, Kasai central, Kasai oriental, Kongo central, Kwilu, Kwango, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Tshopo.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Seule la province du Kwilu, voir figure 2 ci-dessus, se trouve dans la phase de réforme en matière de sécurité, avec un score de 2,00. Toutes les autres provinces sont dans la phase de crise et tandis que la province du Haut-Uélé se rapproche de plus en plus de la phase de réforme avec un score de 1,96.

Par rapport à 2016, on constate que pratiquement toutes les provinces de la RDC continuent de subir les conséquences de l'insécurité à des degrés différents, plus particulièrement dans la partie Est. Cette insécurité est due à l'activisme des groupes armés et autres milices, avec une accentuation des actes de violence, y compris à l'endroit de la femme et des enfants, notamment dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

### **B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité**

Les institutions de sécurité sont soumises à rude épreuve, depuis plus d'une vingtaine d'années. Les différents problèmes, les plus importants, auxquels sont confrontés ces institutions sont les suivantes :

- Déficit en ressources humaines ;
- Manque de moyens matériels et financiers ;
- Méfiance de la population aux institutions de sécurité ;
- Recrutement s'opérant sur des critères non objectifs ;
- Vieillesse du personnel ;
- Formation et recyclage des agents ;
- Politisation des services.

Par rapport à 2016, il faut reconnaître que les avancées notables ont été réalisées au niveau des services de sécurité. Celles-ci ont été boostées par les autorités à travers la poursuite de la Réforme des services de sécurité (RSS). Il s'avère cependant que des facteurs de risque, identifiés en 2016, demeurent et ont même tendance à s'intensifier, à savoir :

- La persistance de l'insécurité et des poches des conflits armés à l'Est ;
- La poursuite des combats sporadiques entre les milices et groupes armés et l'Armée nationale ;
- L'augmentation du nombre de déplacés internes, suite aux différents conflits.

### **C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité**

Ne disposant pas de suffisamment des moyens, comme souligné ci-haut, il va de soi que leur performance et réactivité sur le terrain des opérations ne peuvent pas être à la hauteur des attentes des citoyens.

Comme conséquences, il y a des parties entières du territoire national où les forces de sécurité ne sont pas déployées ou déployées de manière partielle, pour des raisons sus évoquées et ce, au détriment de la population, notamment dans le Nord et le Sud-Kivu. Elles sont donc automatiquement contrôlées par les milices ou autres groupes armés qui dictent leur loi et donc empêchent aux services de l'Etat de se déployer dans certains territoires.

Déjà en 2016, cette dimension était en phase de crise, en grande partie, malgré quelques avancées mineures notamment dans la mise en place des mécanismes de résolution des conflits et dans l'identification de 18 engagements nationaux et régionaux.

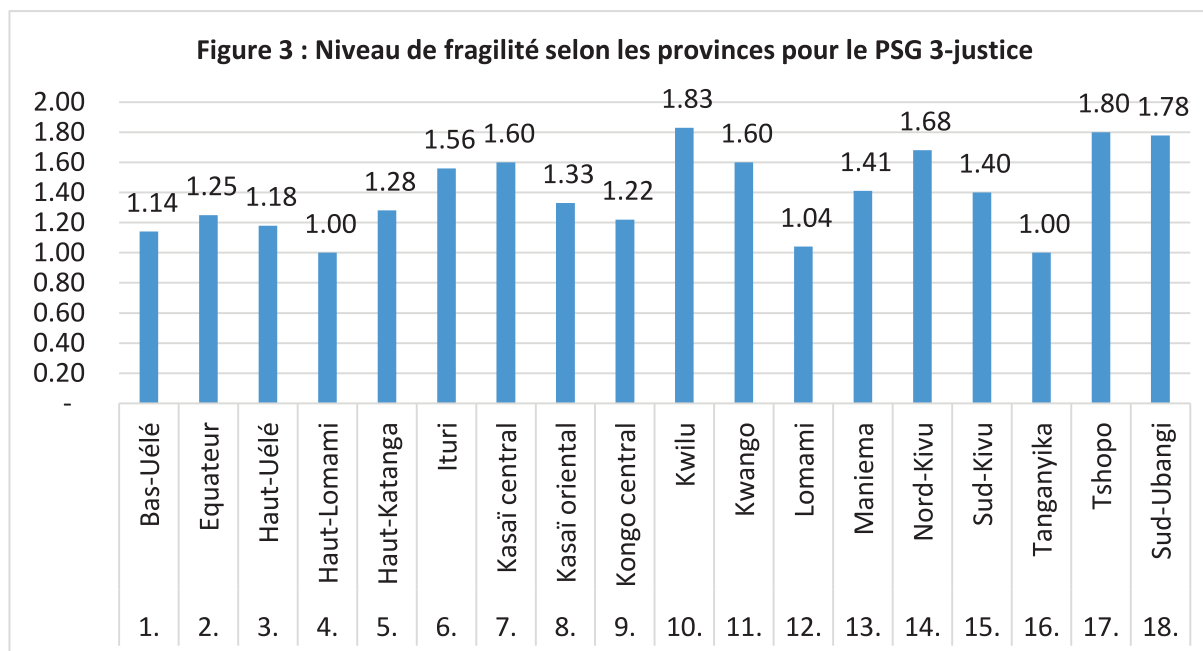
En 2018, il s'avère que **les facteurs de risque majeurs** identifiés en 2016, persistent, au nombre desquels, on peut citer :

- La persistance de l'insécurité ;
- Les dysfonctionnements de l'armée, de la police, des services de sécurité et des tribunaux ;
- La faible allocation des ressources aux secteurs de sécurité ;
- Le manque de professionnalisme des forces de sécurité et l'instrumentalisation politique des celles-ci par les responsables politiques.

### 2.1.3. PSG 3 : Justice

#### A. Dimension 1 : Conditions de justice

Des progrès substantiels ont été réalisés grâce aux réformes engagées. Elles ont contribué à situer cette dimension dans la phase de réforme en 2016. Il s'avère cependant que les conditions d'une justice équitable ne sont pas encore réunies<sup>6</sup>. En conséquence, les citoyens dans leur quasi-totalité, ne font pas confiance en la justice, car ils estiment qu'elle est à « deux vitesses », à savoir : celle des nantis et celle des démunis.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Comme l'indique la figure 3 ci-dessus, toutes les 18 provinces se trouvent dans la phase de crise, bien évidemment à des niveaux différents. Il sied de noter cependant que les provinces comme le Kwilu, la Tshopo et le Sud-Ubangi tendent vers la phase de réforme, avec des scores respectifs de 1,83, 1,80 et 1,78.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque** de fragilité identifiés dans le secteur de la justice sont encore nombreux et demeurent d'actualité, notamment :

- La corruption manifeste et le trafic d'influence dans le chef des agents ;
- Le nombre insuffisant des magistrats ;
- Le vieillissement du personnel judiciaire, des dossiers pro deo non liquidés ;
- Les difficultés d'accès des populations rurales aux structures de la justice formelle ;
- La dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif et du législatif.

#### B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Comme pour les institutions de sécurité, **celles de la justice sont confrontées aux mêmes problèmes, qui limitent leur capacité**, dont l'essentiel peut se décliner de la manière suivante<sup>7</sup> :

- Faible accessibilité des justiciables à la justice formelle due notamment à l'insuffisance des Tribunaux de Paix et de Grande Instance. Donc une couverture géographique insuffisante du territoire national ;

<sup>6</sup>BOPENDA BOKUMU, Rapport national sur la justice-PSG 3, Septembre 2013

- Insuffisance en nombre et en qualification du personnel judiciaire et administratif ;
- Déficit dans la diffusion des textes légaux et la circulation de l'information dans le secteur de la justice ;
- Insuffisance des Tribunaux de Commerce, de Tribunaux pour Enfants ;
- Non-paiement des dossiers pro deo ;
- Vieillesse des magistrats, personnels judiciaires et administratifs ;
- Mauvaises conditions des détenus dans les prisons, caractérisées par un système pénitentiaire défaillant ;
- Faible déploiement de magistrats dans un grand nombre de territoires pour raisons d'insécurité et de manque d'infrastructures ;
- Crise de confiance du public ;
- Insuffisance d'infrastructures, surtout dans les provinces nouvellement créées ;
- Faible niveau d'entretien et de réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Politisation de la justice.

Certes, les progrès notables ont été réalisés depuis, **mais les facteurs de risque** sont tout aussi présents et nombreux en 2018 parmi lesquels, on a identifié :

- La lourdeur dans le traitement des dossiers judiciaires ;
- L'insuffisance des institutions judiciaires formelles, des maisons pénitentiaires et la vétusté des infrastructures ;
- La faible vulgarisation de certaines lois spécifiques ;
- La corruption de l'appareil judiciaire ;
- Le laxisme des autorités judiciaires dans la réaffirmation de l'indépendance de la justice ;
- La persistance de l'arbitraire et de l'intimidation en lieu et place d'une justice impartiale et équitable.

### C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

La justice tout comme la sécurité, fait l'objet d'une réforme qui connaît un début d'application notamment par l'installation des tribunaux spécialisés, pour enfants, de travail, de commerce, la mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), de la Cour constitutionnelle etc.

Par contre, on observe encore :

- Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- La sécurité non garantie des personnes (magistrats, personnel auxiliaires des tribunaux, la police, les témoins des victimes, des détenus et des plaignants) ;
- L'insuffisance de juridictions, notamment militaires, et manque de moyens de fonctionnement ;
- Non conformité des prescriptions du cadre légal congolais et certains traités signés par le gouvernement avec les partenaires internationaux ;
- La faible répression des actes de corruption identifiés dans le secteur de la justice et ceux commis par les hommes politiques.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risques identifiés**, et qui demeurent toujours d'actualité dans cette dimension, sont les suivants :

- La corruption des magistrats et des auxiliaires de la justice ;
- L'impunité de certains justiciables ;
- L'insécurité du personnel judiciaire et le mauvais traitement du personnel administratif et judiciaire ;
- Le trafic d'influence et la partialité dans le traitement de certains dossiers.

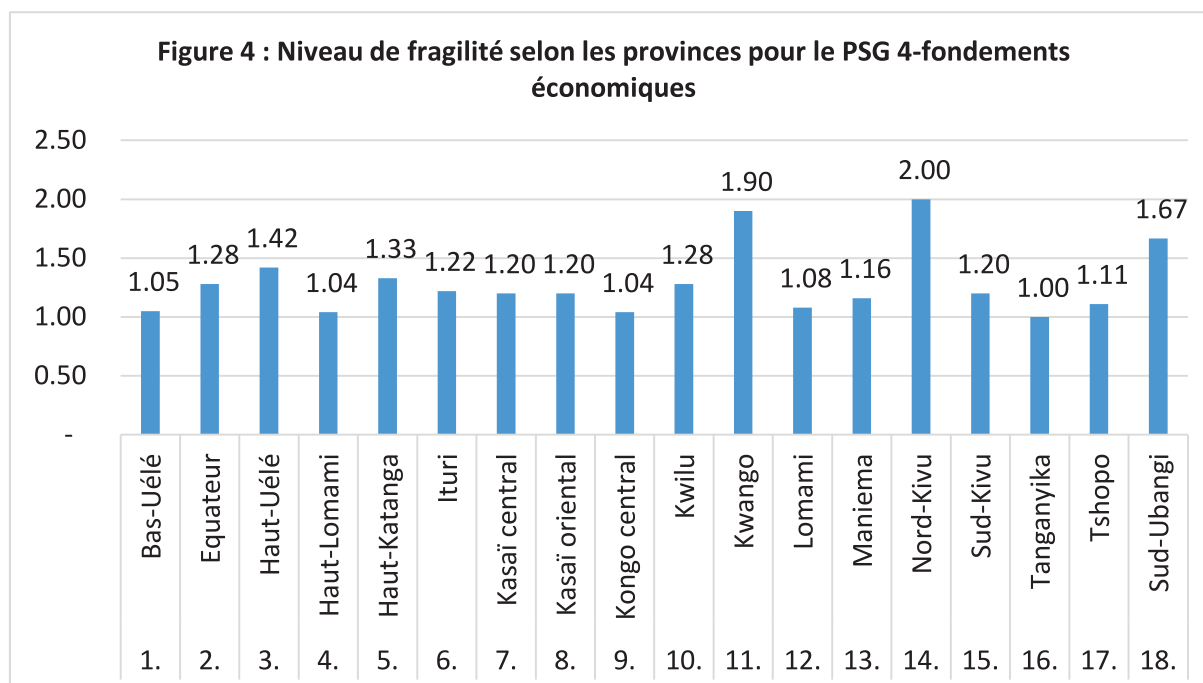
<sup>7</sup>BOMPENDA BONKUMU, op. cit.

## 2.1.4. PSG 4 : Fondements économiques

### A. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Quelques progrès ont été réalisés dans cette dimension sauf que les facteurs de risque relevés lors de l'évaluation de 2016 ont refait surface avec une certaine intensité, parmi lesquels on trouve :

- La faible allocation des ressources dans la réhabilitation et dans l'entretien des infrastructures de base (routière, hydraulique, hospitalière, scolaire, énergétique et sanitaire) ;
- L'exode rural ;
- Le développement du secteur informel, dans lequel on retrouve des étrangers surtout dans les zones minières ;
- La présence de plus en plus visible des étrangers dans le secteur du commerce de détail ;
- La pratique du commerce illicite des ressources naturelles ;
- La pratique du commerce des stupéfiants (cannabis et autres substances toxiques et des boissons fortement alcoolisées ;
- Un bilan énergétique du pays caractérisé par la primauté du bois de chauffe sous forme d'énergie primaire soit, 94% en 2010 suivant le système d'information énergétique de la RDC<sup>8</sup> sans commune mesure avec les précautions à prendre en termes de réchauffement climatique ;
- L'extrême pauvreté de la population tant dans le milieu urbain que rural.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 4 démontre que dans ce PSG, seule la province du Nord-Kivu a atteint la phase de réforme et que les autres provinces sont encore dans la phase de crise.

### B. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

En RDC, l'emploi est essentiellement agricole avec environ 71,2% des actifs occupés dans le formel et l'informel. Ce dernier compte, à lui seul, environ 88,6% des actifs occupés, avec 94,8% dans les zones rurales et 62,7%, dans la capitale<sup>9</sup>.



Quelques avancées positives ont enregistrées dans ce domaine. Il s'agit notamment de la mise en place des textes légaux et réglementaires qui ont contribué à favoriser un bon climat d'affaires avec l'arrivée des investisseurs dans le domaine des NTIC, la création d'un guichet unique de création d'entreprises. Malgré ces avancées, il y a lieu de déplorer cependant que la situation de l'emploi dans les provinces, surtout au niveau des jeunes, est désastreuse.

Par rapport à 2016, **les nombreux facteurs de risque sont toujours présents**, surtout dans les zones rurales, avec notamment la fermeture ou la faillite d'anciennes unités de production ou des grandes entreprises publiques. Parmi celles-ci on peut citer le cas de la SOMINKI au Kivu et de la Minière de Bakwanga, « MIBA », au Kasai oriental. Il y a lieu de déplorer aussi le faible niveau de production agricole, le niveau de chômage élevé chez les jeunes, les poches d'insécurité et les conflits récurrents, l'extrême pauvreté, les inégalités sociales qui s'accroissent ainsi que le favoritisme et la politisation de l'accès à l'emploi.

### C. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans ce domaine, il faut reconnaître que la RDC a entrepris un certain nombre de réformes dont les plus importantes sont : l'adhésion à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la mise en place du Partenariat Public-Privé (PPP), la promotion de l'investissement par la création du guichet unique etc.

Nonobstant ces avancées, le constat fait sur le terrain est que le secteur privé en RDC, est dominé par les étrangers. En effet, ces derniers disposent de plus des moyens financiers que les nationaux. Par ailleurs, le commerce de détail qui était, jadis, l'apanage des nationaux, est désormais à la portée des étrangers et ce, malgré l'existence des lois les interdisant à pratiquer ce type de commerce (Décret n° 011/37 du 11 octobre 2011 portant mesure conservatoire en matière de petit commerce et du commerce de détail).

En outre, ces mêmes étrangers pratiquent une concurrence déloyale avec les produits importés subventionnés ou exonérés, asphyxiant ainsi les entreprises nationales ou locales. On les retrouve, encore et de plus en plus, dans le secteur informel, surtout dans les provinces de l'Est, du Sud et du Nord.

### D. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Dans cette dimension, des progrès importants ont été réalisés dont le plus récent fut la promulgation par le Chef de l'Etat du nouveau code minier. **Mais par rapport à 2016, les facteurs de risque déjà identifiés à l'époque**, n'ont jamais été maîtrisés, au nombre desquels on peut citer :

- Le non-respect des textes légaux et réglementaires, y compris les différents accords signés ou ratifiés, par les différentes parties prenantes ;
- Le financement des groupes armés et milices par le biais de l'exploitation minière ;
- L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones d'exploitation ;
- La violation des contrats par certaines multinationales et entreprises locales et le non-respect des normes environnementales lors de l'exploitation ;
- L'exploitation illicite des bois ;
- L'accaparement des terres au détriment des autochtones ;
- La contribution marginale de ce secteur dans le budget des provinces.

<sup>8</sup> Ministère de ressources hydraulique et électricité(Energie), Rapport annuel Système d'Information énergétique de la RDC (SIE),

<sup>9</sup>Ministère du Plan et du SRM, Institut National de la Statistique (INS), Enquête 1-2-3 Kinshasa, septembre 2014.

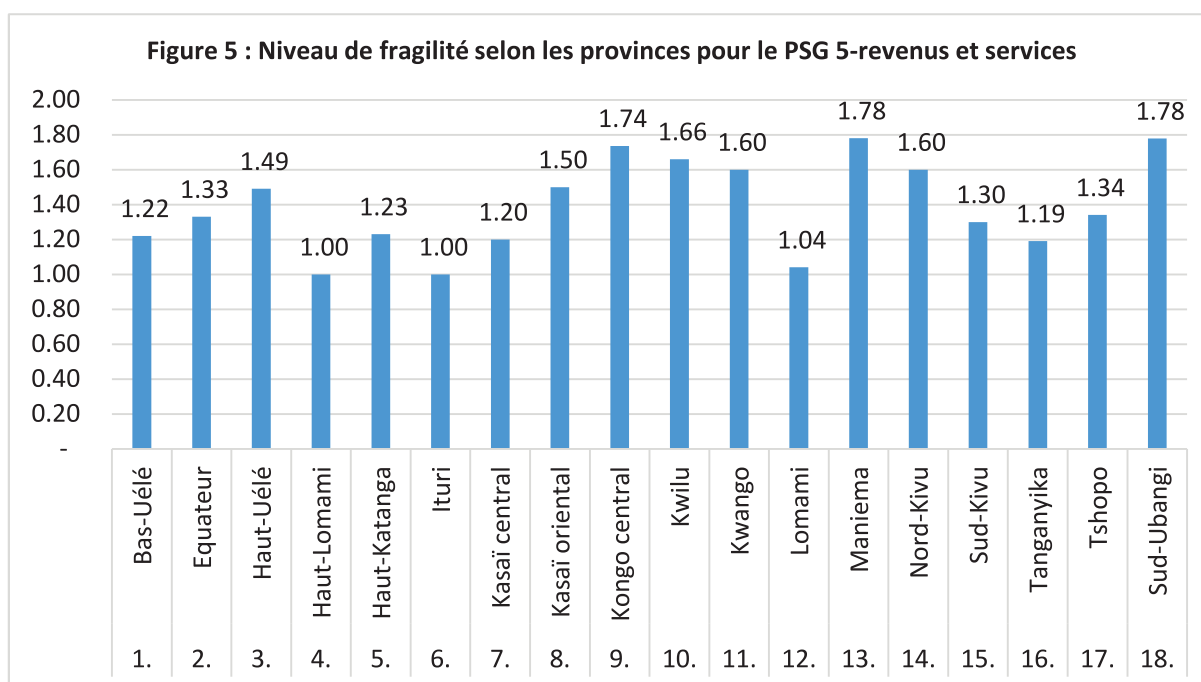
## 2.1.5. PSG 5 : Revenus et services

### A. Dimension 1 : Production des recettes

Pratiquement **toutes les provinces nouvellement créées souffrent d'un déficit criant** en matière de production des recettes dû à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- La mauvaise gestion des finances publiques ;
- Le manque de personnel qualifié et d'infrastructures ;
- Le manque de compétence et d'expertise ;
- La porosité des frontières ;
- L'absence des services d'assiette dans certains zones ou territoires ;
- Et l'accapement des recettes par les groupes armés dû à la persistance des conflits.

Par rapport à 2016, la situation n'a pas évolué de manière positive car, **les facteurs de risques de l'époque persistent**. Ceci est lié au contexte socio-sécuritaire difficile actuel dans la quasi-totalité de ces provinces. Ce contexte est notamment caractérisé par le faible de taux de couverture fiscale, la fraude et la corruption généralisées ainsi que la faible capacité en ressources humaines et institutionnelles.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

### B. Dimension 2 : Administration publique

La performance d'une administration se mesure par la qualité des services qu'elle offre à la population. Le constat qui se dégage sur les 18 provinces visitées est que, l'administration publique est dans l'ensemble défailante. En d'autres termes, elle n'est pas encore en mesure de produire un travail de qualité d'autant qu'elle accuse des faiblesses de capacités en ressources humaines, techniques et institutionnelles. Il y a lieu de déplorer aussi le fait que cette administration soit dépourvue des moyens financiers avec en substance des conditions de travail moins bonnes.

En outre, le découpage des provinces, conformément au processus de décentralisation, n'a pas encore donné les résultats escomptés. En effet, les provinces nouvellement créées ne sont pas encore parvenues à mettre en place une administration efficace, performante et autonome.

Dans la plupart des cas, l'administration dans ces provinces se trouve encore à un stade embryonnaire. Par conséquent, ces provinces sont, dans leur quasi-majorité, dépendantes de la province dont elles sont issues sur le plan administratif.

En 2016, des progrès ont été réalisés dans cette dimension, et ont permis à celle-ci d'atteindre la phase de réforme. Par contre en 2018 cette dimension a régressé d'un cran, pour se retrouver dans la phase de crise suite aux problèmes d'organisation nés du démembrement de ces provinces.

### C. Dimension 3 : Fourniture de services

De manière générale, le travail de l'Etat dans la fourniture des services se dégrade régulièrement suite à la privatisation ou à l'abandon d'un certain nombre de secteurs, tels que l'eau et l'électricité, qui jadis étaient l'apanage de l'Etat. Cette privatisation ou abandon des secteurs sociaux de base s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité des services offerte, à la majorité de la population.

Parmi, **les facteurs de risques**, on peut citer : les inégalités dans la fourniture des services publics selon le milieu de résidence, le manque de moyens des provinces, le dysfonctionnement entre les provinces et l'Administration centrale notamment dans la rétrocession par le pouvoir central et provincial de la quote-part des recettes revenant aux provinces et aux ETD, et ce, en violation des dispositions constitutionnelles.

Par rapport à 2016, la situation s'est dégradée non seulement au niveau des anciennes provinces, mais aussi et surtout, pour les provinces nouvellement créées dont tous les services ne sont pas encore au point.

### D. Dimension 4 : Accès et distribution des services

#### a. Assainissement du milieu (ODD 6)

La moyenne nationale en matière d'assainissement, en milieu rural, est de 9,2 %, avec des disparités provinciales. Par contre, en milieu semi-urbain, la moyenne nationale est 9,76%, avec toujours des disparités sur le plan provincial.

En RDC, il y a 4 provinces sur les 26, qui ont un taux d'accès à l'assainissement en milieu rural élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%. Il s'agit des provinces suivantes : Kasai, Lualaba, Sankuru et Kasai central. Celles qui ont un taux d'accès à l'assainissement inférieur à 5%, en milieu rural, sont : Equateur, Maniema, Kwango, Kongo central, Kinshasa, Kwilu, Mai-Nombre, Mongala, Tshuapa, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Uélé et Tanganyika. La moyenne nationale, en milieu rural, est de 9,2%.

Par contre, en milieu semi-urbain, les provinces qui ont un taux d'accès le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%, sont les suivantes : Haut-Katanga, Haut-Lomami, Tanganyika et Kongo central. Celles dont le taux est inférieur à 5%, sont : Equateur, Kasai oriental, Mai-Ndombe, Mongala, Lomami, Kwango, Kwilu, Nord-Kivu, Sud-Ubangi et Sud-Kivu. En milieu semi-urbain, la moyenne nationale se situe à 9,76%.

#### b. Transports

Les infrastructures des transports en RDC se caractérisent par leur vétusté ou leur inexistence. A la base de cette situation, on peut citer le manque d'entretien et les destructions dues aux différentes guerres.

La RDC compte 4 structures qui gèrent le secteur des transports, il s'agit de :

- Office des Routes (OR) ; Office des Voiries et Drainages (OVD) et la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) pour les routes ;
- Régie des Voies Fluviales (RVF) pour les Voies fluviales et lacustres ;
- Régie des Voies Aériennes (RVA) pour les Voies aériennes.

Le réseau routier de la RDC, par types de route, est composé de :

- Routes nationales : 58.129 Km ;
- Routes urbaines : 7.400 Km ;
- Routes de dessertes agricoles : 86.000 Km.

La structure habilitée à entretenir les routes, en RDC, est l'Office des routes, qui a dans ses attributions l'entretien d'environ 58.000 Km de routes. Il est cependant confronté à des très sérieux problèmes de trésorerie qui le contraignent à ne travailler qu'avec les moyens de bord. Des projets de réhabilitation, d'ouverture et d'entretien de route en provinces souffrent de cette précarité qui n'a pas permis à l'OR de répondre aux attentes de la population.

Par contre, l'Office des voiries et drainage (OVD), qui gère environ 7.000 km des routes urbaines, souffre d'un problème évident de gestion notamment dans l'attribution des marchés, qui se font par la procédure de gré à gré et souvent dans un cadre restreint. La qualité du travail également décriée par certains usagers.

Quant à la Direction des voies de desserte agricole (DVDA), elle a dans ses attributions la gestion d'environ 87.000 km des routes de desserte agricole. Conjointement avec la Régie des voies navigables (RVF), elle entretient 11.000 km du réseau hydrographique et navigable de la RDC, classés de 4<sup>ème</sup> catégorie (mouillage entre 0,60-0,90 m).

Selon l'OCDE<sup>10</sup>, la « situation du secteur des transports a des conséquences dramatiques dans l'ensemble du pays, telles que l'insécurité, l'absence de cohésion socio-économique intérieure, la paupérisation des régions isolées et la limitation du développement et des échanges commerciaux. L'essentiel du territoire de la RDC est actuellement inaccessible. Les communications entre les chefs-lieux et les autres villes des provinces, ainsi que l'accès aux zones rurales n'est souvent plus possible. »

Parmi les voies navigables, celles qui viennent en première position, en termes de distance sont :

- Fleuve Congo (1.734 Km) ;
- Itimbiri (1.600 Km) ;
- Mongala (1.340 Km) ;
- Kasai (1.040 Km).

Dans ce secteur, il existe un réseau de 16.000 km des voies navigables et de 40 ports fluviaux axés sur le fleuve Congo ses affluents et lacs dont la gestion est assurée par la Régie des voies fluviales (RVF). Cependant, l'absence de dragage pendant des années, la dégradation générale des voies et des ports, ainsi que le pillage du matériel ont rendu la navigation très dangereuse et très peu rentable.

Dans le secteur de la navigation aérienne, on note que pratiquement toutes les grandes villes de la RDC possèdent un aéroport, aérodromes ou pistes d'atterrissage, à l'exception de celles de la province du Kwango.

<sup>10</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Perspectives économiques en Afrique 2005-2006 : RDC », Paris 2006.

L'absence d'un plan de transport national, le vieillissement et la dégradation des infrastructures et la mise en place d'un système performant des transports constituent autant de défis pour la RDC dans les années à venir.

### c. Communication et information (NTIC et sociétés de Télécom)

Sous cette rubrique, on distingue par catégories les médias suivants : les radios et télévisions publique, commerciale, confessionnelle, commerciale et confessionnelle, humanitaire, thématique et indéterminée.

On peut aussi citer, les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui constituent un vecteur par excellence de développement, alors que la RDC accuse un retard énorme par rapport à la majorité de ses voisins. Avec 4 grands opérateurs (Vodacom, Airtel, Orange et Afritel) dans ce domaine, le pays est entrain de connaître une profonde mutation dans ce domaine, avec des incidences sur la vie de la population.

En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de pénétration mobile de 49% pour le premier trimestre 2015. De source sûre, il nous revient que les abonnements à l'Internet mobile 3G s'élèvent à environ 6 000 000 d'abonnés, soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 150%<sup>11</sup>.

A titre de comparaison, en 2012, moins de 700 000 Congolais avaient accès à Internet en RDC, sur quelque 70 000 000 d'habitants, **soit moins de 1% de la population.**

*Le secteur des télécommunications est un des principaux contributeurs au budget de l'Etat. « Pour être en phase avec l'évolution de ce secteur, notre pays a été branché à la station d'atterrissage de Muanda, ce qui a permis l'installation d'un réseau à haut débit dans le pays et l'entrée de celui-ci dans l'économie numérique.*

*Aujourd'hui, plus de 5.000 km de fibres ont été déployés à travers le pays. Cette installation nous permettra d'accroître le taux de pénétration du téléphone pour le faire passer de 30 à 50 %. A ce propos, il y a lieu de noter que pour la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés a connu une progression fulgurante, passant de 14.000 en 2001 à 20 millions aujourd'hui(2014),».*

*Le déploiement des fibres optiques dans toutes les provinces va permettre à celles-ci d'entrer dans l'économie numérique. Ce qui permettra dépasser le cap de 30 millions de personnes connectées, avec certainement une différence entre le milieu rural et le milieu urbain.*

*Il va sans dire que l'accès à Internet va augmenter de manière substantielle après le déploiement à travers le pays de ces fibres optiques.*

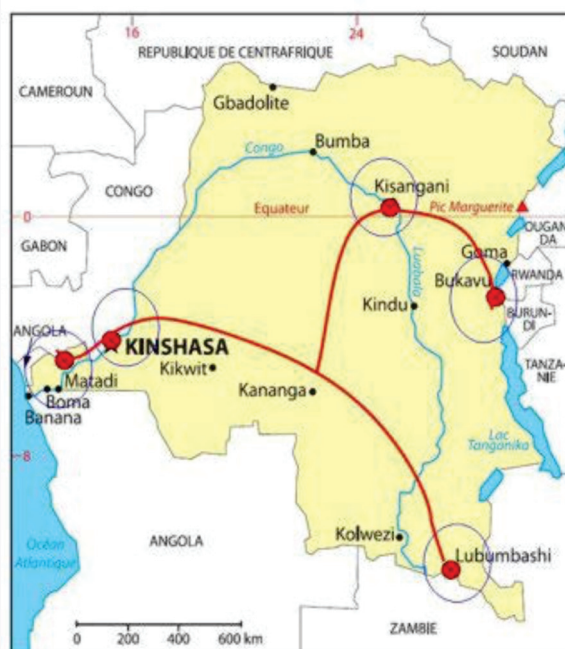
<sup>11</sup> Radiokapi.net, « NTIC : la RDC connaît un taux de pénétration mobile de 49% », 4 juin 2015.

<sup>12</sup> Discours du Chef de l'Etat sur l'évolution des NTIC en RDC, in *Mediatic* du 22 décembre 2014.

<sup>13</sup> Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

La figure ci-dessous montre la manière dont les fibres optiques seront déployées à travers le pays.

**Figure 6 : Carte du déploiement de la fibre optique en RDC**



Source : Eric Norman-Thibeaud

Au 31 décembre 2016, on estimait que la RDC comptait environ 28,8 millions d'abonnés en téléphonie mobile, soit 36% de la population et le taux de pénétration dans les grandes villes se présentait de la manière suivante :

**Tableau 1: Taux de pénétration de téléphonie mobile dans les grandes villes de la RDC**

N°	Villes	Taux de pénétration
1.	Bukavu	90%
2.	Goma	89%
3.	Kananga	61%
4.	Kikwit	75%
5.	Kindu	60%
6.	Kinshasa	90%
7.	Kisangani	75%
8.	Lubumbashi	89%
9.	Mbandaka	72%
10.	Matadi	90%
11.	Mbuji-Ma'yi	84%

Source : Congo autrement, « Etude sur la téléphonie mobile en RDC », 19 juin 2017.

<sup>13</sup> Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

Le classement des provinces en nombre de stations de radiodiffusion toute catégorie en ordre décroissant, se présente de la manière suivante : Nord-Kivu (31), l'ancienne province du Katanga (28) et Kinshasa (27). Par contre, le nombre de stations de télévision par ordre croissant donne : Maniema (3), l'Equateur avec 13 radios et 2 télévisions et l'ancienne province de Bandundu (6).

Quant au nombre de journalistes par sexe et par province, par ordre d'importance, les 3 donne : Kinshasa avec 1.137 journalistes, dont 832 hommes et 305 femmes, l'ancienne province du Kasai oriental avec 325 journalistes, dont 325 hommes et aucune femme. Le nombre de journalistes par sexe et par province, dans les 3 provinces placée en dernière position, se présente comme suit : l'ancienne province orientale avec 20 journalistes, dont 17 hommes et 3 femmes, Maniema avec 31 journalistes, dont 26 hommes et 5 femmes et enfin, l'ancienne Equateur avec 48 journalistes, dont 40 hommes et 8 femmes.

Enfin, pour l'ensemble de la RDC, les femmes représentent environ 18% dans la profession.

#### **d. Education (ODD 4)**

Dans le domaine de l'éducation, les 3 provinces qui ont un taux de scolarisation élevé sont : Kinshasa (13,2%), les provinces de Kwango et de Kwilu (5,3%) et la province du Kasai oriental (4,4%). Par contre, le taux de scolarisation le moins élevé, on le trouve dans les provinces suivantes : Kasai central (2,2%), Tshopo (2%) et Nord-Kivu (1,5%)<sup>14</sup>.

En termes de nombre de classes de primaire, les provinces en tête sont les suivantes : le Kwango et le Kwilu (61.015), le Haut-Katanga (46.569) et la Tshopo (40.338). Celles qui sont considérées comme les dernières sont : Maniema (11.495), Kongo central (18.469) et Nord-Kivu (27.573).

Quant à l'indice de parité au secondaire, les provinces qui ont l'indice le plus élevé sont : Kinshasa (1,0), Nord-Kivu (0,8) et Kongo central (0,7). Celles qui ont l'indice le plus bas, sont les suivantes : le Kasai central (0,5), le Maniema (0,5) et la province de l'Equateur (0,5).

Toutefois, on note une inadéquation entre la formation et les réalités professionnelles. D'où, la nécessité d'adapter la formation aux besoins actuels du monde professionnel compte tenu de grandes mutations qui s'opèrent dans le monde.

#### **e. Electricité (ODD 7)**

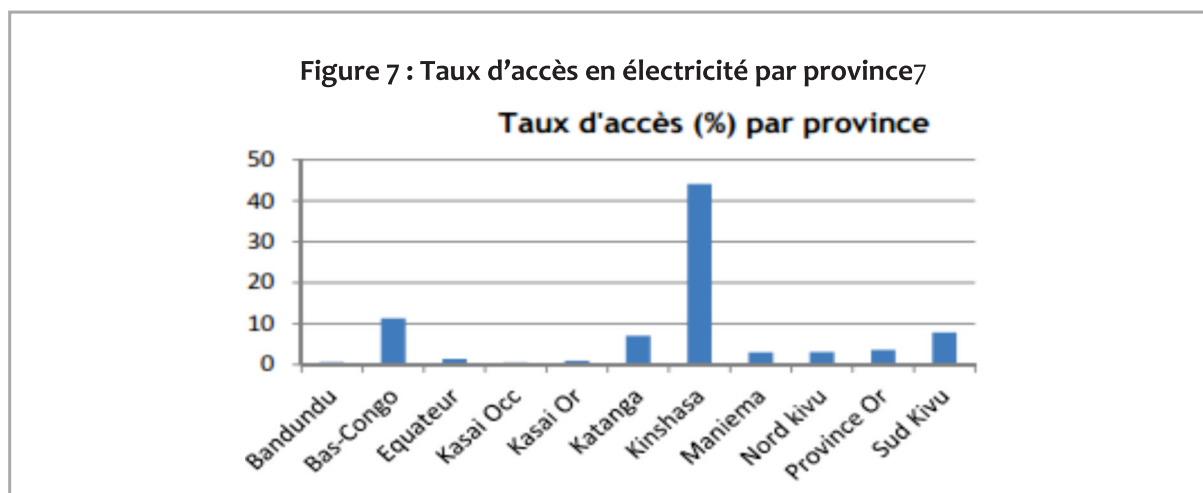
La RDC dispose de 12 centrales hydroélectriques réparties de la manière suivante : Kongo central avec 3 centrales, la province de l'Equateur avec 1 centrale, la province de la Tshopo, avec 1 centrale, le Sud-Kivu avec 3 centrales et enfin, la province du Haut-Katanga avec 4 centrales, qui fournissent au total, une puissance installée de l'ordre de 2.590 Mégawatts. Celle-ci ne représente qu'environ 3% du potentiel national.

Le taux d'accès à l'électricité est de 17,147%<sup>15</sup> et la moyenne au niveau des provinces est de 1%.

La figure 7 ci-dessous, donne le taux d'accès en électricité par provinces, dans l'ancienne configuration des 11 provinces et l'on constate des disparités énormes entre les provinces.

<sup>14</sup> Ministère du Plan et SRM, Institut National de la Statistique (INS), « Annuaire statistique 2015 » Kinshasa, 2015

<sup>15</sup> Données Banque mondiale, 2016



Source : UNDP-Rapport énergie durable pour tous horizons 2030, Kinshasa août 2013.

Bien que ce taux soit faible pour certaines provinces, voire insignifiant pour d'autres, il n'en demeure pas moins que chaque province dispose des potentialités énergétiques importantes qui ne sont pas encore exploitées de manière marginale.

#### f. Habitat (ODD 11)

Cette rubrique reprend les conditions de vie des ménages selon que leur logement est en matériaux durables ou en terre battue avec ou sans électricité, avec ou sans eau courante avec les conditions sanitaires admises ou non. La RDC accuse un déficit annuel évalué à 3 millions de logements entre 2001 et 2015. Il existe un Plan National d'Actions pour l'Habitat qui date de 2001 et qui nécessite une actualisation compte tenu de la nouvelle configuration de 26 provinces et aussi de la pression démographique.

En classifiant les ménages, selon le type de logement, on distingue 6 provinces dont les ménages occupent des maisons de type traditionnel, parmi lesquelles il y a : la province de l'Equateur et celle du Sud-Ubangi, qui comptent 92% de ménages. Elles sont suivies des provinces du Kasai et du Kasai central, avec 90%, ex-æquo avec les provinces du Kwango et du Kwilu.

Par contre, à Kinshasa, il y a environ 39,4% de ménages qui habitent encore dans de logement de type traditionnel.

La moyenne nationale dans ce domaine est de 78,6%.

#### g. Santé (ODD 3)

Dans le domaine de la santé, les indicateurs ci-après ont été retenus pour faire des comparaisons entre les provinces :

- Nombre de femmes enceintes vaccinées : les 3 provinces en tête sont : Kinshasa (281.498), Nord-Kivu (221.598) et Ituri (200.484) ; les 3 dernières provinces sont : Bas-Uélé (40.204), Nord-Ubangi (52.072) et Maï-Ndombe (62.768).
- Nombre de médecins par provinces : les 3 provinces qui viennent en première position sont Kinshasa (1.819), le Haut-Katanga (661) et le Sud-Kivu (580) ; celles qui occupent les dernières places sont les suivantes : la province de l'Equateur et du Sud-Ubangi (146), Maniema (184) et la province du Kasai central (228).
- Nombre de centre de santé (CS) : les 3 provinces disposant d'un nombre élevé de centres sont : la Tshopo (1.273), la province de l'Equateur (1.186) et les provinces de Kwilu et du Kwango (1.086) ; les 3 dernières provinces sont les suivantes : Maniema (277), Kinshasa (337) et le Kongo central (384).



Il se dégage de ces indicateurs que les disparités entre les provinces sont énormes, car certaines provinces sont mieux loties que les autres. Avec la nouvelle configuration de 26 provinces et l'insécurité qui persiste dans nombre de ces provinces, ces problèmes de santé risquent de se produire encore avec beaucoup plus d'acuité.

#### h. Sécurité alimentaire (ODD 2)

Du tableau 1, il ressort clairement que pratiquement toutes les nouvelles provinces sont en situation d'insécurité alimentaire bien évidemment à des degrés différents. Dans ce lot, il y a 3 provinces qui sont en situation d'insécurité aiguë, à savoir, et par ordre d'importance : la province du Kasai central, avec 34%, suivie de la Province du Tanganyika, avec 33%, et enfin la province du Kasai oriental avec 28%.

**Tableau 2 : pourcentage de la population rurale en situation d'insécurité alimentaire**

N°	Provinces	Population	Nombre de la population en phase de crise 3+	Pourcentage (%) de la population en insécurité alimentaire
1.	Bas-Uélé	1.234.205	155.325	13%
2.	Equateur	1.873.130	112.198	6%
3.	Haut-Uélé	1.701.503	68.769	4%
4.	Haut-Lomami	3.632.533	198.860	5%
5.	Haut-Katanga	2.045.932	157.620	8%
6.	Ituri	5.226.511	554.370	11%
7.	Kasai central	3.286.836	1.122.464	34%
8.	Kasai oriental	1.791.054	408.920	28%
9.	Kongo central	3.317.595	-	-
10.	Kwilu	3.943.343	561.833	14%
11.	Kwango	2.294.566	285.441	12%
12.	Lomami	2.930.836	138.807	5%
13.	Maniema	2.129.129	223.277	10%
14.	Nord-Kivu	8.027.714	619.557	8%
15.	Sud-Kivu	5.566.934	561.762	10%
16.	Tanganyika	<b>2.815.855</b>	<b>919.391</b>	<b>33%</b>
17.	Tshopo	2.109.955	188.288	9%
18.	Sud-Ubangi	2.561.215	114.965	4%
<b>TOTAL</b>		71.719.669	7.705.351	11%

Source : IPC-cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15<sup>ème</sup> cycle d'analyse IPC.

Les raisons majeures de cette situation sont les suivantes :

- la situation d'insécurité qui prévaut dans ces 3 provinces, notamment avec la rébellion de « Kamwina Nsapu » dans le Kasai central, dont les ondes de choc se sont répandues sur les provinces voisines;
- le conflit qui oppose les Bantu et les Twas, dans la province de Tanganyika. Ce conflit a débordé sur la province du Haut-Katanga voisine.
- Enfin, le conflit récurrent qui affecte l'Est du Congo, depuis plus de deux décennies.

Par rapport à 2016 (14<sup>ème</sup> cycle), la situation d'insécurité alimentaire s'est aggravée passant de 5,9 millions de personnes touchées à 7,7 millions de personnes en 2017<sup>16</sup>, soit 11% de la population.

#### **i. Eau potable (ODD 6)**

Les provinces qui ont un taux de couverture élevé en eau potable (EAP) en milieu rural, c'est-à-dire supérieur à 20% sont les suivantes par ordre d'importance : Nord-Kivu (51,3%), Kongo central (35,1%), Kinshasa (25,3%) et Sud-Kivu (20,3%). Celles qui ont un taux inférieur à 5%, sont : Tshopo, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Tshuapa, Sankuru et Kasai central. La moyenne nationale est à 17,3%.

Pour ce qui est du taux de couverture en eau potable (EAP) en milieu semi-urbain, les provinces qui ont le taux le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20% sont : Sud-Kivu, Kongo central, Mongala, Tshuapa, et Nord-Ubangi. Celles qui ont un taux de couverture en eau potable (EAP) inférieur à 5% sont : Haut-Katanga, Kasai oriental, Kwango, Mai-Ndombe, Tanganyika, Haut-Lomami et Lomami. La moyenne nationale se situe à 12,3%.

## **2.2. POINTS DE CONVERGENCE**

### **2.2.1. PSG 1 : Politiques légitimes et inclusives**

La RDC est un pays post-conflit où persistent encore des foyers de tension, de basse intensité, à l'Est dont le Kivu est devenu l'épicentre. Le 23 décembre 2018, ont lieu les premières élections démocratiques qui ont assuré la première alternance sur le plan politique.

En principe, ces élections auraient dû avoir lieu en décembre 2016. Faute de ne pouvoir les organiser dans le délai constitutionnel, le pays, tout comme les provinces, a connu des soubresauts et des convulsions sociopolitiques qui ont conduit à la bipolarisation de la vie politique du pays et à la stigmatisation de certains.

C'est justement dans ce cadre que deux Dialogues ont été organisés. Nonobstant la tenue de ces deux dialogues, la situation politico-sécuritaire des provinces n'a fait que se dégrader davantage. Ces tensions sociopolitiques ont aiguë les rivalités interethniques qui entraînent la création des milices et autres groupes armés. Tous ces événements ne sont pas de nature à favoriser l'inclusivité.

### **2.2.2. PSG 2 : Sécurité**

Les guerres et conflits récurrents depuis plus de deux décennies, la présence des groupes armés étrangers et nationaux, à l'Est de la RDC, ainsi que l'implication des pays voisins dans le pillage des ressources naturelles de la RDC, font que la situation sécuritaire des provinces demeure fragile et volatile<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> IPC-Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aigüe-juin 2017, 15<sup>ème</sup> cycle d'analyse IPC.

Par rapport à 2016, la situation semble même s'envenimer notamment avec l'activisme des rebelles de l'ADF/NALU, dans le Nord-Kivu, particulièrement dans le territoire de Beni et la résurgence des groupes armés et milices<sup>18</sup>.

A cela, il faut ajouter la présence des éleveurs Mbororo<sup>19</sup>, les déplacés internes dont le nombre avoisine les 4 millions de personnes compliquent encore davantage la situation sécuritaire des provinces de l'Est et du Nord, et donc du pays<sup>20</sup>.

Cette situation de fragilité qui semble perdurer entraîne forcément des incidences négatives sur le plan humanitaire, politique, économique et social au niveau des provinces. Enfin, la réforme de l'Armée et des services de sécurité qui est toujours en cours doit, en principe, arriver à mettre en place une armée républicaine et citoyenne afin d'assurer l'intégrité du territoire national et de sécuriser les citoyens et leurs biens.

### 2.2.3. PSG 3 : Justice

Comme pour la sécurité, le secteur de la justice est en pleine réforme et malgré certains progrès réalisés, il n'en demeure pas moins que les défis à relever sont encore nombreux et de taille, surtout dans les provinces. Il s'agit notamment des défis ci-après : l'accès à la justice, la confiance du public face aux institutions du secteur de la justice, le manque d'infrastructures et de transparence, l'interférence et l'ingérence de la politique sur la justice, la corruption généralisée, le trafic d'influence etc.

Tout comme les autres secteurs de la souveraineté, la justice a beaucoup souffert des conflits et des années de récession que la RDC a connues. Au plan institutionnel, la détérioration du « service public de la justice » a eu pour conséquence le développement d'un sentiment d'insécurité et surtout d'impunité. Malgré sa volonté de doter le pays d'une justice impartiale, accessible et permettant aux congolais d'exercer pleinement leurs droits économiques, sociaux et humains, la réforme du système judiciaire traîne encore le pas et les dysfonctionnements constatés demeurent d'actualité.

Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer :

- Faiblesse organisationnelle et institutionnelle du Ministère de la Justice et des Droits Humains (ressources humaines et financières insuffisantes) ;
- Désuétude du cadre juridique, des procédures et des processus, ainsi que le déficit de la diffusion des textes légaux et réglementaires ;
- Faiblesse du système de formation et de perfectionnement des acteurs de la justice ;
- Manque de confiance des investisseurs et de la population à l'égard du système, délais de procédures et faible accessibilité des justiciables et des victimes aux services de justice (coût de la justice, vulgarisation des textes, couverture juridictionnelle) ;
- Carence de mécanismes fiables de contrôle sur le rendement de la justice, et absence des systèmes de collecte et gestion des statistiques judiciaires et pénitentiaires dans l'ensemble du territoire ;
- Persistance des problèmes de nutrition, santé et de sécurité dans les prisons, marquées par des violations des droits de l'homme.

<sup>17</sup> Smith MPAKA, Rapport national sur la sécurité-PSG 2, Septembre 2013

<sup>18</sup> Bulletin de Radio Okapi, en date du 15 octobre 2018, sous le titre : « *Tueries de Beni : plaidoyer pour l'ouverture des enquêtes de la CPI* ».

<sup>19</sup> Éleveurs nomades, leur présence est signalée en RDC en 2000, après les premières vagues de 1940 et 1960 repoussées ; ils vivent dans au moins 18 États d'Afrique et leur nombre est estimé à 1,85 millions répartis entre ces États.

<sup>20</sup> Selon, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), dans *le Vif* du 27 août 2017.

#### **2.2.4. PSG 4 : Fondements économiques**

La bonne marche de l'économie est fonction de plusieurs facteurs dont un des plus importants est la situation sociopolitique.

Par ailleurs, l'économie congolaise demeure pratiquement, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, extravertie<sup>21</sup> et donc sans valeur ajoutée, car aucun processus de transformation des ressources naturelles n'existe. Aussi, demeure-t-elle dans sa grande majorité entre les mains des étrangers, surtout dans les provinces.

On observe aussi cette présence étrangère dans l'économie informelle où les étrangers ont pratiquement la main mise sur l'exploitation des ressources naturelles, surtout à l'Est, au Nord-Est, au Sud et Sud-Est en dépit de l'existence des codes miniers, forestiers et autres. Par rapport à 2016, la situation semble ne pas s'améliorer. De manière générale, les infrastructures se trouvent être dans un état de délabrement avancé comparativement à l'époque coloniale, par exemple.

#### **2.2.5. PSG 5 : Revenus et Services**

Par rapport à 2016, le secteur des revenus et services peinent à trouver ses couleurs étant donné que ce secteur est gangrené par la corruption, le coulage des recettes et cela se ressent par la faible mobilisation des recettes fiscales pour les provinces.

Dans l'entretemps, on assiste à l'informatisation et à la privatisation sans cesse des services sociaux de base. Ce qui entraîne une baisse de la qualité des services rendus avec des conséquences sur le plan de la santé, de l'enseignement et de l'environnement.

En outre, la résurgence de certaines maladies endémiques déjà vaincues jadis comme le choléra, la peste et la tuberculose dans les provinces constitue un autre facteur de détérioration du bien-être de la population.

En outre, la réapparition de la maladie à virus Ebola, d'abord, dans l'ancienne province de l'Equateur, la neuvième épidémie, et ensuite, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la dixième épidémie, va entraîner, forcément, un ralentissement des activités économiques de ces provinces pendant un certain temps avec des incidences négatives sur le bien-être de la population.

La province du Nord-Kivu est particulièrement confrontée, à la fois, par les tueries des ADF/NALU, notamment dans la ville de Beni et par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce qui, à moyen et long terme, va peser tant sur le développement tant économique que social de cette province.

---

<sup>21</sup> Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Examen des politiques commerciales, *Rapport de la RDC*, 20 octobre 2010

## 2.3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### 2.3.1. PSG 1 : Politique légitime et inclusive

- Parachever le processus de décentralisation par la mise en place de différentes réformes de l'armée, de la police, des forces de sécurité, de la fonction publique afin de doter les provinces, y compris les ETD, d'une certaine autonomie financière et administrative de manière à mener à bien leurs projets ;
- Eviter les crises institutionnelles à répétition entre l'exécutif provincial et l'Assemblée provinciale qui bloquent le fonctionnement harmonieux de l'administration provinciale et ce, au détriment de la population ;
- Mettre fin aux ingérences et interférences du politique sur le pouvoir judiciaire afin d'assurer à ce dernier son indépendance ;
- Créer/redynamiser des structures de résolution des conflits intra et intercommunautaires de manière à promouvoir la culture de la cohabitation pacifique, à faciliter le dialogue, à prévenir et à anticiper sur certains événements ;
- Mettre en place des mécanismes de participation de la population marginalisée ou vulnérable à la prise des décisions (formaliser les consultations populaires – tribune populaires, comités divers).

### 2.3.2. PSG 2 : Sécurité

- Réorganiser l'armée, la police et les forces de sécurité pour qu'elles deviennent réellement républicaine et professionnelle afin d'assurer la défense de l'intégrité du territoire national en leur donnant des moyens par une loi de programmation militaire adaptée ;
- Créer les conditions favorables pour le retour des déplacés internes dans leurs villages ou territoires d'origine ;
- Mener le plaidoyer pour le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine ;
- Mettre en place une police de proximité dans toutes les provinces ;
- Trouver une solution aux migrations forcées des éleveurs peuls Mbororo, notamment dans les provinces du Bas et Haut-Uélé, soit en les renvoyant dans leurs pays d'origine, comme cela fut le cas entre les années 1970 et 1990, soit alors, en les « sédentarisant » comme cela s'est fait au nord du Cameroun<sup>22</sup>.

### 2.3.3. PSG 3 : Justice

- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans tous les territoires et procéder à l'affectation des magistrats dans ces territoires ;
- Procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice formelle ;
- Rendre accessible la justice à tous ;
- Construire/réhabiliter et équiper les anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires ;
- Vulgariser les textes légaux relatifs à la réforme du système judiciaire (envisager de les traduire et vulgariser en langues nationales) ;
- Informatiser le système de collecte et de gestion des données statistiques judiciaires et pénitentiaires.

<sup>22</sup> Natali KOSSUMNA LIBA'A, Patrick DUGUE, Emmanuel TORQUEBIAU, « L'élevage Mbororo sédentarisé au nord du Cameroun. Entre adaptation et impuissance face aux insécurités ». L.SEINY –BOUKAR, P. BOUMARD. *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, avril 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 10 p., 2010.

#### 2.3.4. PSG 4 : Fondements économiques

- Réhabiliter les infrastructures de transport et voies de communication ;
- Renforcer les structures de gestion des infrastructures de transport et voies de communication telles que l'Office de routes (OR), l'Office de Voiries et drainage (OVD), la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), la Régie des Voies aériennes (RVA), la Régie des Voies Fluviales (RVF), la Société congolaise des Postes et télécommunications (SCPT) et la Division des voies de desserte agricole (DVDA) ;
- Mettre en application stricte et rigoureuse des différents codes, notamment le nouveau code minier, forestier, lois portant disposition sur l'agriculture etc. ;
- Mettre en application/faire respecter les textes réglementant le commerce en RDC ;
- Evaluer les travaux de COPIREP en vue de formuler les nouvelles orientations ;
- Vulgariser et appliquer scrupuleusement le code des investissements ;
- Constituer un fonds en faveur des générations futures en application du Code minier.

#### 2.3.5. PSG 5 : Revenus et services

- Etablir un répertoire reprenant tous les assujettis fiscaux catégorie par catégorie ;
- Sensibiliser la population à la culture du civisme fiscal ;
- Assurer à tous l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir un service public de qualité accessible à tous et promouvoir une fonction publique attractive et valorisante ;
- Améliorer l'accès aux NTIC.

### 2.4. CONCLUSION

La RDC est à la croisée des chemins dans son évolution sur le chemin de la démocratie, avec à la clé la première alternance démocratique en décembre 2018, et qui va ainsi permettre à cette dernière de se situer, parmi les exemples de la démocratie en Afrique.

Par ailleurs, certaines provinces sont maintenant à leur troisième évaluation de la fragilité et le constat fait dans ce domaine est toujours le même dans les 18 provinces couvertes, à savoir l'absence de l'Etat dans certains territoires ou chefferies. Ce qui suppose que la population est à la merci des groupes armés et autres milices.

Cette situation est la conséquence des guerres et conflits récurrents qui affectent l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies. A cela, il faut ajouter les groupes armés étrangers et les milices qui sévissent à l'Est, les réfugiés qui viennent des pays voisins (RCA, Sud-Soudan), les refoulés congolais des pays limitrophes ainsi que les incursions des armées étrangères, notamment l'armée ougandaise, rwandaise, burundaise et angolaise.

Tous ces événements créent ainsi une situation sécuritaire et humanitaire dangereuse qui nécessite que solution soit trouvée pour la population par l'Etat congolais.

Les provinces de la RDC auraient dû déjà s'approprier techniquement et politiquement ce processus New Deal, de manière à se tourner résolument et définitivement sur la voie de la résilience. Si sur le plan technique, l'appropriation est en train de se faire, il n'en demeure pas moins que l'appropriation politique marque encore le pas.

Cette appropriation politique va permettre à l'Etat congolais de pouvoir procéder à sa restauration et donc à renforcer son autorité sur toute l'étendue du territoire national. Il pourra ainsi travailler correctement pour la consolidation de la paix, en mettant en place une véritable armée nationale, républicaine et professionnelle et en assurant l'indépendance de la justice.

Une fois l'autorité de l'Etat rétablie, sur toute l'étendue du pays, par une politique légitime et inclusive (PSG 1), permettant à tout le monde de participer à l'exercice et au jeu démocratiques, les 4 autres PSG seront certainement tirés vers le haut et pourront ainsi contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des provinces et donc au bien-être de la population.

Par ailleurs, l'intégration des éléments du New Deal dans les Plans de Développement Provinciaux (PDP) est d'une grande importance pour permettre la consolidation de la paix et d'un renforcement de l'autorité de l'Etat.

### III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITE DANS LA PROVINCE DE TANGANYIKA







### 3.0. PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DE TANGANYIKA

Elle est issue de l'ancienne province du Katanga, qui a été découpée en 4 provinces. Cette province a une superficie de 134.40 km<sup>2</sup>, elle compte 1.835.000 habitants et a comme chef-lieu, la ville de Kalemie.

Elle est composée de plusieurs tribus dont les principales sont les Baluba, les Batabwa, les Bahemba, les Holoholo et les Basonge. En outre, on dénombre dans cette population des Peuples Autochtones Pygmées dont la présence est signalée dans toute la province du Tanganyika.

La province comprend 6 territoires : Kabalo, Kalemie, Kongolo, Manono, Moba et Nyunzu. C'est la terre des Hemba et des Tumbwe.

La province de Tanganyika n'a pas été épargnée par les conflits et autres groupes armés suite à l'activisme nuisible des groupes armés (Maï-Maï APA NA PALE, Maï-Maï MALAIKA, FDLR et Maï-Maï YAKATUMBA à la frontière avec le Sud Kivu) et du conflit intercommunautaire qui oppose les Bantus aux Batwas, depuis fin 2013.

Malgré les nombreuses tentatives de réconciliation amorcées par les autorités ainsi que par les ONG, nationales et internationales, ce conflit est devenu récurrent et continue à occasionner plusieurs pertes en vies humaines. Les conflits ont également provoqué des mouvements de population, souvent avec des débordements sur les provinces voisines.

#### 3.1. ANALYSE PAR PSG

##### 3.1.1. PSG 1-POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

###### a. Dimension 1 : Accord politique

Dans la première dimension, les observations suivantes ont été relevées par les participants : mis en œuvre des mécanismes de paix pour la cohabitation pacifique entre les Batwas et les Bantous, mise en place des mécanismes sécuritaires par le gouvernement provincial, paralysie de l'Assemblée provinciale, non-respect de la parité, conflit de leadership.

Mise en place de l'exécutif provincial en 2016 avec des résultats satisfaisants dans toutes les entités de la province, dysfonctionnement de certains services publics et institutions, ainsi que mise en place du processus de décentralisation. On a aussi observé l'inefficacité des animateurs due à l'insuffisance des moyens mis à leur disposition.

###### b. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Dans la seconde dimension, les constatations ci-après ont été aussi faites : réduction des espaces d'expression pour l'opposition et les citoyens en général, représailles des actions de la société civile, faible représentation des femmes dans le gouvernement provincial, dans l'Assemblée provinciale et aussi dans l'administration publique, représentation dans les institutions de l'Etat basée sur le militantisme et le tribalisme, pas d'équilibre dans la représentation territoriale, nomination à la territoriale sur base du militantisme, clientélisme etc, candidatures taillées sur mesure pour passer un concours et interférence du pouvoir central dans la gestion de la province.

###### c. Dimension 3 : Relations sociétales

Dans la troisième et dernière dimension, les participants ont fait les observations ci-après : relations tendues entre les Batwas et les Bantous, entre les éleveurs et les agriculteurs, existence des

magistrats des violences sexuelles, des SGBV et tribunal pour enfants, existence des conflits de légitimité dans les groupes, tribalisme, conflits des terres, conflits des étangs, des champs, mise en place du Comité de suivi du forum 2017 travaillant avec une faible capacité technique, financière et organisationnelle, des déplacés internes bénéficient d'une assistance non adéquate dans les camps, les mécanismes de retour sont envisagés par le gouvernement provincial, faible capacité financière des organisations non gouvernementales (ONG), existence des OSC sans siège ; détournement des fonds mis à dispositions pour l'exécution des projets, manque de professionnalisme et de coordination des OSC, inefficacité du cadre de concertation des OSC en province et incapacité dans la coordination des actions.

### **3.1.2. PSG 2-SECURITE**

#### **a. Dimension 1 : Conditions de sécurité**

Les participants ont fait les observations ci-après, pour la première dimension : persistance des massacres et assassinats, les arrangements à l'amiable par rapport au viol sur les filles mineures, répressions, tracasseries, kidnapping, extorsion, braquage, banditisme, viol et violences sexuelles basées sur le genre, multiplicité des services publics, tracasseries frontalières, chevauchement des services à la frontière, corruption à la frontière, perméabilité de la frontière, pléthore des agents à la frontière, complaisance dans la taxation, faible capacité de l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, les sensibilisations de la population par les OSC sur le changement des comportements cas de mauvaise gestion, vulgarisation des textes légaux, faible prise en compte des dénonciations faites, les ONG internationales et les agences du système des Nations-Unies: appuient financièrement, matériellement et techniquement.

#### **b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité**

Dans la deuxième dimension du PSG 2-sécurité, les points suivant ont été soulevés par les participants : institutions opérationnelles, insuffisance des ressources humaines et matérielles pas de police de proximité; gestion déficitaire par manque d'appui financier et logistique, présence des anciens miliciens dans les services de sécurité, services de sécurité dirigés par les agents non qualifiés avec une gestion opaque ; surveillance civile efficace mais limitée; pas des services de sécurité responsables, chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité, collaboration non étroite entre les services de sécurité et la justice, faible collaboration entre les deux services avec les abus de pouvoir des services de sécurité, inexistence de contrôle dans les services de sécurité et la justice et pas de reddition des comptes.

#### **c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité**

Dans la troisième et dernière dimension, les faits ci-après ont été rapportés : crise de confiance des citoyens dans les institutions de la sécurité, déficit de confiance, manque de professionnalisme de certains agents des services de sécurité, persistance de l'impunité au sein des institutions du secteur des services de sécurité, persistance de la corruption des acteurs du secteur de sécurité, diminution de la répression ,discrimination à l'endroit des femmes, des jeunes, des enfants, des personnes vivant avec handicap et VIH,les minorités, traitement inhumain et dégradant, non prise en compte de la vulnérabilité par les institutions de sécurité dans l'exercice de leurs fonctions .

### **3.1.3. PSG 3-JUSTICE**

#### **a. Dimension 1 : Conditions de justice**

Dans la première dimension de la justice, les constatations suivantes ont été relevées : nomination d'un Procureur Général près la cour d'Appel de Kalemie, l'augmentation du nombre des magistrats,

présence du tribunal d'enfants et de la cellule spéciale de répression de la violence basée sur le genre, présence des TRIPAIX et Parquets dans chaque territoire, corruption, trafic d'influence, partialité de la justice, frais exorbitants imposés aux justiciables et coulage des fonds dus au trésor public, manque d'avocats pro deo pour assister les démunis, existence d'antivaleurs dans le secteur de la justice, non indépendance de la magistrature, insuffisance du budget alloué au secteur de la justice, insuffisance des ressources humaines et matérielles allouées au secteur de la justice, faibles ressources allouées au secteur des droits humains, ignorance des lois par les justiciables, corruption et mentalité rétrograde pas d'infrastructures de base, construction des infrastructures abritant les services de la justice uniquement de la ville de Kalemie, manque de personnels compétents, procédures judiciaires trop lentes, coûteuses non indemnisation des victimes des infractions graves

#### **b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice**

Dans la deuxième dimension, les constatations ont été les suivantes : augmentation de rémunération des animateurs du secteur, manque de moyens de locomotion et de communication, absence d'allocation d'un budget pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice, réhabilitation des établissements pénitentiaires de Kalemie par la MONUSCO, opacité dans la gestion des ressources financières destinées au trésor public pour les dossiers pro deo et difficulté de convertir les amendes transactionnelles légiférées en Zaïre, en Francs Congolais.

#### **c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice**

Quant à la deuxième dimension, les participants ont relevés les points ci-après : faible confiance de la population vis-à-vis de la justice, corruption, trafic d'influence, faiblesse des institutions du secteur de la justice en province, abus de pouvoir, corruption des auxiliaires de la justice, l'usage des faux diplômes dans le secteur de la justice, prise en charge partielle des personnes vulnérables par certaines institutions, renforcement partiel de la sensibilisation contre les actes des violences sexuelles et faible affectation des ressources au secteur de la justice.

### **3.1.4. PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES**

#### **a. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance**

Dans la première dimension du PSG 4-fondements économiques, les participants ont fait les observations suivantes : légère amélioration des infrastructures de base, absence d'entretien de quelques infrastructures routières réhabilitées et grande détérioration des infrastructures non réhabilitées, relance timide des entreprises de production et autres unités de production, budget alloué mal exécuté, processus d'identification de tous les assujettis, relance timide des activités économiques et autres unités, délivrance des permis d'exploitation agropastorale non objective et non basée sur des critères rigoureux, favoritisme des autorités au profit des appartenances politiques, clientélisme, népotisme et tribalisme.

#### **b. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance**

Dans la seconde dimension, les points ci-après ont été soulevés : petite amélioration du niveau d'application des textes légaux et réglementaires paie régulière des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, sauf ceux qui sont à l'intérieur de la province, relance timide de l'investissement privé, salaire inférieur au SMIG, faible vulgarisation de la loi agricole, pas d'encadrement technique des agriculteurs, faible production agricole, absence des crédits agricoles et accès difficile au crédit malgré la présence des institutions financières (Banques, institutions des micro-crédit, etc.).

### **c. Dimension 3 : Développement du secteur privé**

Dans la troisième dimension, les faits suivants ont été rapportés : légère amélioration des textes légaux et réglementaires en matière de création d'emplois, légère amélioration du cadre réglementaire du secteur privé, faible accroissement du secteur privé et absence des statistiques pour déterminer l'apport du secteur privé dans l'économie de la province, persistance et manque des moyens pour réguler la concurrence loyale et lutter contre la corruption dans le secteur privé, persistante de la faible contribution du secteur privé dans le paiement de la patente, création d'emploi par quelques banques, absence de nouvelles sociétés de télécommunication, classe moyenne inexistante et non encouragée, persistance de l'inefficacité des systèmes de crédit formel existants, accès aux crédits et aux financements toujours difficile et limité à des groupes de personnes déterminées.

### **d. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles (RN)**

Dans la quatrième et dernière dimension, les constatations ci-après ont été relevées : persistance de la présence des exploitants illégaux et anarchiques des RN dans la province, faible application des textes légaux et réglementaires, respect mitigé des conventions signées par les exploitants des RN, absence de l'autorité de l'Etat dans les sites miniers, corruption, contrôle partiel à cause de l'exploitation artisanale, interférence des hommes politiques, persistance de l'inexpérience dans la résolution des conflits fonciers, agricoles et miniers, faible capacité de négociation, de vérification et d'exécution des contrats, faible transparence de traçabilité dans la commercialisation des matières premières (or, coton), présence des groupes armés, conflits intercommunautaires, déplacement de la population avec la présence des camps des personnes déplacées, faible vulgarisation des principes de gestion durable des ressources naturelles, exploitation des RN sans impact positif sur les conditions de vie des communautés locales, non-respect des instruments juridiques nationaux relatifs à la gestion des RN, non vulgarisation de ces instruments et potentialités non converties en richesses (monnaies fiduciaires).

## **3.1.5. PSG 5-REVENUS ET SERVICES**

### **a. Dimension 1 : Production des recettes**

Dans la première dimension du PSG 5-revenus et services, les constats ont été les suivants : faible recouvrement des recettes par les services compétents, faible vulgarisation des textes légaux et réglementaires régissant les impôts, faible capacité en ressources humaines et institutionnelles, fraude et corruption généralisées, non application des nouvelles dispositions légales en la matière, prolifération des exonérations, ignorance du civisme fiscal dans le chef de la population, forte pression fiscale, taux très exorbitant des mesures de consignation pour les ETD et non installation des guichets uniques, installation des coordinations de certaines divisions en guichet unique, manque de l'éthique professionnelle, mauvaise gestion des ressources publiques, augmentation des agents préposés au traitement des dossiers, insuffisance de l'encadrement des agents et manque des matériaux alloués pour le bon fonctionnement des services.

### **b. Dimension 2 : Administration publique**

Dans cette deuxième dimension, on a relevé les faits suivants : faible budget de l'Etat, mauvaise gestion des ressources financières, augmentation du nombre des institutions financières, insuffisance en ressources humaines spécialisées, mauvaise gestion des ressources humaines, dévouement du personnel de l'administration publique en dépit des conditions de travail difficiles, la non mécanisation des agents et des omissions, existence de nombreux cas de fictifs et la mauvaise gestion de la retraite, etc., faible appropriation du budget par les ministères sectoriels,

manque de transparence dans la passation des marchés et pas de reddition des comptes par le gouvernement provincial.

### c. Dimension 3 : Fournitures de services

Dans la dimension relative aux fournitures des services, on a fait les observations suivantes : faible vulgarisation des textes légaux, fraude dans les institutions publiques et services d'assiette, non-respect des textes légaux régissant les secteurs, installation de certaines régies financières provinciales (DRTANK, DGRTANG, CPRTANG et les services d'appui à l'agriculture : SENASEM, INERA, DVDA etc.) et de la coordination SNHR, mise en place des projets phares PESS, STEP, PICAGEL etc., regroupement des associations et des ONG en coopératives et inaccessibilité de certaines zones suite au délabrement très avancé des routes et à l'insécurité.

### d. Dimension 4 : Accès et distribution des services

Dans la dimension relative à l'accès et distribution des services, on a noté que le taux de couverture en eau potable, en milieu rural est compris entre 5 et 10%, contre 17,3%, en moyenne nationale. En milieu semi-urbain ce taux descend à moins de 5%, alors que la moyenne nationale se situe à 12,30% (voir tableau ci-dessous).

L'insécurité alimentaire frappe environ 80% de la population compte tenu du conflit entre Bantu et Twa.

## 3.2. ANALYSE DU SPECTRE

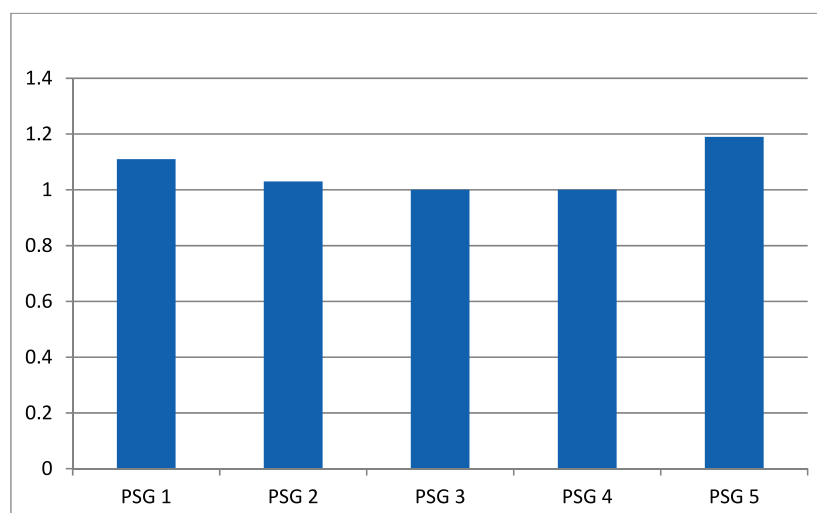
### 3.2.1. Spectre en chiffres

Tableau 20 : spectre

PSG	Phase 1 : Crise	Phase 2: Reconstruction	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience
Politique inclusive	1,11				
Sécurité	1,03				
Justice	1				
Fondements Economiques	1				
Revenus et Services	1,19				

Source : Matrice de fragilité de la province

### 3.2.2. Spectre en histogramme de la province du Tanganyika



Source : Matrice de fragilité de la province

Le spectre de la province indique que tous les 5 PSG sont dans la phase de crise et que des problèmes, et non des moindres, subsistent encore dans tous les 5 PSG. Malgré les quelques progrès enregistrés dans le domaine de la justice, la province, qui est de création récente, connaît de très sérieux problèmes, notamment sur le plan sécuritaire et sur le plan des relations intercommunautaires avec le conflit entre les Bantous et les Batwas. Ce conflit affecte sérieusement le fonctionnement de la province.

Les 2 PSG relatifs à la justice et à la sécurité sont au plus bas niveau et cela ne peut qu'être source d'instabilité et de fragilité pour la province.

A ce titre, les défis à relever sont nombreux et complexes mais, ils ne sont pas insurmontables pour autant.

## IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS







#### **4.1.1. PSG 1-Politique légitime et inclusive**

Dans le domaine de politique légitime et inclusive, les recommandations suivantes ont été faites :

- Organiser des dialogues francs entre les communautés en conflits ;
- Vulgariser les textes légaux sur la liberté d'expression afin de permettre aux citoyens d'exercer librement leurs droits tels que reconnus par la constitution ;
- Dénoncer les antivaleurs comme le tribalisme, le népotisme, le clientélisme etc. ;
- Mobiliser les fonds pour organiser le retour de tous les déplacés internes.

#### **4.1.2. PSG 2-Sécurité**

Dans le secteur de la sécurité, les recommandations ci-après ont été émises :

- Sensibiliser la population sur la cohabitation pacifique;
- Vulgariser les textes légaux sur les cas de viol ou des violences et dénoncer les cas observés ;
- Répertorier les acteurs non étatiques de la province;
- Renforcer les capacités des ONG locales viables par les ONG internationales;
- Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour dépolitiser les services de sécurité;
- Sensibiliser la population et les agents de sécurité par rapport à leurs droits et obligations;
- Equiper les services de sécurité et mettre en place la police de proximité dans chaque quartier et village ;
- Dénoncer les détourneurs de deniers publics destinés à la sécurité et instaurer le contrôle parlementaire au niveau de la province.

#### **4.1.3. PSG 3-Justice**

Dans le secteur de la justice, les recommandations ont été les suivantes :

- Mener un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'augmentation des salaires et autres avantages sociaux en faveur des magistrats et fonctionnaires de l'Etat du secteur de la justice ;
- Sensibiliser les magistrats et les fonctionnaires à la prise de conscience professionnelle et à la gestion rigoureuse des deniers publics ;
- Mener un lobbying auprès des décideurs pour l'amélioration des conditions de travail ;
- Construire des nouvelles infrastructures dans les six territoires ;
- Mener un lobbying auprès de décideurs pour construire, réhabiliter et équiper les établissements pénitentiaires
- Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la réforme des lois sur les amendes transactionnelles légiférées en Zaireen lieu et place du Franc Congolais (FC);
- Dénoncer les faussaires des diplômes dans les instances judiciaires et les traduire devant les instances judiciaires.

#### **4.1.4. PSG 4-Fondements économiques**

Dans ce domaine, les principales recommandations ont été les suivantes :

- Mener un plaidoyer pour la réhabilitation du barrage hydroélectrique de Bendera et la réhabilitation des routes et désensablement du port ;
- Mener un plaidoyer auprès des autorités pour éradiquer les milices et groupes armés ;
- Sensibiliser les communautés pour la réconciliation ;
- Sensibiliser et conscientiser les gouvernants et les chefs d'entreprises pour le respect de la législation du travail ;

- Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'application stricte des textes légaux et réglementaires en matière du climat des affaires;
- Vulgariser les textes légaux et réglementaires relatif au climat des affaires;
- Mener un plaidoyer auprès des autorités pour mettre fin à l'activisme des groupes armés dans les cités minières.

#### **4.1.5. PSG 5-Revenus et services**

Dans le secteur des revenus et services, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Promouvoir l'éducation citoyenne et fiscale;
- Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un budget conséquent afin de renforcer les capacités managériales et techniques des agents et cadres de l'administration;
- Renforcer et disponibiliser les moyens techniques et financiers pour augmenter le rendement des ressources humaines dans l'administration publique;
- Instaurer le contrôle parlementaire pour procéder régulièrement à la reddition des comptes au niveau de la province;
- Sensibiliser les agents sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle.

# V. ANNEXES





## ANNEXE 1. MATRICE DE RISQUES

### PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE

Dimension	Sous-dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Accord politique	Processus de paix et dialogue politique	Les mécanismes de paix pour la cohabitation pacifique entre les Twa et le Bantous	Resurgence des milices Twa, Maymay .	Mettre fin a l'activisme des milices en province,	Manque de volonté affichée par les milices TWA et Bantous vis-a vis des décisions prises dans le dialogue inter-communautaire,	Sensibiliser la population à s'accepter mutuellement. Mener des plaidoyers auprès des autorités provinciales, Nationales et internationales pour anéantir les forces résiduelles (Restaurer l'autorité de l'Etat dans les villages jadis en conflits ),	Nombre de populations sensibilisées sur la cohabitation pacifique, la paix restaurée Nombre des dialogues organisés entre les communautés. Nombre de milices recalçitrants arrêtés, jugés et condamnés
		Mis en place de mécanisme securitaire par le gouvernement provincial pour que la population trouve la quietude et circule librement.	deplacements massifs de la population qui a abandonne ses activites champetres.	Organiser des dialogues intercommunautaires	Agenda caché de Twa et Bantous	Organiser des dialogues francs entre les communautés en conflits	Nombre des dialogues organisés entre les communautés.
	Accord sur la division du pouvoir/ lutte pour le pouvoir politique	La paralysie de l'Assemblée provinciale	Mise en place effective des institutions provinciales ( pouvoir législatif et executif) avec tous les animateurs des institutions.	Repartition de pouvoirs en tenant compte de la constitution et de la meritocratie	interference du pouvoir central en province	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour le respect strict de la constitution	Nombre des hommes et des femmes qui se trouvent dans les institutions des prise de decision
		Non respect de la parité	Mise en place effective des institutions provinciales ( pouvoir législatif, judiciaire et	Intégration des femmes dans les postes de prise de décision,	les us et coutumes retrogrades; Mariage précoce, Niveau d'instruction très faible pour les	Nombre des femmes dans les instances de prise de décision,	

PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE						
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience	
					Facteurs de risques	Actions à mener
	<b>Accord sur la division du pouvoir/ lutte pour le pouvoir politique</b>		<p>exécutif) avec tous les animateurs des institutions.</p> <p>Les animateurs oeuvrent ensemble</p>	<p>Les animateurs oeuvrent ensemble</p>	<p>femmes et les préjugés</p> <p>Non représentation équitable de tous les six territoires dans les institutions provinciales</p>	<p>Répartition équitable de tous les territoires dans la gestion des institutions</p> <p>Fonctionnement normal des institutions de la province</p>
		<p>Conflit du leadership</p>	<p>Mise en place de l'exécutif provincial</p>	<p>Le fonctionnement normal des institutions provinciales</p>	<p>Faibles moyens financiers alloués pour le bon fonctionnement des institutions</p>	<p>Mener un plaidoyer pour le fonctionnement effectif de toutes les institutions provinciales</p>
	<b>Présence territoriale de l'Etat (relations centre-périphérie) Environnement propice</b>	<p>La mise en place de l'exécutif provincial en 2016 a donné des résultats satisfaisants dans toutes les entités de la province mais le dysfonctionnement de certains services et institutions dû à la mise en place du processus de décentralisation.</p>	<p>Mise en place des institutions provinciales</p>	<p>respect des textes légaux.</p>	<p>la rétrocession faible et irrégulière.</p>	<p>les institutions provinciales fonctionnent normalement.</p>
		<p>Dysfonctionnement des institutions et services publics</p>	<p>Mise en place des institutions provinciales</p>	<p>Mener un plaidoyer pour que la rétrocession soit conséquente et accordée de façon régulière</p>		

PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Processus politiques et institutions de l'Etat	Environnement propice à la participation politique	Inefficacité des animateurs dû au manque des moyens à leur disposition	Inefficacité des animateurs dû au manque des moyens à leur disposition	Mettre des moyens à la disposition des animateurs	Manque des moyens	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour disponibiliser les moyens; sensibiliser les animateurs sur l'éthique professionnelle	les conditions de travail améliorées
		Réduction des espaces d'expression pour l'opposition et les citoyens en général soumis aux représailles.	Réduction des espaces d'expression pour l'opposition et les citoyens en général soumis aux représailles.	garantir la liberté d'expression à tous	la privation de la liberté d'expression par le pouvoir.	Vulgariser des textes légaux sur la liberté d'expression	Nombre des détenus d'opinion libérés.
		Réprésaille des actions de la société civile	Réprésaille des actions de la société civile	Respect total de la liberté d'expression, d'opinion et de manifestation.	manque de collaboration entre le gouvernement et les OSC. Multiplicité des OSC oeuvrant dans le même domaine	Renforcer les capacités des acteurs de la société civile.	Nombre de détenus d'opinion libérés. Les OSC émergent dans le budget provincial.
	Représentation inclusive dans les institutions de l'Etat	Faible représentation des femmes dans le gouvernement provincial, dans l'assemblée provinciale et aussi dans l'administration publique.	Faible représentation des femmes dans le gouvernement provincial, dans l'assemblée provinciale et aussi dans l'administration publique.	Respect de la constitution dans le choix des animateurs des institutions provinciales.	Non respect de dispositifs constitutionnels relative aux vulnérables	Sensibiliser les femmes et les minorités sur leurs droits et devoirs dans le domaine politique.	présence de vulnérables dans les institutions provinciales
		Resprésentation dans les institutions de l'Etat basée sur le militantisme et le tribalisme.	Resprésentation dans les institutions de l'Etat basée sur le militantisme et le tribalisme.	Respect de la constitution.	Discrimination Tribalisme, clientelisme, etc.	Vulgariser les textes légaux en matière du travail	l'accès au travail basé sur la méritocratie.



PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Processus politiques et institutions de l'Etat	Equilibre de l'exécutif	Pas d'équilibre dans la représentation territoriale.	Pas d'équilibre dans la représentation territoriale.				
		Les animateurs sont nommés sur base du militantisme, clientélisme....., etc	Les animateurs sont nommés sur base du militantisme, clientélisme....., etc	La représentativité constitutionnelle doit être de mise	Nepotisme Le tribalisme clientélisme	Denoncer les antivaleurs.	l'accès au travail basé sur la compétence.
Relations sociales	Relations parmi les groupes	pas de représentativité dans les institutions provinciales	pas de représentativité dans les institutions provinciales	la mise en place des animateurs des provinciales doit tenir compte de la représentativité de toutes les couches de la population	la politisation des institutions provinciales	Denoncer les antivaleurs.	les animateurs sont issus de toutes les couches de la province
		les candidatures pour les concours taillées sur mesure	les candidatures pour les concours taillées sur mesure	le concours doit être ouvert à tout le monde sans discrimination	Tribalisme, Népotisme, clientélisme, trafic d'influence	Denoncer les antivaleurs.	les auteurs des antivaleurs sanctionnés
		interférence du pouvoir central dans la gestion de la province	interférence du pouvoir central dans la gestion de la province	laisser la province se gérer librement	interférence des autorités centrales dans la gestion de la province	Denoncer les antivaleurs.	la province dépolitisée
		Relations tendues entre les Twa et les Bantous, entre les éleveurs et les agriculteurs.	Conflit accentué entre les Twa et les Bantous, entre les éleveurs et les agriculteurs.	La cohésion sociale.	Mauvaise perception des deux groupes sur leurs identités.	Promouvoir la culture de la paix dans la province,	mauvaise perception des identités banie

PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Relations sociales	Relations parmi les groupes	Existence des magistrats de violences sexuelles et SCBV et tribunal pour enfants	Existence des groupes d'enfants dits sorciers ou enfants de la rue et les enfants exploités économiquement et sexuellement	Decourager les arrangements à l'amiable dans le cadre des violences sexuelles	Ignorance des lois sur les violences sexuelles; Non dénonciation et corruption	Vulgariser les lois sur les violences sexuelles	les auteurs des violences sanctionnés, les victimes des violences sexuelles dédommagées
		Existence des conflits de légitimité dans les groupes	Respect de la légitimité	Le changement de mentalité.	Mode de gestion des conflits non adaptés.	Dénoncer les acteurs des conflits intercommunautaires.	les acteurs des conflits sanctionnés ; Entente mutuelle existe.
		Tribalisme, conflits des terres, conflits des étangs d'eau, de champs.	Conflit accentué de toutes sortes	Cohabitation pacifique,	Mauvaise perception des deux groupes sur leurs identités.	Sensibiliser les populations sur le vivre en commun	Absence des conflits.
	Processus pour la réconciliation et la résolution de conflits	Mis en place du comité de suivi du forum 2017 travaillant avec faible capacité technique, financière et organisationnelle.	Non existence d'un mécanisme provincial de règlement des différends locaux.	Retour de tous les déplacés internes dans leurs villages d'origine	Faible capacité financière, campagne d'intoxication.	Faire un lobbying en faveur des populations pour un appui aux activités de développement ( agriculture, élevage...).	Taux de production élevé
		Des déplacés internes bénéficient d'une assistance non adéquate dans les camps.	La persistance des activistes des groupes armés.	Le Retour des déplacés dans leurs villages d'origine	Complicité des autorités politico-militaires administratives ainsi que les acteurs humanitaires.	Mobiliser les fonds pour organiser le retour de tous les déplacés internes.	Nombre de camps de déplacés dépeuplés.
		Les mécanismes de retour sont envisagés par le gouvernement provincial.	conflits intercommunautaires qui ont occasionnés le déplacement massif de la population.	Sécurisation des villages d'origine de déplacés à leurs retour	Règlement des comptes.	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'identification de tous les déplacés internes. Denoncer les faux déplacés et leurs complices.	les déplacés identifiés; les faux déplacés et leurs complices sanctionnés

PSG 1: POLITIQUE INCLUSIVE

		Agenda vers la résilience					
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Relations sociales	Qualité et diversité des organisations de la société civile	La faible capacité financière des organisations non gouvernementales, Existence des OSC en malette; Détournement des fonds mis à l'exécution des projets	La faible capacité financière des organisations non gouvernementales, Existence des OSC en malette; Détournement des fonds mis à l'exécution des projets	Appuyer financièrement les OSC de façon conséquente, Exécution effective des projets ; la création conforme à la loi des OSC	Les OSC en malette et aussi le détournement des fonds mis à l'exécution des projets	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour le financement conséquent des OSC; Dononcer les OSC malette et le détournement des fonds.	Nombre des projets des OSC financés; Nombre des OSC malatte sanctionnées; Nombre de détourners des fonds sanctionnés
		Manque de professionnalisme et de coordination des OSC	Manque de professionnalisme et de coordination des OSC	Encadrement et contrôle des activités des ONG locales et internationales par la province.	Manque de collaboration et communication	Mener un plaidoyer auprès des autorités locales pour la réduction des frais d'enregistrement des OSC.	les OSC sont professionnelles, collaborent, communiquent et sont coordonnées
		L'inefficacité du cadre de concertation des OSC en province,	Existence d'un cadre de concertation des OSC	Credibilité et transparence dans la gestion des fonds.	Gestion opaque des fonds destinés aux projets	Renforcer les capacités des acteurs de la société civile sur la gestion des fonds	la gestion transparente des OSC; les OSC renforcées en gestion des fonds
		Incapacité dans la coordination des actions	Manque d'un bon cadre de concertation par les OSC	Rendre inclusif le cadre de concertation des OSC existantes	Les OSC malette.; Gestion opaque	Renforcer des capacités des acteurs de la société civile sur la gestion de fonds	le cadre de concertation est inclusif.

PSG 2: SECURITE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Condition sécuritaire	Intensité de la violence	persistance des massacres et assassinats, les arrangements à l'amiable par rapport au viol sur les filles mineurs	les guerres inter-ethniques et affrontements entre groupes armés contre l'armée régulière	l'application de la loi sur les violences sexuelles; retour effectif de la paix	la passivité de l'autorité publique.	sensibiliser sur la cohabitation pacifique; vulgariser les textes légaux, dénonciation des cas,	Nombre des violeurs condamné; constat sur le changement de mentalité.
		repressions, les tracaceries...	, kednaping, extorsion, braccage, banditisme, canibalisme, repressions, les tracaceries...	la sécurité et la libre circulation des personnes et leurs biens	la complicité de l'autorité de l'Etat avec les inciviques, l'importation de la main d'œuvre,	mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour la restauration de l'autorité de l'Etat; promouvoir l'entreprenariat des jeunes,	nombre des plaidoyers menés, nombre d'emplois créés par l'Etat
		kednaping, extorsion, braccage, banditisme,	persistance des massacres et assassinant	la restauration de l'autorité de l'Etat	mauvais encadrement des services de sécurité	sensibiliser la population pour dénoncer les inciviques	nombre des agents du secteur de sécurité renforcés pour l'encadrement des civils; l'autorité de l'Etat restaurée sur toute l'étendue de la province; changement de comportement de mentalité des agents de la sécurité
		viol et violences sexuelles basées sur le genre	viols et violences sexuelles basées sur le genre et sexiste	l'éradication totale de ce phénomène, construction d'un centre d'écoute.	l'impunité, la lourdeur dans la prise en charge des personnes ayant des troubles mentaux ; manque d'experts psychosociaux; l'ignorance de la loi; les us et coutumes retrograde	vulgariser les textes légaux sur les violences sexuelles; Dénoncer les auteurs des violences sexuelles	les auteurs des violences sexuelles sanctionnés; les victimes prises en charge;

PSG 2: SECURITE							
Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Condition sécuritaire	Fréquence de la déstabilisation transfrontalière	multiplicité des services publics	empiètement dans les services à la frontière,	création d'un guichet unique	incompétences des agents, manque de conscience professionnelle, faible rémunération, impaiement, non-mécanisation des agents N.U, trafic d'influence	mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour la réduction des services de sécurité commis à la frontière.	Diminution des services de sécurité commis à la frontière; Situation sociale des agents régularisée
		tracasseries frontalières	tracasseries frontalières	Application des textes légaux régissant les frontières	faible communication avec la population, ignorance des textes légaux, mauvais recrutement des agents et pas de renforcement de leurs capacités.	vulgariser les textes légaux en la matière, recrutement des agents basé sur les compétences	les services de sécurité échantent régulièrement avec la population ; le recrutement est fondé sur les critères légaux
		chevauchement dans les services à la frontière,	chevauchement des services à la frontière,	Respect des attributions de chaque service commis à la frontière	ignorance des textes légaux, manque de job description par rapport aux attributions de chaque service	renforcement des capacités des agents de sécurité commis à la frontière	Affichage des attributions de chaque service à la porte d'entrée
		corruption à la frontière, perméabilité, plétoire des agents à la frontière	corruption à la frontière, perméabilité ; plétoire des agents à la frontière	renforcement des services commis à la frontière, délimiter le nombre des agents et services à la frontière, dénoncer les auteurs de la corruption	impunité, insuffisance des agents de sécurité compétents trafic d'influence	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour le respect strict de la loi ; dénoncer les auteurs de la corruption	nombre des agents commis à la frontière est connu ; les auteurs de la corruption sanctionnés

PSG 2: SECURITE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Condition sécuritaire		compliance dans la taxation	compliance dans la taxation	respect des taux légaux applicables à la frontière	corruption, trafic d'influence, interference	vulgarisation des textes réglementaires sur les taux des taxes à la frontière	les auteurs de la corruption sanctionnés
	Rôle de l'Etat et acteurs non étatiques	faible capacité de l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et leurs biens,	faible capacité de l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et leurs biens,	l'Etat doit être responsable	manque d'équité dans l'application des mesures prises, impunité, faible mobilisation des ressources, non-encadrement des agents, faible vulgarisation des textes légaux, corruption,	vulgariser des textes légaux; Dénoncer la corruption, Mobiliser les ressources	les auteurs de la corruption sanctionnés; la sécurisation des personnes et biens est effective
		société civile: collaboration étroite avec l'Etat, pression sur les gouvernements en cas de mé- gestion Sensibilise la population sur le changement des comportements, vulgarise les textes légaux, faible prise en compte des dénonciations faites par les acteurs non étatiques lors des violations de droits de l'homme	société civile: collaboration étroite avec l'Etat, pression sur les gouvernements en cas de mé- gestion Sensibilise la population sur le changement des comportements, vulgarise les textes légaux, faible prise en compte des dénonciations faites par les acteurs non étatiques lors des violations de droits de l'homme	l' encadrement des acteurs non étatiques par l'Etat; travail en synergie des acteurs non étatique.	les acteurs non étatiques victimes des menaces, pas de liberté dans les actions, Difficultés d'identifier tous les acteurs non étatiques	Repertorier les acteurs non étatiques	les acteurs non étatiques sont repertoriés

PSG 2: SECURITE						
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience	
					Facteurs de risques	Actions à mener
Condition sécuritaire	Rôle de l'Etat et acteurs non étatiques	les ONGs Internationales et les agences du système et mission des nations-unies: appuient financièrement, matériellement et techniquement.	les ONGs Internationales et les agences du système et mission des nations-unies: appui financierement, matériellement et techniquement	les ONGs Internationales travaillent avec les associations locales pour la pérenisation des activités; création d'un cadre de concertation entre gouvernement provincial et les humanitaires	les opérations, retour, l'importation de la main d'œuvre, chevauchement des structures dans l'exécution des projets, déviation des missions, l'appropriation des mini- projets par les ONGs interntionales, appui insignifiant des ONGs internationales aux ONGs locales	nombre des ONGs locales formées et appuyées par les ONGs internationales; Cadre de concertation entre le gouvernement provincial et les humanitaires crée
		les institutions sont operationnelles: l'ANR, la police, DGM et l'armée,	dysfonctionnement des services de sécurité dans la province	la separation des attributions dans les services de sécurité; dépolitisation des services de sécurité	manque de confiance de la population aux services de sécurité; et incompétence de ces services.	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour dépolitiser les services de sécurité, sensibiliser les agents de securité et la population par rapport à leurs tâches et droits
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité,	Ressources humaines et matérielles et gestion,	faible effectif des ressources humaines et matérielles qui ne couvrent pas toute la province, et qui repondent pas aux besoins de la population, pas de police de proximité; gestion déficitaire par manque d'appui financier et logistique; présence des anciens miliciens dans les services de sécurité.	ressources humaines et matérielles qui ne couvrent pas toute la province, et qui repondent pas aux besoins de la population, pas de police de proximité; gestion déficitaire par manque d'appui financier et logistique; présence des anciens miliciens dans les services de sécurité.	depolitisation des services de sécurité; renforcement des capacités des anciens miliciens versés dans les services de sécurité qui doivent passer par le centre de transit et d'orientation; la poursuite de programme dans le DDRR, mise en place des polices de proximité dans chaque quartier	La politisation des services de sécurité; manque des moyens financiers et matériels; incompétence de certains agents; la modicité de solde des services de securité	police de proximité installée dans chaque quartier et village; les services de sécurité dépolitisés; Centre de transit et d'orientation crée; services de sécurité approvisionnés en ressources humaines, matérielles et financières

PSG 2: SECURITE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité,		les services de sécurité dirigés par les agents non qualifiés et la gestion opaque	les services de sécurité dirigés par les miliciens et les agents non qualifiés ; la gestion opaque	les recrutements basés sur les concours et dépolitiser les services		renforcer le contrôle de la gestion des finances publiques et récyler les agents de services de sécurité	Le concours existe et les services de sécurité sont dépolitisés
	Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de sécurité	La surveillance civile efficace mais limitée, elle ne couvre pas toute la province ; pas des services de sécurité responsables	La surveillance civile efficace mais limitée , elle ne couvre pas toute la province; pas des services de sécurité responsables	couverture totale de la surveillance civile à travers toute la province; travail conjoint entre la sécurité civile et la sécurité publique ; faire connaître à la population le rôle de chaque service	mauvaise gouvernance sécuritaire due à l'incompétence des agents et au manque d'éthique professionnelle	Vulgariser les textes légaux relatifs aux rôles de chaque service de sécurité; Sensibiliser la population sur leurs droits et devoirs	la surveillance civile collabore avec les services de sécurité; les services de sécurité rendent compte à la population; les procès publics organisés; la confiance de la population vis-à-vis des services de sécurité restaurée
		chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité	chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité	Que les attributions de chaque service de sécurité soient clarifiées	mauvais recrutement des agents, pauvreté de la population pour s'offrir un service de sécurité	Vulgariser les textes légaux relatifs aux rôles de chaque service de sécurité; Sensibiliser la population sur leurs droits et devoirs	les attributions clarifiées; la population connaît ses droits et devoirs
		collaboration non étroite entre les services de sécurité et la justice, faible collaboration,	collaboration non étroite entre les services de sécurité et la justice, faible collaboration,	franche collaboration entre le secteur de sécurité et de justice, en respectant les attributions de chacun	instrumentalisation de la justice et des services de sécurité; manque de confiance mutuelle entre les services, la corruption, le tribalisme	redynamiser le rôle de l'inspecteur de l'administration territoriale; Sensibiliser la justice et les services de sécurité à se conformer respectivement à leurs tâches	Franche collaboration entre les services de sécurité et la justice; la confiance restaurée de la population aux services de sécurité et à la justice



PSG 2: SECURITE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité,	Relation avec le système de sécurité et de justice	les abus de pouvoir des services de sécurité qui jouent le rôle de la justice	les abus du pouvoir des services de sécurité qui jouent le rôle de la justice	éviter le chevauchement	politisation et impunité	Dénoncer les auteurs des abus du pouvoir sanctionnés	les auteurs des abus du pouvoir sanctionnés
		Inexistence du contrôle dans les services de sécurité et la justice; pas de reddition de compte	Inexistence du contrôle dans les services de sécurité et la justice; pas de reddition de compte	la redevabilité des services de sécurité et de la justice devant la représentation provinciale; ainsi que le contrôle des finances publiques	l'impunité des agents publics; interférence du pouvoir central	Dénoncer les auteurs	les services de sécurité et la justice sont redevables devant la représentation provinciale; les auteurs des auteurs sanctionnés
Performantece réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Confiance du public dans les institutions du secteur public	crise de confiance des citoyens dans les institutions de la sécurité,	crise de confiance des citoyens dans les institutions de la sécurité	la restauration de la confiance de la population dans les institutions du secteur public.	ignorance des attributions des services de sécurité par la population, conflit des compétences entre les services de sécurité	renforcer les capacités des agents de sécurité. Ré dynamiser le rôle des inspecteurs de l'administration territoriale, lutter contre la corruption	la confiance de la population restaurée dans les institutions du secteur public
		deficit de confiance	deficit de confiance	Restauration de l'autorité de l'Etat, amélioration des conditions de travail des agents des institutions du secteur public.	Manque de redevabilité de la part du secteur public vis-à-vis de la population	Sensibiliser les agents des institutions du secteur public sur leurs rôles, renforcer le contrôle citoyen dans les institutions du secteur public	la redevabilité des institutions du secteur public est réelle, les agents véreux sont sanctionnés
		manque de professionnalisme de certains agents des services de sécurité,	professionnalisme des agents de sécurité	Recyclage des agents des services de sécurité	la corruption; clientelisme, militantisme	Renforcer les capacités des agents du secteur public sur leurs rôles; Renforcer le contrôle citoyen dans les institutions du secteur public	le contrôle citoyen est effectif; les agents professionnels

PSG 2: SECURITE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
		la persistance de l'impunité au sein des institutions du secteur des services de sécurité	la persistance de l'impunité au sein des institutions du secteur des services de sécurité	la révéabilité et sanctionner les agents coupables	la politisation du secteur des services de sécurité l'inexistence des contrôles parlementaires, opacité dans la gestion par les services de sécurité; Détourneement des deniers publics, carence des personnels qualifiés dans le traitement des dossiers judiciaires	mener un plaidoyer auprès des autorités pour dépolitiser le secteur de sécurité; Dénoncer les détournements; instaurer le contrôle parlementaire	les services dépolitisés; les détournements sanctionnés et le contrôle parlementaire instauré
	<b>Impunité des institutions du secteur de sécurité</b>						
<b>Performantece réactivité des institutions du secteur de la sécurité</b>		persistance de la corruption des acteurs du secteur de sécurité	persistance de la corruption des acteurs du secteur de sécurité	Sanctionner la corruption	trafic d'influence, non indépendance de la justice	Renforcer les capacités des agents des institutions du secteur de sécurité, Dénoncer les corrupteurs	les corrupteurs sanctionnés;
		diminution de répression	répression des manifestations publiques de l'opposition et de la société civile	liberté d'expression, d'opinion et de circulation des personnes et des leurs biens	la politisation des institutions du secteur de sécurité, mauvaises conditions sociales des agents du secteur de sécurité	vulgariser les textes légaux sur la liberté des citoyens	la population s'exprime librement et tient les manifestations sans contrainte
	<b>Responsabilité des institutions dans le secteur de sécurité et traitement de groupes vulnérables</b>	discrimination à l'endroit des femmes, jeunes, des enfants, personnes vivant avec handicap et VIH, les minorités, traitement inhumain	discrimination à l'endroit des groupes vulnérables: pygmées, handicapés physiques ou mentaux, femmes, enfants, personne vivant avec VIH	Banir totalement toutes sortes de discrimination à l'endroit des personnes vulnérables	Non application de la loi à la matière et ignorance de la loi par les vulnérables	Vulgariser les textes légaux relatifs aux vulnérables; Dénoncer les auteurs de discrimination	les auteurs de discrimination sanctionnés

PSG 2: SECURITE							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Performantece réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Responsabilité des institutions dans le secteur de sécurité et traitement de groupes vulnérables	les institutions de sécurité ne jouent pas leurs rôles comme il se doit vis-à-vis des vulnérables	les institutions de sécurité ne jouent pas leurs rôles comme il se doit vis-à-vis des vulnérables	Traitement égal pour tous	impunité, ignorance des lois par les agents de sécurité	Vulgariser les textes légaux relatifs aux vulnérables; Dénoncer les auteurs de discrimination	Les agents véreux sanctionnés
		diminution de la maltraitance des enfants	le cas de maltraitance des enfants sont en augmentation	le respect des textes légaux	faibles moyens alloués à la justice, non respect des textes légaux relatifs à l'enfance.	vulgariser les textes légaux relatifs à l'enfance; Dénoncer les violences faites à l'enfants	les auteurs des violences sanctionnés

**PSG 3. : JUSTICE**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Conditions de justice	Accès à la Justice	Des pétites avancées dans ce secteur par le fait qu'il y a la nomination d'un Procureur Général près la cour d'Appel de Kalemie; l'augmentation des magistrats, la présence du tribunal d'enfants et de la cellule spéciale de répression de la violence basée sur le genre, la présence des TRIPAIX et Parquets dans chaque territoire	Faible accès à la justice dû à la mauvaise gouvernance du secteur de la justice dans la province	L'accessibilité du secteur de la Justice par toutes les couches de la population	L'insuffisance des juges, avocats et autres personnels de la justice et le manque de mobilité pour certains juges et moyens financiers	Plaidoyer pour l'augmentation des juges et magistrats, octroi des ressources financières conséquentes, dotation des moyens de mobilité, construction des immeubles pour les TRIPAIX et Parquets dans les territoires	Le nombre des magistrats et juges augmentés, le taux des ressources financières conséquentes, nombres des immeubles de TRIPAIX et Parquet construits
		La politique de deux poids deux mesures (corruption, trafic d'influence, la partialité de la justice)	Mauvaise gouvernance du secteur de la justice	Que la justice soit équitable et impartial pour tout le monde	la politisation de la magistrature et Valorisation des anti valeurs dans le secteur de la justice	Récycler les juges et les magistrats à la prise de conscience professionnelle	Nombre des juges et magistrats récyclés à la prise de conscience professionnelle dans la province; la magistrature dépolitisée

**PSG 3. : JUSTICE**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Conditions de justice	Accès à la Justice	Les frais exorbitants imposés aux justiciables et écouillage des fonds dû au trésor public	Mauvaise gouvernance du secteur de la justice	respect de la nomenclature du secteur de la justice sur les amendes transactionnelles et versement strict de ces fonds dans le trésor public	Mauvais traitement des magistrats et des fonctionnaires du secteur de la justice	Mener un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'augmentation des salaires et autres avantages sociaux améliorés en faveur des magistrats et fonctionnaires de l'Etat du secteur de la justice sensibiliser les magistrats et les fonctionnaires à la prise de conscience professionnelle et au respect des deniers publics	les salaires augmentés des magistrats et fonctionnaires de l'Etat du secteur de la justice; Avantages sociaux améliorés; les deniers publics respectés
		Manque des avocats prodeo pour assister les démunis	Mauvaise gouvernance du secteur de la justice	Conscientiser les avocats à plaider prodeo pour les démunis	l'ignorance du droit	Sensibiliser les avocats à plaider prodeo	les démunis sont assistés par les avocats
		La situation est la même	Le non respect de droits des détenus, les mauvaises conditions et traitement dans les milieux carcéral	Qu'il y est respect de droits des détenues et qu'on banisse toute pratique contraire qui se visse dans le milieu carcéral	l'ignorance	Mener un plaidoyer et lobbying pour qu'il y est amélioration des conditions de vie dans les milieux carcéral	Les conditions de vie sont améliorées
	Existence d'antivaleurs dans le secteur de la justice ( droit d'entrer aux AMIGO et prisons, insuffisance alimentaire pour les détenus et prévenus)	Mauvaise gouvernance du secteur de la justice	Sanctionner les antivaleurs dans le secteur de la justice	La tolérance des antivaleurs, faibles ressources affectées dans le secteur de la justice	Plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières suffisantes pour l'amélioration des conditions des détenus et prévenir et de la garde comme à la prison et aux AMIGOs	Les ressources sont mobilisées; les conditions des détenus et de la garde comme à la prison et aux AMIGOs sont améliorées	

**PSG 3. : JUSTICE**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Conditions de justice	Indépendance du processus judiciaire	Non indépendance de la magistrature dûe à la politisation, à l'interférence de l'exécutif et le trafic d'influence	Non indépendance de la magistrature dûe à la politisation, à l'interférence de l'exécutif et le trafic d'influence	respecter strictement les lois	Non indépendance de la magistrature dûe à la politisation, à l'interférence de l'exécutif et le trafic d'influence; corruption, incompétence des certains magistrats	Mener un plaider auprès des autorités pour le respect strict des lois relatives à la magistrature	la magistrature dépolitisée, Nette séparation du pouvoir, Magistrature totalement indépendante
		Corruption et trafic d'influence	La corruption et trafic d'influence	l'indépendance totale de la magistrature	Corruption et trafic d'influence	Dénoncer les corrupteurs et ceux qui pratiquent le trafic d'influence ;sensibiliser les magistrats sur l'éthique et la déontologie professionnelle	les corrupteurs et ceux qui pratiquent le trafic d'influence sanctionnés
	faible budget alloué au secteur de la justice	faible budget alloué au secteur de la justice	allocation d'un budget conséquent au secteur de la justice	pas des salaires decents pour les personnels judiciaires	Mener un plaider auprès des autorités pour l'Augmentation du barème salariale des personnels judiciaires (cfr barème Mbudi)	Le barème salariales des personnels judiciaires majorés	
Justice transitionnelle		Insuffisance des ressources humaines, matériels et financières alloués au secteur de la justice	Insuffisance des ressources humaines, matériels et financières alloués au secteur de la justice	allocation d'un budget conséquent au secteur de la justice; la réforme du secteur judiciaire	recrutement dans le secteur de la justice basé sur le népotisme, le clientélisme, le régionalisme et le tribalisme( la méritocratie)	Mener un plaider auprès des autorités pour le respect du principe de la méritocratie dans le recrutement	le principe de la méritocratie est respecté

**PSG 3. : JUSTICE**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Conditions de justice	Justice transitionnelle	Faibles ressources allouées au secteur des droits humains	faibles ressources alloués au secteur des droits humains	L'implication politique les APA et réindustrialisation du secteur des droits humains dans la province	Manque de connaissance sur les nouvelles lois ratifiées et l'impunité	vulgariser les lois ratifiées; allouer des ressources conséquentes au secteur des droits humains	Nombre des rapports produits par la province sur la situation des droits humains
		Ignorance des lois par les justiciables, corruption et mentalité retrograde	Ignorance des lois par les justiciables, corruption et mentalité retrograde	informer la population sur les lois de la République et les édits de la Province	pas de budget y afférent alloué	Campagne de sensibilisation de la population sur les lois de la République et les édits provinciaux par rapport aux violences sexuelles basées sur le genre	Absence des violences basées sur le genre
	Relation entre les systèmes de justice traditionnelle et formelle	pas des infrastructures de base	pas des infrastructures de base	construction des infrastructures de base	l'impunité due à la mauvaise gestion	Mener un lobbying auprès des décideurs pour la construction des infrastructures de base	Nombre d'infrastructures de base construites
		Contraction des infrastructures abritant les services de la justice uniquement de la ville de Kalemie; mais pas dans les six territoires	Mauvaises conditions de travail, Les conditions de vie précaire des animateurs de la justice formelle, mauvaise état des infrastructures	Améliorer les conditions de travail, construire les infrastructures dans les six territoires	Pas des moyens conséquents mis à la disposition du secteur de la justice	Mener un lobbying auprès des décideurs pour l'amélioration des conditions de travail	Les infrastructures construites dans les six territoires; conditions de travail améliorées
		pas des personnels compétents	pas des personnels compétents	affectation des personnels compétents	Manque du personnel	Mener un lobbying auprès des décideurs pour l'affectation des personnel compétents	personnels compétents affectés

**PSG 3. : JUSTICE**

Agenda vers la résilience									
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques		Actions à mener		Indicateurs
Capacité et responsabilité	Relation entre les systèmes de justice traditionnelle et formelle	Les procédures judiciaires trop lentes, coûteuses; les victimes des infractions graves n'ont jamais été indemnisées	Les procédures judiciaires trop lentes, coûteuses; les victimes des infractions graves n'ont jamais été indemnisées	La permanence du contrôle judiciaire; l'indemnisation des victimes	Les procédures judiciaires trop lentes et coûteuses.	Mener un lobbying auprès de décideurs pour la gratuité de justice en faveur des demunis; installation d'un contrôle judiciaire permanent.	Les demunis accèdent à la justice gratuitement le contrôle judiciaire est permanent; les victimes sont indemnisées		
	Gestion des ressources humaines et matérielles	Légère amélioration des conditions de vie des animateurs du secteur de la justice à travers la rémunération mais pas de moyens de locomotion, moyens de communication; Absence d'allocation d'un budget pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice.	La précarité des conditions de vie des animateurs du secteur de la justice à travers la rémunération mais pas de moyens de locomotion, moyens de communication; Absence d'allocation d'un budget pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice.	Allocation d'un budget pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice; amélioration des conditions de vie des animateurs du secteur de la justice à travers la rémunération mais pas de moyens de locomotion, moyens de communication	Mauvaise gestion du secteur de la justice	Mener un lobbying auprès de décideurs pour construire, réhabiliter et équiper les infrastructures de base	un budget est alloué pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice; les conditions de vie des animateurs du secteur de la justice sont améliorées		
		Les établissements pénitentiaires de Kalemie réhabilités par la MONUSCO, mais ceux de 5 territoires n'ont jamais été réhabilités ou équipés	Les établissements pénitentiaires pas réhabilités, ni équipés à travers toute la province	Construire, réhabiliter et équiper les établissements pénitentiaires de toute la province	Manque de moyens financiers et matériels	Mener un lobbying auprès de décideurs pour Construire, réhabiliter et équiper les établissements pénitentiaires	Nombre des établissements pénitentiaires construits, réhabilités et équipés		



**PSG 3. : JUSTICE**

Agenda vers la résilience							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Capacité et responsabilité des institutions de justice	Transparence et responsabilité	L'opacité dans la gestion des ressources financières destinées au trésor public pour les dossiers prodeo	L'opacité dans la gestion des ressources financières destinées au trésor public pour les dossiers prodeo	La transparence dans la gestion des ressources financières affectées au secteur de la justice	Mauvaise gestion et l'impunité; le principe de rédevabilité non respecté	Donner les mauvais gestionnaires dans le secteur de la justice	les mauvais gestionnaires sanctionnés; les gestionnaires sont rédevables
		Difficulté de convertir les amendes transactionnelles légiférées en Zaïre, en Francs Congolais	Difficulté de convertir les amendes transactionnelles légiférées en Zaïre, en Francs Congolais	Reformer les lois sur les amendes transactionnelles légiférées en Zaïre, en Francs Congolais	Mauvaise gestion du secteur de la justice.	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la reforme des lois sur les amendes transactionnelles légiférées en Zaïre, en Francs Congolais	les lois sur les amendes transactionnelles sont reformées
Performance et responsabilité des institutions de justice	Confiance du publique dans les institutions de justice	Faible confiance de la population vis-à-vis de la justice	Faible confiance de la population vis-à-vis de la justice	alloué un budget conséquent au secteur de la justice	Faibles ressources affectées dans le secteur de la justice	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour Améliorer les conditions des prestataires de la justice	Taux de barème salariale des prestataires amélioré,
		la corruption persiste	la corruption existe	Sanctionnée les corrupteurs	La politisation du seteur de la justice	Denoncer les corrupteurs	les corrupteurs sannctionés; la magistrature dépolitisée
		le trafic d'influence	le trafic d'influence	le respect de l'éthique et la déontologie dans le secteur de le justice;	Non respect de l'éthique et de la déontologie,	Denoncer les antivaleurs	les auteurs des antivaleurs sanctionnés

**PSG 3. : JUSTICE**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Performance et responsabilité des institutions justice	Efficacités des institutions de justice	La faiblesse des institutions du secteur de la justice en province	La faiblesse des institutions du secteur de la justice en province	L'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la justice	pas de budget conséquent alloué au secteur de la justice	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un budget conséquent dans le secteur de la justice	les conditions de travail améliorées
		Les abus des pouvoirs	Les abus des pouvoirs	Lutter contre l'impunité dans le secteur de la justice	L'impunité	Denoncer les abus du pouvoir commis par les prestataires du secteur de la justice	les prestataires de la justice auteurs des abus du pouvoir sont sanctionnés
		La corruption des auxiliaires de la justice	La corruption des auxiliaires de la justice	Lutter contre l'impunité des auxiliaires de la justice	les auxiliaires de la justice politisés d'une part et d'autre part incompetents	Denoncer les auxiliaires de justice incompetents et verés	les auxiliaires de la justice incompetents et verés sanctionnés
	Traitement des groupes vulnérables	L'usage des faux diplômes dans le secteur de la justice	L'usage des faux diplômes dans le secteur de la justice	respecter les critères du recrutement dans le secteur de la justice	L'impunité et la politis:	Denoncer les fausseurs	les fausseurs sanctionnés
		Prise en charge partielle des personnes vulnérables par certaines institutions	La discrimination à l'endroit des personnes vulnérables (Les enfants et les femmes en situation difficile, les personnes déplacées internes, les presonnes vivant avec handicap, les personnes vivant avec VIH/SIDA, les personnes de troisième âge.	Bâmir la discrimination des groupes vulnérables	Faibles ressources affectées pour les groupes des vulnérables	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la non discrimination à l'endroit des groupes vulnérables	la discrimination est bânie et sanctionnée

**PSG 3. : JUSTICE**

		Agenda vers la résilience					
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Performance et responsabilité des institutions justice	Traitement des groupes vulnérables	Renforcement partielle de la sensibilisation contre les actes des violences sexuelles	La mentalité rétrograde, faible sensibilisation de la population contre les actes des violences sexuelles	Former et informer la population sur les actes des violences sexuelles	la force des us et coutumes sur la population	Vulgariser les textes des lois nationaux, régionaux et internationaux sur les violences sexuelles basées sur le genre; Denoncer les auteurs des violences sexuelles	les us et coutumes banis, les auteurs de violences sanctionnés et les victimes indemnisées
		faible affectation des ressources au secteur de la justice	faible affectation des ressources au secteur de la justice	La prise en charge totale par l'Etat des personnes vulnérables	Manque du Budget	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un budget conséquent en faveur de groupes vulnérables	les groupes vulnérables sont prise en charge

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Ressources productives et projection de croissance	Base des ressources et Infrastructures	Légère amélioration des infrastructures de base	Mauvais état des infrastructures de base et manque d'entretien et vétusté des équipements	Réhabilitation et Modernisation des infrastructures de base sur l'ensemble de la Province	Contrainte Budgétaire,	Mener un plaidoyer pour l'allocation d'un budget conséquent pour toute la province.	Nombre d'infrastructures de base réhabilitées et construites
		Absence d'entretien de quelques infrastructures routières réhabilitées et grande détérioration des infrastructures non réhabilitées.	Réhabilitation et entretien de quelques infrastructures (routières, ferroviaires, aéroportuaires fluviales et lacustre) et bâtiments administratifs	Une couverture totale d'entretien des routes et infrastructures réhabilitées dans la province.	Pas de budget conséquent pour la province.	Campagne de Mobilisation des recettes de la Province	Nombre des routes et infrastructures de base entretenues.
		Relance timide des entreprises de production et autres unités de production	Abandon soit arrêté total de la plupart des entreprises de production et autres unités de production	Relance totale des entreprises de production et autres unités de production	Energie électrique insuffisante; Mauvais état des routes; Ensablement du port par le lac Tanganyika.	Mener un plaidoyer pour la réhabilitation du barrage hydroélectrique de BENDERA et la réhabilitation des routes et Désensablement du port.	barrage hydroélectrique de BENDERA réhabilitée, les routes réhabilitées et le port Désensablé.
		budget alloué mal exécuté pour réhabiliter et construire de nouvelles infrastructures de base	Absence d'un budget alloué pour la réhabilitation des infrastructures existantes et pour la construction de nouvelles infrastructures modernes	Exécution effective du budget alloué à la réhabilitation des infrastructures existantes et la construction des nouvelles infrastructures de base	Absence de contrôle budgétaire par l'assemblée provinciale	Mener un plaidoyer pour un contrôle budgétaire efficace et régulier	Nombre d'infrastructures existantes réhabilitées et Nombre des infrastructures nouvelles construites

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Ressources productives et projection de croissance	<b>Economie informelle et illicite</b>	processus d'identification de tous les assujettis	manque d'encadrement des structures productives et utilisatrices des statistiques et manque d'appui tant matériel que financier pour déterminer la taille de l'économie informelle	disposer d'une base des données en vue d'obtenir un répertoire des assujettis	Manque des structures organisées d'encadrement	Mener un plaidoyer pour l'identification de tous les opérateurs des activités informelles souterraines.	les opérateurs des activités informelles et souterraines identifiés.
		relance timide des activités économiques et autres unités de production	Dégradation du tissu économique et aggravation de la misère de masse	Identifier totalement toutes les unités de production et autres activités	Difficulté d'élaborer un répertoire pour tous les différents secteurs	Mener un plaidoyer pour l'élaboration d'un répertoire pour tous les différents secteurs.	le répertoire de tous les différents secteurs élaboré.
	<b>Inégalité</b>	la délivrance de permis d'exploitation Agropastorale non objective et non basée sur des critères adéquats	Faible production agropastorale fortement traditionnelle et essentiellement utilisé pour l'auto consommation	le respect des critères pour la délivrance de permis d'exploitation agropastorale.	Présence des groupes armés, des coupeurs des routes conflits intercommunautaire s, etc....	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour eradiquer les milices et groupes armés, Sensibiliser des communautés pour la réconciliation.	accroissement de la production agricole
		Favoritisme des autorités au profit des appartenances politique, clientélisme, népotisme voir tribal	Favoritisme des autorités au profit des appartenances politique, clientélisme, népotisme voir tribal	Application stricte des textes légaux et réglementaire (Code du travail et statut des agents de l'Etat.	Le non respect des textes légaux du au Favoritisme, appartenances politique, clientélisme, népotisme tribalisme	Sensibiliser les autorités compétentes sur le respect des l'éthique et la déontologie professionnelles ;Démontrer les autorités recalitrantes.	Nombre d'autorités sanctionnées

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Emplois et moyens de subsistance	Cadre politique et environnement favorable pour l'emploi	Petite amélioration du niveau d'application des textes légaux et réglementaires (Smig, loi sur le petit commerce, code de travail, code des investissements	Faible niveau d'application des textes légaux et réglementaires (Smig, loi sur le petit commerce, code de travail, code des investissements	Application intégrale des textes légaux et réglementaires	Faible vulgarisation et application des textes légaux et réglementaires; Absence d'une politique salariale	vulgariser les textes légaux et réglementaire en la matière; Mise sur pied d'une bonne politique salariale et application stricte de la législation	Niveau d'amélioration du pouvoir d'achat; Nombre d'emplois créés
		Processus de mise en œuvre de la Politique provinciale de l'emploi et de la formation professionnelle	Politique provinciale de l'emploi et de la formation professionnelle	Mise en œuvre effective de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle	Absence d'une politique provinciale de l'emploi et de la formation professionnelle	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales	réduction du taux de chômage et augmentation du taux d'embauche
		organisations de défense des travailleurs et des entreprises relativement opérationnelles	Existence des organisations de défense des travailleurs et des entreprises	organisations de défense des travailleurs et des entreprises effectivement opérationnelles	interférence des gouvernements et des patrons dans le fonctionnement des organisations de défense des travailleurs et des entreprises	sensibiliser et conscientiser les Gouvernements et les patrons des entreprises pour le respect des normes.	les organisations de défense des travailleurs et des entreprises opèrent effectivement.
		Paie régulière des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, sauf ceux qui sont à l'intérieur de la province a cause de la bancarisation ainsi que	Paie irrégulière des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat et la non mécanisation des nouvelles unités	Paiement régulier des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que la mécanisation des nouvelles unités	la banque n'a pas des agences partout a travers la province et le nombre élevé des N.U et la non mécanisation des plusieurs	Mener un plaidoyer auprès des gouvernements pour la mécanisation des NU et le paiement manuel des agents et fonctionnaires de l'Etat dans tous	les nouvelles Unités mécanisées et matriculées ; les agents et fonctionnaires de l'Etat sont mécanisés et sont payés; les

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Emplois et moyens de subsistance		les nouvelles unités qui demeurent sans rémunération			fonctionnaires matriculés	les territoires	succursales Bancaires sont implantées à travers la province et particulièrement dans tous les territoires
	Quantité et qualité de l'emploi	relance timide de l'investissement privé	Reprise de l'investissement privé et étranger	la relance totale des investissements privés nationaux et étrangers dans tous les domaines	Mauvais climat d'affaires	vulgariser les textes légaux relatifs aux investissements	Existence des investissements dans la province
		Salaire continue à être inférieur au SMIG	Salaire inférieur par rapport au SMIG	Avoir un Salaire conforme au SMIG	Non implication du gouvernement dans la fixation de salaire par les employeurs	Mener des plaidoyers auprès du gouvernement provincial pour son implication dans la fixation de salaire par les employeurs	le SMIG est appliqué
Accès aux opportunités/ distribution	Faible vulgarisation de la loi agricole; Pas d'encadrement technique des agriculteurs, Faible production agricole; Absence de crédits agricoles	Adoption d'une loi agricole; faible production agricole; manque d'octroi des subventions du secteur agricole par la province.	Vulgarisation de la loi agricole, des techniques ainsi que des méthodes culturales modernes; Accès aux crédits agricoles	Manque des subventions pour le secteur agricole.	Mener des plaidoyers auprès des autorités provinciales pour l'accès aux crédits agricole par la population	nombre des agriculteurs qui ont reçu des crédits agricoles.	
		Présence des Institutions financières (Banque; institution des micro-	Faciliter l'accès aux crédits aux opérateurs agricoles	Difficultés d'accéder aux crédits dans les institutions	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour	les conditions d'octroi des crédits sont assouplies; Augmentation des	

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Développement du secteur privé		micro-crédit, etc..)	crédit)Difficultés d'accès aux crédits		financières	assouplir les conditions d'octroi des crédits	petites et Moyennes Entreprises.
	créer un environnement favorable au développement du secteur privé	Légère amélioration des textes légaux et réglementaires en matière de création d'emplois	Faible application des textes légaux et réglementaires en matière de création d'emplois	Application stricte des textes légaux et réglementaire (code du travail et statut des agents...	Absence des sanctions contre les agents qui n'appliquent les textes légaux et réglementaires en matière de création d'emplois.	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour l'installation des guichets uniques de création d'entreprises à travers toute la province; vulgariser les textes légaux et réglementaires en matière de création d'emplois	Guichets de création d'entreprises installés à travers toute la province;
		Légère amélioration du cadre réglementaire du secteur privé	Début d'amélioration du climat des affaires dans l'application des textes en matière de sécurisation des intérêts des investisseurs	Appui aux mécanismes d'amélioration du climat des affaires, particulièrement l'installation des tribunaux de commerce	Manque de moyens financiers et logistiques pour l'amélioration du climat des affaires, particulièrement l'installation des TRICOM	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour l'installation des TRICOM	les TRICOM sont installés dans toute la province.
		Faible accroissement du secteur privé et absence des statistiques pour déterminer l'apport du secteur privé dans	Accroissement du secteur privé et absence des statistiques pour déterminer l'apport du secteur privé dans	Accroissement du secteur privé et disposer des Données statistiques fiables devant Déterminer l'apport	Faible application des textes légaux et réglementaires en matière de climat des affaires	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'application stricte des textes légaux et réglementaires	Présence des investisseurs; Existence des données statistiques relatives à l'apport



PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Développement du secteur privé		l'économie de la province	l'économie de la province	du secteur privé dans l'économie de la province		en matière de climat des affaires; vulgariser les textes légaux et réglementaires en matière de climat des affaires	du secteur privé dans l'économie de la province; Augmentation du Budget de la province; la Création d'emplois
		Persistance de manque des moyens pour réguler la concurrence loyale et lutter contre la corruption dans le secteur privé	Absence des moyens pour réguler la concurrence loyale et lutter contre la corruption dans le secteur privé	Favoriser la concurrence loyale et lutter contre la corruption dans le secteur privé;	présence des monopoles et la persistance de la corruption.	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour erraduer les monopoles et lutter contre la corruption; sensibiliser la population à la concurrence loyale	les monopoles éraduqués; la corruption sanctionnée.
		persistance de la faible contribution du secteur privé dans le paiement de la patente	Faible contribution du secteur privé dans le paiement de la patente	Accroître la contribution du secteur privé dans le paiement de la patente	Climat économique malsain: la corruption...etc.	Sensibiliser la population pour la mobilisation des recettes: paiement de la patente, des taxes.....etc.	Accroissement du Budget de la Province.
	Quelques Banques ont créé de l'emploi ;pas des nouvelles sociétés de télécommunication	Création des nouveaux emplois dans les secteurs Bancaires,pas des sociétés télécommunication	implantation des nouvelles banques à travers toute la province	l'insécurité qui regne à l'intérieur n'inspire pas confiance aux opérateurs des Banques	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la sécurisation civile et juridique des opérateurs économiques de la province	Nombre des nouvelles Banques implantées à travers la province	

PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES

		Agenda vers la résilience					
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Développement du secteur privé	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	Classe moyenne inexistante et non encouragée	Classe moyenne presque inexistante et non encouragée	Promouvoir la classe moyenne	Pas d'encouragement pour la promotion de la classe moyenne.	Mener un plaidoyer pour la promotion d'une classe moyenne.	la classe moyenne est promue; Augmentation du Budget de la Province
		Persistance de l'inefficacité des systèmes des crédits formels existants	Inefficacité des systèmes des crédits formels existants	Avoir un système des crédits efficace qui permet aux opérateurs économiques de réaliser des bénéfices sans trop des risques	conditions et exigences rigides d'octroi de crédit par des institutions financières.	Mener des pladoyers auprès des autorités provinciales pour assouplir les conditions d'octroi des crédits	Nombre des opérateurs économiques qui ont récus les crédits
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	l'accès aux crédits et au financement demeure toujours difficile, il est limité à des groupes de personnes déterminées	Accès difficile aux crédits et aux financements; Octroi des crédits est limité à des groupes de personnes déterminées	Accès facile aux crédits et aux financements à toute personne qui remplit les conditions légales.	conditions difficile pour accéder aux crédits	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour l'impartialité dans l'octroi des crédits.	Nombre des personnes ayant obtenu des crédits
		Persistance de la présence des exploitants illégaux et anarchiques des RN dans la province	Présence des exploitants illégaux et anarchiques des RN dans la province	Eradication de la présence des exploitants illégaux et anarchiques dans les zones minières	Complicité des gouvernants dans l'exploitation des RN	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'application stricte du code minier	Absence d'exploitants illégaux dans les zones minières
		Faible application des textes légaux et réglementaires	Faible application des textes légaux et réglementaires et conventions signés dans le secteur minier	Application effective des textes légaux et réglementaires, conventions et accords signés dans le secteur minier	Complicité des gouvernants dans l'exploitation des RN	Vulgariser le code minier; Sanctionner les autorités complices	les autorités complices sanctionnées; les textes légaux et réglementaires Appliqués

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Agenda vers la résilience					
		Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	Persistance de la présence des exploitants illégaux et anarchiques des RN dans la province	Présence des exploitants illégaux et anarchiques des RN dans la province	Eradication de la présence des exploitants illégaux et anarchiques dans les zones minières	Complicité des gouvernants dans l'exploitation des RN	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'application stricte du code minier	Absence d'exploitants illégaux dans les zones minières
		Faible application des textes légaux et réglementaires	Faible application des textes légaux et réglementaires et conventions signés dans le secteur minier	Application effective des textes légaux et réglementaires, conventions et accords signés dans le secteur minier	Complicité des gouvernants dans l'exploitation des RN	Vulgariser le code minier; Sanctionner les autorités complices	les autorités complices sanctionnées; les textes légaux et réglementaires Appliqués
		Respect mitigé des conventions signées par les exploitants des RN	Non respect des conventions signés par les exploitants des ressources naturelles (RN)	Respect strict des conventions signées par les exploitants des RN; Dépolitisation du secteur minier	Octroi politisé et illicite des permis d'exploitation; pas de contrôle et suivi régulier sur les exploitants	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le respect strict des textes légaux relatifs à l'exploitation des RN; Vulgariser les textes légaux relatifs à l'exploitation des RN	les permis d'exploitation sont délivrés conformément à la loi;
		Absence de l'autorité de l'Etat dans les sites miniers Corruption	manque d'efficacité des services de l'Etat dans le contrôle des ressources naturelles	Restaurer l'autorité de l'Etat dans les sites minières.	Services de l'Etat non professionnels et non équipés	Denoncer les antis valeurs constatées dans les sites minies (la corruption, la politisation, le trafic d'influence... etc)	les auteurs des Antis valeurs sanctionnés; Nombre des sites d'exploitations sécurisés et bien surveillés

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
<b>Gestion des ressources naturelles</b>	<b>Capacité pour la gestion des ressources naturelles</b>	Contrôle partiel à cause de l'exploitation artisanale; les Interférence des hommes politiques	Contrôle partiel des services de l'Etat dans l'application des textes légaux	Contrôle total des sites miniers par les services attirés	Persistance de l'exploitation artisanale; politisation des sites miniers	Dénoncer l'exploitation artisanale; Vulgariser le Code minier	les exploitants artisanaux dénoncés et sanctionnés
		Persistance de l'inexpérience dans la résolution des conflits fonciers agricoles et miniers	Inexpérience dans la résolution des conflits fonciers, agricoles et miniers	Renforcement des capacités en gestion des conflits fonciers, agricoles et miniers,	Pas de budget alloué à la formation pour la gestion des conflits	Mobiliser des ressources nécessaires pour la formation de la gestion des conflits	Nombre et qualité de personnes formées à la résolution des conflits;
		faible capacité de négociation ,vérification et d'exécution des contrats	Signatures des contrats non conforme à la loi	vérification des dossiers avant la signature des contrats	Fonds d'investissements insuffisants; Insuffisance d'expertise en matière d'exploitation des RN	Mobiliser les fonds d'investissement et recruter les experts	Nombre des contrats signés; Fonds mobilisés; Experts recrutés
		Faible transparence de traçabilité dans la commercialisation des matières premières (or, coton)	opacité dans la commercialisation des matières premières	surveillance et contrôle dans la commercialisation et la transparence	Absence de l'autorité de l'Etat dans les zones minières; fragilité des frontières	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le Renforcement de la sécurité et du contrôle dans les zones minières et dans les frontières	Accroissement des recettes minières dans le budget de la province.

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
		Présence des groupes armés, conflits intercommunautaires, déplacement de la population avec présence des camps des personnes déplacées	Persistante de l'exode rural et recrudescence de toute sorte des conflits	Pacification de la province par l'éradication des groupes armés et transformation des conflits	Mauvaise gouvernance administrative et politique	Restaurer l'autorité de l'Etat et sensibiliser la population sur la cohabitation pacifique	la province pacifiée
	<b>Performance de la gestion des ressources naturelles</b>	Faible vulgarisation des principes de gestion durable de ressources naturelles	Absence des stratégies sur l'utilisation des ressources naturelles pour la génération future	Gestion rationnelle et durable des ressources naturelles	Non appropriation par les gouvernants et les gouvernés des principes de gestion durable des ressources naturelles	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'une politique de gestion durable des ressources naturelles	la politique de gestion durable des RN Existe
		Exploitation des RN sans impacte positif sur les conditions des vies des communautés locales	Enrichissement illicite des groupes armés au détriment de la population	Répartition équitable des revenus issus des RN	Absence de l'autorité de l'Etat dans les zones minières	Miner un plaidoyer auprès des autorités pour mettre fin à l'activisme des groupes armés dans les cites minières	la population bénéficie des revenus issus des RN; les infrastructures base sont construites

**PSG 4:FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
	<b>Distribution des ressources naturelles</b>	non respect des instruments juridiques nationaux relatifs à la gestion RN; non vulgarisation de ces instruments	Accès aux RN interdit aux populations autochtones par les détenteurs des contrats de concession	Respect des droits des Populations autochtones en matières de gestion RN	Non application de la gouvernance environnementale et du code minier	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le respect des droits des Populations autochtones en matières de gestion RN	les populations autochtones vaguent à leurs occupations librement et paisiblement
		Potentialités non converties en richesses (monnaies fiduciaires)	Existence des RN diverses dans la province du Tanganyika	Exploitation industrielle des RN	Climat d'affaire malsain pour les investisseurs	Mener un lobbying au près des bailleurs de fonds pour attirer les investisseurs	Nombre d'industries implantées

PSG 5: REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Production de recettes	Conditions pour la collecte de l'impôt et des droits de douane	Faible recouvrement des recettes par les services compétents	Faibles recouvrement des recettes par les services compétents	Canalisation des recettes vers les points de recouvrement	Frontières perméables	Renforcer des capacités managériale de la police des frontières	Taux d'accroissement des recettes publiques par régies
		Faible vulgarisation des textes légaux et réglementaires régissant les impôts	Faible vulgarisation des textes légaux et réglementaires régissant des impôts	Appropriation des textes légaux par la population	Incivisme fiscal; Faibles moyens financiers.	Vulgariser des textes légaux et réglementaires régissant le secteur	les textes légaux et réglementaires connus et respectés par les opérateurs économiques
		Faible capacité en ressources humaines et institutionnelles	Faible capacité en ressources humaines et Institutionnelles	Augmentation de l'effectif des agents et des institutions	Incompétence des ressources humaines et manque de moyens financiers.	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un Budget conséquent afin de renforcer les capacités managériales techniques	Budget alloué; les ressources humaines et institutionnelles augmentées
		Fraude et corruption généralisées	Fraude et corruption généralisées	Renforcement des systèmes de contrôle pour mettre fin à la fraude et la corruption	L'impunité et la politisation du secteur	Denoncer la fraude et la corruption	les fraudeurs et corrupteurs sanctionnés
		Non applications de nouvelles dispositions légales en la matière	Non applications de nouvelles dispositions légales en la matière	Mise en place d'un guichet unique à l'importation et à l'exportation	la politisation du secteur	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'un guichet unique à l'importation et à l'exportation	Guichet unique installé; augmentation des recettes

PSG 5: REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Production de recettes	Politique fiscale	Prolifération des exonérations	Prolifération des exonérations	Respect des textes régissant la gouvernance économique	Trafic influence	Promouvoir l'éducation citoyenne et fiscale	Textes légaux respectés; les exonérations sont conformes à la loi
		Ignorance du civisme fiscal dans le chef de la population	Ignorance du civisme fiscal dans le chef de la population	Education civique fiscale	Manque de moyens	Sensibiliser la population sur le civisme fiscal	Connaissance du civisme fiscal par la population
		Forte pression fiscale, taux très exorbitant des mesures de consignation pour les ETD et non installation des guichets uniques	enlèvement d'urgence et consignation des marchandises	Assouplissement des mesures de consignation et installation des guichets uniques	Manque des compétences et de moyens financiers	Denoncer la forte pression fiscale et les mesures de consignation contraignantes pour les ETD	la pression fiscale sanctionnée; les mesure de consignation assouplies et guichet unique installé
		Installation des coordinations des certaines divisions en guichet uniques	inexistence des divisions provinciale	Mise en place des structures administratives provinciales; Renforcement des capacités humaines, matérielles et institutionnelles	Faible moyens financiers	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un budget conséquent Mener un plaidoyer auprès des autorités pour	Nombre des Divisions installées
		Manque de l'éthique professionnelle	Manque de l'éthique professionnelle	Formation continue des agents en matière de civisme fiscal	La non mécanisation des agents, la modicité et la non régularité des salaires	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la mécanisation des agents	Nombre des agents mécanisés



PSG 5: REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Production de recettes	Capacités de l'administration fiscale et douanière	Mégestion des ressources publiques	Mégestion des ressources publiques	Mécanisation des agents et la pratique de l'éthique professionnelle	Budget faible et irréaliste	sensibiliser les agents sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle	Nombre des agents mécanisés; les agents sont sensibilisés sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle
		Augmentation des agents préposés au traitement des dossiers	lenteur dans le traitement des dossiers	célérité dans les traitement des dossiers	Travailleurs non mécanisés et non informatisés	Former les agents; Mécaniser les nouvelles unités.	Travailleurs mécanisés et informatisés
	Performance de l'administration fiscale	Insuffisance de l'encadrement des agents	Insuffisance de l'encadrement des agents	Renforcement des capacités techniques, matérielles et managériales des agents et fonctionnaires de l'Etat	Budget insuffisant	Renforcer les capacités techniques, matérielles et managériales des agents et fonctionnaires de l'Etat	Nombre des agents et fonctionnaires de l'Etat renforcés en capacités techniques, matérielles et managériales
		Manque des matériaux alloués pour le bon fonctionnement des services	Manque des matériaux alloués pour le bon fonctionnement des services	amélioration des conditions de travail des fonctionnaires de l'Etat	Manque des infrastructures de base	Doter le service des infrastructures adéquates	Nombre des infrastructures dotées
		Faible budget de l'état	Faible budget de l'état;	Encourager les relations des partenaires tant nationaux	la politisation de l'administration publique	Faire un lobbying pour des partenariats nationaux qu'internationaux	Nombre des partenariats conclus

PSG 5: REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Production de recettes	Gestion financière publique			qu'internationaux pour appuyer la province dans l'atteinte des objectifs.		pour appuyer la province dans l'atteinte des objectifs.	
		mauvaise gestion des ressources financières	mauvaise gestion des ressources financières	Redynamisation de la l'administration publique	Detournement; Corruption; Absence d'une institution publique spécialisée dans le suivi, contrôle et inspection, etc.	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'installation d'un service provincial d'inspection des finances	le service provincial d'inspection des finances installé
		augmentation des institutions financières	Faible représentation des institutions financières	Accorder les crédits; Fiabiliser la transaction monétaire	Insuffisance des activités génératrice des revenus	securiser les climats des affaires	Nombre des personnes bénéficiaires des crédits
Administration publique	gestion des ressources humaines	Insuffisance en ressources humaines spécialisées	Insuffisance en ressources humaines spécialisées	Renforcement des capacités managériales, matérielles et humaines de l'administration publique	Vieillessement du personnel de l'administration publique;	Rajeunir l'administration publique	l'Administration publique rajeunie
		Mauvaise gestion des ressources humaines	Mauvaise gestion des ressources humaines	Mise en place d'une politique de la prise en charge en matière sanitaire; la gestion de la rente	Manque des moyens nécessaires	Plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la prise en charge en matière sanitaire à la gestion de la rente et	les agents accèdent aux soins médicaux; la rente est payée; les allocations familiales sont accordés

PSG 5: REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Administration publique				et les allocations familiales		les allocations familiales	
		dévoement du personnel de l'administration publique, en dépit des conditions de travail difficiles ;	dévoement du personnel de l'administration publique, en dépit des conditions de travail difficiles ;	Equilibrer les ressources humaines à tous les niveaux	Manque des moyens nécessaires	Renforcer et disponibiliser les moyens techniques et financiers pour accroître les ressources humaines dans l'administration publique	apurement des arriérés des salaires; paiement régulier des salaires
	gestion des ressources humaines	Mauvaise gestion du personnel de l'administration publique (le recrutement non fondé sur les critères légaux...; la non mécanisation des agents et des omissions, les fictifs la mauvaise gestion de la retraite, etc.) ;	Mauvaise gestion du personnel de l'administration publique (le recrutement non fondé sur les critères légaux...; la non mécanisation des agents et des omissions, les fictifs la mauvaise gestion de la retraite, etc.) ;	le respect strict du statut du personnel de carrière de services publics de l'Etat	politisation de l'Administration	Mener un Plaidoyer auprès des autorités competentes pour l'application strict du statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat	l'Administration publique dépolitisée
		Faible appropriation du budget par les ministères sectoriels	Faible appropriation du budget par les ministères sectoriels	Application des textes légaux et réglementaires regissant le secteur;	Clientelisme politique;	réouverture de l'Assemblée provinciale pour assurer les suivis et contrôles budgétaires;	Nombre des edits votés

PSG 5: REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience		
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs
Fourniture de services	Reddition de comptes, transparence et intégrité dans la fonction publique	Manque des transparence dans la passation des marchés	Manque des transparence dans la passation des marchés	Transperence dans la passation des marchés	Ciéntelisme politique; Tribalisme	Mener un Plaidoyer auprès des autorités competentes pour mise en place d'une structure de passation des marchés	Structure de passation des marchés fonctionnelle
		Pas den réddition de compte par le gouvernement provincial	Pas den réddition de compte par le gouvernement provincial	la rédevenabilité du gouvernement provincial	pas de transparence et Mégestion	Contrôles parlementaires	Nombre des contrôles effectués
Fourniture de services	Cadre réglementaire (role de l'Etat dans la fourniture des services )	Faible vulgarisation des textes legaux	Faible vulgarisation des textes legaux;	vulgarisation des textes regissant les services;	Manque des moyens;	Vulgariser les texes légaux et réglementaires regissant les services	les textes légaux sont respectés et appliqués
		Fraude dans les institutions publiques et services d' assiette,	Fraude dans les institutions publiques et services d' assiette,	la conscientisation professionnelle; Vulgarisation des textes légaux	Ignorance des textes légaux	Denoncer les antivaieurs	les auteurs des antivaieurs sanctionnés
		Non respect des textes legaux regissant les secteurs	Non respect des textes legaux regissant les secteurs	Formation et information continue des agents	Impunité; Manque des moyens financières	Sensibiliser les agents sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle	le civisme fiscal et la pratique professionnelle observée
		Installation des Certaines regies financières provinciales : DRTANK, DGRTANG, CPRTANG et les	Manque des regies financières;	Maxmisation des recettes ;	Manque des moyens logistiques; l'opacité dans la gestion des recettes	Sensibiliser les agents sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle	Les recettes de la province augmentées

PSG 5: REVENUS ET SERVICES								
Dimension	Sous - dimensions	Situation actuelle	Situation passée	Situation souhaitée	Agenda vers la résilience			
					Facteurs de risques	Actions à mener	Indicateurs	
Fourniture de services	ressources, compétences et installations adéquates pour la fourniture de services	services d'appui à l'agriculture SENASEM; INERA, DVDA etc. et de la coordination SNHR;						
		Mise en place des projets phares PESS, STEP, PICAGEL etc.	Manque des projets phares et insuffisance des micro projets	Accroissement de la production agricoles;	Insécurité généralisée	Mener un Plaidoyer auprès des autorités competentes pour la Pacification des zones en conflits;	les Zones en conflits pacifiées, l'augmentation des produits agricoles	
		Regroupement des associations et des ONGs en Coopératives;	Présence non significative des coopératives.	Opérationnalité des associations et des ONGs en Coopératives;	Conflit de leadership; manque des moyens nécessaires;	Sensibiliser la population sur le bien fondé de l'existence des associations et des ONGs en Coopératives; afin de lutter contre la pauvreté;	Pauvreté Diminuée	
		Inaccessibilité des certaines Zones suite aux delabrement très avancé des routes et à l'insécurité.	Inaccessibilité des certaines Zones suite aux delabrement très avancé des routes et à l'insécurité.	Appropriation des infrastructures de base.	incivisme décriant	Sensibiliser la population sur le civisme.	Protection des infrastructures de base par la population.	

## ANNEXE 2. MATRICE DE LA FRAGILITÉ

PSG 1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE												
Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Accord politique	Processus de paix et dialogue politique	Mettre fin à l'activisme des milices en province,	Manque de volonté affichée par les milices TWA et Bantous vis-à-vis des décisions prises dans le dialogue inter-communautaire,	Les mécanismes de paix pour la cohabitation pacifique entre les Twa et le Bantous						2	Sensibiliser la population à s'accepter mutuellement. Mener des plaidoyers auprès des autorités provinciales, Nationales et internationales pour anéantir les forces résiduelles (Restaurer l'autorité de l'Etat dans les villages jadis en conflits ),	Nombre de populations sensibilisées sur la cohabitation pacifique, la paix restaurée
		Organiser des dialogues intercommunautaires	Agenda caché de Twa et Bantous	Mis en place de mécanisme sécuritaire par le gouvernement provincial pour que la population trouve la quiétude et circule librement.							2	Organiser des dialogues francs entre les communautés en conflits
Accord sur la division du pouvoir / lutte pour le pouvoir	Accord sur la division du pouvoir / lutte pour le pouvoir	Repartition de pouvoirs en tenant compte de la constitution et de la méritocratie	interférence du pouvoir central en province	La paralysie de l'Assemblée provinciale						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour le respect strict de la constitution	Nombre des hommes et des femmes qui se trouvent dans les institutions des prise de decision
		Intégration des femmes dans les postes de prise de décision,	les us et coutumes retrogrades; Mariage précoce, Niveau d'instruction	Non respect de la parité							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour le respect strict de la constitution

**PSG 1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en œuvre	indicateurs
Accord politique	Accord sur la division du pouvoir / lutte pour le pouvoir	Les animateurs oeuvrent ensemble	très faible pour les femmes et les préjugés Non représentation équitable de tous les six territoires dans les institutions provinciales	Conflit du leadership						1	sensibiliser la population sur la connaissance de leurs droits	Répartition équitable de tous les territoires dans la gestion des institutions Fonctionnement normal des institutions de la province
	Présence territoriale de l'Etat (relations centre-périphérie) Environnement propice	Le fonctionnement normal des institutions provinciales	Faibles moyens financiers alloués pour le bon fonctionnement des institutions	La mise en place de l'exécutif provincial en 2016 a donné résultats satisfaisants dans toutes les entités de la province, mais le dysfonctionnement de certains services et institutions dû à la mise en place du processus de décentralisation.							1	Mener un plaidoyer pour le fonctionnement effectif de toutes les institutions provinciales
		respect des textes légaux.	la retrocession faible et irrégulière.	Dysfonctionnement des institutions et services publics						1	Mener un plaidoyer pour que la retrocession soit conséquente et accordée de façon régulière	les institutions provinciales fonctionnent normalement.

PSG 1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Processus politiques et institutions		Mettre des moyens à la disposition des animateurs	Manque des moyens	Inefficacité des animateurs due au manque des moyens à leur disposition						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour disponibiliser les moyens; sensibiliser les animateurs sur l'éthique professionnelle	les conditions de travail améliorées
	<b>Environnement propice à la participation politique</b>	garantir la liberté d'expression à tous	la privation de la liberté d'expression par le pouvoir.	Réduction des espaces d'expression pour l'opposition et les citoyens en général soumis aux représailles.						1	Vulgariser des textes légaux sur la liberté d'expression	Nombre des détenus d'opinion libérés.
		Respect total de la liberté d'expression, d'opinion et de manifestation.	Manque de collaboration entre le gouvernement et les OSC. Multiplicité des OSC oeuvrant dans le même domaine	Répression des actions de la société civile						1	Renforcer les capacités des acteurs de la société civile.	Nombre de détenus d'opinion libérés. Les OSC émergent dans le budget provincial.
	<b>Représentation inclusive dans les institutions de l'Etat</b>	Respect de la constitution dans le choix des animateurs des institutions provinciales.	Non respect de dispositifs constitutionnels relative aux vulnérables	Faible représentation des femmes dans le gouvernement provincial, dans l'assemblée provinciale et aussi dans l'administration publique.						1	Sensibiliser les femmes et les minorités sur leurs droits et devoirs dans le domaine politique.	présence de vulnérables dans les institutions provinciales



PSG 1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Processus politiques et institutions	Représentation inclusive dans les institutions de l'Etat	Respect de la constitution.	Discrimination Tribalisme, clientelisme, etc.	Representation dans les institutions de l'Etat basée sur le militantisme et le tribalisme. Pas d'équilibre dans la representation territoriale.						1	Vulgariser les textes légeaux en matiere du travail méritocratique.	l'accès au travail basé sur la méritocratie.
	Equilibre de l'exécutif	La représentativité constitutionnelle doit être de mise la mise en place des animateurs des provinciales doit tenir compte de la représentativité de toutes les couches de la population le concours doit être ouvert à tout le monde sans discrimination laisser la province se gerer librement	Nepotisme Le tribalisme clientelisme la politisation des institutions provinciales Tribalisme, Népotisme, clientelisme, trafic d'influence interférence des autorités centrales dans la gestion de la province	Les animateurs sont nommés sur base du militantisme, clientelisme..., etc pas de représentativité dans les institutions provinciales les candidatures pour les concours taillées sur mesure interférence du pouvoir central dans la gestion de la province						1	Denoncer les antivaieurs. Denoncer les antivaieurs. Denoncer les antivaieurs. Denoncer les antivaieurs.	l'accès au travail basé sur la compétence. les animateurs sont issus de toutes les couches de la province les auteurs des antivaieurs sanctionnés la province dépolitisée
Relations sociales	Relations parmi les groupes	La cohésion sociale.	Mauvaise perception des deux groupes sur leurs identités.	Relations tendues entre les Twa et les Bantous, entre les éleveurs et les agriculteurs.						1	Promouvoir la culture de la paix dans la province,	mauvaise perception des identités banie

PSG 1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Relations sociales	Relations parmi les groupes	Decourager les arrangements à l'amiable dans le cadre des violences sexuelles	Ignorance des lois sur les violences sexuelles; Non dénonciation et corruption	Existence des magistrats de violences sexuelles et SCBV et tribunal pour enfants						2	Vulgariser les lois sur les violences sexuelles	les auteurs des violences sanctionnés, les victimes des violences sexuelles dédommagées
		Le changement de mentalité.	Mode de gestion des conflits non adaptés.	Existence des conflits de légitimité dans les groupes							1	Dénoncer les acteurs des conflits intercommunautaires.
		Cohabitation pacifique,	Mauvaise perception des deux groupes sur leurs identités.	Tribalisme, conflits des terres, conflits des étangs d'eau, de champs.						1	Sensibiliser les populations sur le vivre en commun	Absence des conflits.
	Processus pour la réconciliation et la résolution de conflits	Retour de tous les déplacés internes dans leurs villages d'origine	Faible capacité financière, campagne d'intoxication.	Mis en place du comité de suivi du forum 2017 travaillant avec faible capacité technique, financière et organisationnelle.						1	Faire un lobbying en faveur des populations pour un appui aux activités de développement (agriculture, élevage...).	Taux de production élevé
		le Retour des déplacés dans leurs villages d'origine	Complicité des autorités politico-militaro-administratives ainsi que les acteurs humanitaires.	Des déplacés internes bénéficient d'une assistance non adéquate dans les camps.							1	Mobiliser les fonds pour organiser le retour de tous les déplacés internes.
		Sécurisation des villages d'origine de déplacés à leur retour	Reglement des comptes	Les mécanismes de retour sont envisagés par le gouvernement provincial.						2	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'identification de	les déplacés Identifiés; les faux déplacés et leurs complices sanctionnés

PSG 1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
Relations sociales	Qualité et diversité des organisations de la société civile	Appuyer financièrement les OSC de façon conséquente, Exécution effective des projets ; la création conforme à la loi des OSC	Les OSC en malette et aussi le détournement des fonds mis à l'exécution des projets	La faible capacité financière des organisations non gouvernementales, Existence des OSC en malette; Détournement des fonds mis à l'exécution des projets						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour le financement conséquent des OSC; Donner les OSC malette et le détournement des fonds.	Nombre des projets des OSC financés; Nombre des OSC malatte sanctionnées; Nombre de détournements des fonds sanctionnés	
		Encadrement et contrôle des activités des ONG locales et internationales par la province.	Manque de collaboration et communication	Manque de professionnalisme et de coordination des OSC							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités locales pour la réduction des frais d'enregistrement des OSC.	les OSC sont professionnelles, collaborent, communiquent et sont coordonnées
		Credibilité et transparence dans la gestion des fonds.	Gestion opaque des fonds destinés aux projets	L'inefficacité du cadre de concertation des OSC en province,							1	Renforcer les capacités des acteurs de la société civile sur la gestion des fonds	la gestion transparente des OSC; les OSC renforcées en gestion des fonds
		Rendre inclusif le cadre de concertation des OSC existantes	Les OSC malette; Gestion opaque	Incapacité dans la coordination des actions							1	Renforcer des capacités des acteurs de la société civile sur la gestion de fonds	le cadre de concertation est inclusif.
<b>Total</b>										<b>1,11</b>			

PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Condi-tions de securité	Intensité de la violence	d'un centre d'écoute.	personnes ayant des troubles mentaux ; manque d'experts psychosociaux ; l'ignorance de la loi; les us et coutumes retrograde							1	Dénoncer les auteurs des violences sexuelles	les victimes prises en charge;
		création d'un guichet unique	incompétence s des agents, manque de conscience professionnelle, faible rémunération, impaiement, non-mécanisation des agents N.U, trafic d'influence	multiplicité des services publics							1	mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour la reduction des services de securité commis à la frontière.
	frequence de la destabilisation transfrontaliere	Application des textes légeaux régissant les frontières	faible communication avec la population, ignorance des textes léguax, mauvais recrutement des agents et pas de renforcement de leurs capacités.	tracasseries frontalières							1	vulgariser les textes légeaux en la matière , recrutement des agents basé sur les compétences

**PSG 2: SECURITE**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs	
Condi-tions de securité	Intensité de la violence	l'application de la loi sur les violences sexuelles; retour effectif dela paix	la passivité de l'autorité publique.	persistance des massacres et assassinats, les arrangements à l'amiable par rapport au viol sur les filles mineurs						1	sensibiliser sur la cohabitation pacifique; vulgariser les textes légaux, dénonciation des cas,	Nombre des violeurs condamné; constat sur le changement de mentalité.	
		la sécurité et la libre circulation des personnes et leurs biens	la complicité de l'autorité de l'Etat avec les inciviques, l'importation de la main d'œuvre,	repressions, les tracaceries...							1	mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour la restauration de l' autorité de l'Etat; promouvoir l'entreprenariat des jeunes,	nombre des plaidoyers menés, nombre d'emplois créés par l'Etat
		la restauration de l'autorité de l'Etat	mauvais encadrement des services de sécurité	kednaping, extorsion, brackage, banditisme,							1	sensibiliser la population pour denoncer les in civiques	nombre des agents du secteur de sécurité renforcés pour l'encadrement des civils; l'autorité de l'Etat restaurée sur toute l'étendue de la province; changement de comportement de mentalité des agents de la sécurité
		l'éradication totale de ce phénomène, construction	l'impunité, la lourdeur dans la prise en charge des	viol et violences sexuelles basées sur le genre						1	vulgariser les textes légaux sur les violences sexuelles; sanctionnés;	les auteurs des violences sexuelles sanctionnés;	

PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Conditions de securité	frequence de la destabilisation transfrontaliere	Respect des attributions de chaque service commis à la frontière	ignorance des textes légaux, manque de job description par rapport aux attributions de chaque service	chevauchement dans les services à la frontière,						1	renforcement des capacités des agents de sécurité commis à la frontière	Affichage des attributions de chaque service à la porte d'entrée
		renforcement des services commis à la frontière, délimiter le nombre des agents et services à la frontière, dénoncer les auteurs de la corruption	impunité, insuffisance des agents de sécurité compétents trafic d'influence	corruption à la frontière, perméabilité, plétoire des agents à la frontière							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour le respect strict de la loi ;dénoncer les auteurs de la corruption
	role de l'etat et des acteurs non etatique	respect des taux légaux applicables à la frontière	corruption, trafic d'influence, interference	complaisance dans la taxation						1	vulgarisation des textes réglementaires sur les taux des taxes à la frontière	les auteurs de la corruption sanctionnés
		l'Etat doit être responsable	manque d'équité dans l'application des mesures prises, impunité, faible mobilisation des ressources, non-	faible capacité de l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et leurs biens,						1	vulgariser des textes légaux; Dénoncer la corruption, Mobiliser les ressources	les auteurs de la corruption sanctionnés; la sécurisation des personnes et biens est effective

PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs	
Condi-tions de securité	role de l'etat et des acteurs non etatique		encadrement des agents, faible vulgarisation des textes légaux, corruption,							1			
			les acteurs non étatiques victimes des menaces, pas de liberté dans les actions, Difficultés d'identifier tous les acteurs non étatiques	sur les gouvernements en cas de mé-gestion Sensibilise la population sur le changement des comportements, vulgarise les textes légaux, faible prise en compte des dénonciations faites							1	Repertorier les acteurs non étatiques	les acteurs non étatiques sont repertoriés
			l'encadrement des acteurs non étatiques par l'Etat; travail en synergie des acteurs non étatique.	les ONGs Internationales et les agences du système et mission des nations-unies: appuient financièrement, matériellement et techniquement.	les ONGs Internationales et les agences du système et mission des nations-unies: appuient financièrement, matériellement et techniquement.						1	Renforcer les capacités des ONGs locales viables par les ONGs internationales, collaborer avec l'autorité locale.	nombre des ONGs locales formées et appuyées par les ONGs internationales; Cadre de concertation entre le gouvernement provincial et les humanitaires créés

PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité			, appui insignifiant des ONGs internationales aux ONGs locales							1		
		la separation des attributions dans les services de sécurité;	manque de confiance de la population aux services de sécurité; et incompétence de ces services.	les institutions sont operationnelles: l'ANR, la police, DGM et l'armée							2	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour dépolitiser les services de sécurité, sensibiliser les agents de sécurité et la population par rapport à leurs tâches et droits
	<b>ressources humaines et materielles et gestion.</b>	dépolitisation des services de sécurité depolitisation des services de sécurité; renforcement des capacités des anciens miliciens versés dans les services de sécurité qui doivent passer par le centre de transit et d'orientation; la poursuite de programme dans le DDRR, mise en place des polices de proximité dans chaque quartier	La politisation des services de sécurité; manque des moyens financiers et matériels; incompétence de certains agents; la modicité de solde des services de sécurité	ressources humaines et materielles qui ne couvrent pas toute la province, et qui repondent pas aux besoins de la population, pas de police de proximité; gestion deficitaire par manque d'appui financier et logistique; présence des anciens miliciens dans les services de sécurité.						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour dépolitiser les services de sécurité; Sensibiliser la population et les agents de sécurité par rapport à leurs droits et obligations; Equiper les services de sécurité et mise en place de la police de proximité dans chaque quartier et village.	police de proximité installée dans chaque quartier et village; les services de sécurité dépolitisés; Centre de transit et d'orientation créé; services de sécurité approvisionnés en ressources humaines, materielles et financières



PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
capacité et resposabilité des institutions du secteur de la securité		les recrutements basés sur les concours et dépolitiser les services	les accords politiques	les services de sécurité dirigés par les agents non qualifiés et la gestion opaque						1	renforcer le controle de la gestion des finances publiques et recycler les agents de services de sécurité	Le concours existe et les services de sécurité sont dépolitisés
		couverture totale de la surveillance civile à travers toute la province; travail conjoint entre la sécurité civile et la sécurité publique ; faire connaitre à la population le role de chaque service	mauvaise gouvernance sécuritaire due à l'incompétence des agents et au manque d'éthique professionnelle	La surveillance civile efficace mais limitée, elle ne couvre pas toute la province ; pas des services de sécurité responsables						1	Vulgariser les textes légaux relatifs aux rôles de chaque service de sécurité; Sensibiliser la population sur leurs droits et devoirs	la surveillance civile collabore avec les services de sécurité; les services de sécurité rendent compte à la population; les procès publics organisés; la confiance de la population vis-à-vis des services de sécurité restaurée
		Que les attributions de chaque service de sécurité soient clarifiées	mauvais recrutement des agents, pauvreté de la population pour s'offrir un service de sécurité	chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité							1	Vulgariser les textes légaux relatifs aux rôles de chaque service de sécurité; Sensibiliser la population sur leurs droits et devoirs
		franche collaboration entre le secteur de sécurité et de	instrumentalisation de la justice et des services de	collaboration non étroite entre les services de sécurité et la						1	redynamiser le rôle de l'inspecteur de l'administration	Franche collaboration entre les services de

PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité	relation avec le système de sécurité et de justice	justice, en respectant les attributions de chacun	sécurité; manque de confiance mutuelle entre les services, la corruption, le tribalisme	justice, faible collaboration,						1	territoriale, Sensibiliser la justice et les services de sécurité à se conformer respectivement à leurs tâches	securité et la justice; la confiance restaurée dela population aux services de securité et à la justice
		eviter le chevauchement	politisation et impunité	les abus de pouvoir des services de securité qui joue le rôle de la justice							1	Dénoncer les auteurs des abus du pouvoir sanctionné
performance et réactivé des institutions du secteur de sécurité	confiance du public dans les institutions du secteur public	la redevabilité des services de sécurité et de la justice devant la représentation provinciale; ainsi que le contrôle des finances publiques	l'impunité des agents publics; interférence du pouvoir central	Inexistence du contrôle dans les services de securité et la justice; pas de reddition de compte						1	Dénoncer les antivaieurs	les services de ecurité et la justice sont redevables devant la representation provinciale; les auteurs des antivaieurs sanctionnés
		la restauration de la conflation de la population dans les institutions du secteur public.	ignorance des attributions des services de sécurité par la population, conflit des compétences entre les services de sécurité	crise de confiance des citoyens dans les institutions de la sécurité,							1	renforcer les capacités des agents de sécurité. Réynamiser le rôle des inspecteurs de l'administration territoriale, lutter contre la corruption
		Restauration de l'autorité de l'Etat,	Manque de redevabilité de la part du	deficite de confiance						1	Sensibiliser les agents des institutions du	la redevabilité des institutions du secteur

PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
performance et réactivité des institutions du secteur de sécurité	confiance du public dans les institutions du secteur public	amélioration des conditions de travail des agents des institutions du secteur public.	secteur public vis-à-vis de la population							1	secteur public sur leurs rôles, renforcer le contrôle citoyen dans les institutions du secteur public	public est réelle, les agents véreux sont sanctionnés
	impunité des institutions du secteur de sécurité	Recyclage des agents des services de sécurité	la corruption; clientélisme, militantisme	manque de professionalism e de certains agents des services de sécurité,						1	Renforcer les capacités des agents du secteur public sur leurs rôles; Renforcer le contrôle citoyen dans les institutions du secteur public	le contrôle citoyen est effectif; les agents professionnels
		la rédétabilité et sanctionner les agents coupables	la politisation du secteur des services de sécurité l'inexistence des contrôles parlementaire s,opacité dans la gestion par les services de sécurité; Détournement des deniers publics, carence des personnels qualifiés dans le traitement des dossiers judiciaires	la persistance de l'impunité au sein des institutions du secteur des services de sécurité						1	mener un plaidoyer auprès des autorités pour dépolitiser le secteur de sécurité; Dénoncer les détournements; instaurer le contrôle parlementaire	les services dépolitisés; les détournements sanctionnés et le contrôle parlementaire instauré
		Sanctionner la corruption	trafic d'influence,	persistance de la corruption des						1	Renforcer les capacités des	les corrupteurs sanctionnés

PSG 2: SECURITE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
performance et reactivité des institutions du secteur de securité	impunité des institutions du secteur de securité	liberté d'expression, d'opinion et de circulation des personnes et des leurs biens	la politisation des institutions du secteur de securité, mauvaises conditions sociales des agents du secteur de securité	diminution de répression						1	vulgariser les textes légeaux sur la liberté des citoyens	la population s'exprime librement et tient les manifestations sans contrainte
	responsabilité des institutions de securité et traitement des groupes vulnerables	Banir totalement toutes sortes de discrimination à l'endroit des personnes vulnerables Traitement égal pour tous le respect des textes légaux	Non application de la loi à la matière et ignorance de la loi par les vulnerables impunité, ignorance des lois par les agents de securité faibles moyens alloués à la justice, non respect des textes légaux relatifs à l'enfance.	discrimination à l'endroit des femmes, jeunes, des enfants, personnes vivant avec handicap et VIH, les minorités, traitement inhumain les institutions de securité ne jouent pas leurs rôles comme il se doit vis-à-vis des vulnerables diminution de la maltraitance des enfants						1	Vulgariser les textes légeaux relatifs aux vulnerables; Dénoncer les auteurs de discrimination Vulgariser les textes légeaux relatifs aux vulnerables; Dénoncer les auteurs de discrimination vulgariser les textes légaux relatifs à l'enfance; Dénoncer les violences faites à l'enfants	les auteurs de discrimination sanctionnés Les agents véreux sanctionnés les auteurs des violences sanctionnés
<b>Total</b>										<b>1,03</b>		

PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Conditions de justice	Accès à la Justice	L'accessibilité du secteur de la Justice par toutes les couches de la population	L'insuffisance des juges, avocats et autres personnels de la justice et le manque de mobilité pour certains juges et moyens financiers	Des pétiées avancées dans ce secteur par le fait qu'il y a la nomination d'un Procureur Général près la cour d'Appel de Kalemie; l'augmentation des magistrats, la présence du tribunal d'enfants et de la cellule spéciale de répression de la violence basée sur le genre, la présence des TRIPAIX et Parquets dans chaque territoire						1	Plaidoyer pour l'augmentation des juges et magistrats, octroi des ressources financières conséquentes, dotation des moyens de mobilité, construction des immeubles pour les TRIPAIX et Parquets dans les territoires	Le nombre des magistrats et juges augmentés, le taux des ressources financières conséquentes, nombres des immeubles de TRIPAIX et Parquet construits
		Que la justice soit équitable et impartial pour tout le monde	la politisation de la magistrature et Valorisation des anti valeurs dans le secteur de la justice	La politique de deux poids deux mesures (corruption, trafic d'influence, la partialité de la justice)						1	Récycler les juges et les magistrats à la prise de conscience professionnelle	Nombre des juges et magistrats recyclés à la prise de conscience professionnelle dans la province; la magistrature dépolitisée
		respect de la nomenclature du secteur de la justice sur les amendes transactionnelles et versement	Mauvais traitement des magistrats et des fonctionnaires du secteur de	Les frais exorbitants imposés aux justiciables et écouillage des fonds dû au trésor public							1	Mener un plaidoyer auprès du gouvernement pour l'augmentation des salaires et

PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Conditions de justice	Accès à la Justice	strict de ces fonds dans le trésor public	la justice							1	autres avantages sociaux améliorés en faveur des magistrats et fonctionnaires de l'Etat du secteur de la justice sensibiliser les magistrats et les fonctionnaires à la prise de conscience professionnelle et au respect des deniers publics	Avantages sociaux améliorés; les deniers publics respectés
		Conscientiser les avocats à plaider prodeo pour les démunis	l'ignorance du droit	Manque des avocats prodeo pour assister les démunis						1	Sensibiliser les avocats à plaider prodeo	les démunies sont assistés par les avocats
		Sanctionner les antivaleturs dans le secteur de la justice	La tolérance des antivaleturs, faibles ressources affectées dans le secteur de la justice	Existence d'antivaleturs dans le secteur de la justice ( droit d'entrer aux AMIGO et prisons, insuffisance alimentaire pour les détenus et prévenus)						1	Plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières suffisantes pour l'amélioration des conditions de détenus et de la garde comme à la prison et prévenus et de la garde comme à la prison et aux AMIGOS	Les ressources sont mobilisées; les conditions des détenus et de la garde comme à la prison et aux AMIGOS sont améliorées
	Indépendance du processus judiciaire	respecter strictement les lois	Non indépendance de la magistrature due à la politisation, à l'interférence	Non indépendance de la magistrature due à la politisation, à l'interférence de l'exécutif et le						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le respect strict des lois relatives à la magistrature	la magistrature dépolitisée, Nette séparation du pouvoir, Magistrature totalement

PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action a mettre en œuvre	indicateurs
Conditions de justice	Indépendance du processus judiciaire		de l'exécutif et le trafic d'influence; corruption, incompétence des certains magistrats	trafic d'influence						1		indépendante
		l'indépendance totale de la magistrature	Corruption et trafic d'influence	Corruption et trafic d'influence							1	Dénoncer les corrupteurs et ceux qui pratiquent le trafic d'influence ;sensibiliser les magistrats sur l'éthique et la déontologie professionnelle
Conditions de justice	Justice transitionnelle	allocation d'un budget conséquent au secteur de la justice	pas des salaires décents pour les personnels judiciaires	faible budget alloué au secteur de la justice						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'Augmentation du barème salariale des personnels judiciaires (cfr barème Mbudi)	Le barème salariales des personnels judiciaires majorés
		allocation d'un budget conséquent au secteur de la justice; la réforme du secteur judiciaire	recrutement dans le secteur de la justice basé sur le népotisme, le clientélisme, le régionalisme et le tribalisme( la méritocratie)	Insuffisance des ressources humaines, matériels et financières alloués au secteur de la justice							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le respect du principe de la méritocratie dans le recrutement

PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Conditions de justice	Justice transitionnelle	L'implication politique les APA et réynamisation du secteur des droits huamains dans la province	Manque de connaissance sur les nouvelles lois rattifiées et l'impunité	Faibles ressources allouées au secteur des droits humains						1	vulgariser les lois rattifiées; allouer des ressources conséquentes au secteur des droits humains	Nombre des rapports produits par la province sur la situation des droits humains
		informer la population sur les lois de la République et les édits de la	pas de budget y afférent alloué	Ignorance des lois par les justiciables, corruption et mentalité							1	Campagne de sensibilisation de la population sur les lois de la République et les édits provinciaux par rapport aux violences sexuelles basées sur le genre
Conditions de justice	Relation entre les système de justice Traditionnelle et formelle	construction des infrastructures de base	l'impunité due à la mauvaise gestion	pas des infrastructures de base						1	Mener un lobbying auprès des décideurs pour la construction des infrastructures de base	Nombre d'infrastructures de base construites
		Améliorer les conditions de travail, construire les infrastructures dans les six territoires	Pas des moyens conséquents mis à la disposition du secteur de la justice	Contruction des infrastructures abritant les services de la justice uniquement de la ville de Kalemie; mais pas dans les six territoires							1	Mener un lobbying auprès des décideurs pour l'amélioration des conditions de travail
		affectation des personnels compétents	Manque du personnel	pas des personnels compétents						1	Mener un lobbying auprès des décideurs pour l'affectation des personnel compétents	personnels compétents affectés



PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Capacité et respon-sabilité	Relation entre les système de justice Tradition-nelle et formelle	La permanence du contrôle judiciaire; l'inde mnisation des victimes	Les procédures judiciaires trop lentes et coûteuses.	Les procédures judiciaires trop lentes, coûteuses; les victimes des infractions graves n'ont jamais été indemnisées						1	Mener un lobbying auprès de décideurs pour la gratuité de justice en faveur des demunis; installation d'un contrôle judiciaire permanent.	les demunis accèdent à la justice gratuitement le contrôle judiciaire est permanent; les victimes sont indemnisées
	Gestion des ressources humaines et matérielles	Allocation d'un budget pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice; amélioration des conditions de vie des amateurs du secteur de la justice à travers la rémunération	Mauvaise gestion du secteur de la justice	Légère amélioration des conditions de vie des amateurs du secteur de la justice à travers la rémunération mais pas de moyens de locomotion, moyens de communication; Absence d'allocation d'un budget pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice.						1	Mener un lobbying auprès de décideurs pour construire, réhabiliter et équiper les infrastructures de base	un budget est alloué pour la réhabilitation et la construction des infrastructures de base dans le secteur de la justice; les conditions de vie des amateurs du secteur de la justice sont améliorées
		Construire, réhabiliter et équiper les établissements pénitenciers de toute la province	Manque de moyens financiers et matériels	Les établissements pénitenciers de Kalemie réhabilités par la MONUSCO, mais ceux de 5							1	Mener un lobbying auprès de décideurs pour Construire, réhabiliter et équiper les établissements pénitenciers

PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Capacité et responsabilité	Transparence et responsabilité	La transparence dans la gestion des ressources financières affectées au secteur de la justice	Mauvaise gestion et l'impunité; le principe de rédevabilité non respecté	L'opacité dans la gestion des ressources financières destinées au trésor public pour les dossiers prodeco						1	Donner les mauvais gestionnaires dans le secteur de la justice	les mauvais gestionnaires sanctionnés, les gestionnaires sont rédevables
		Reformer les lois sur les amendes transactionnelles transférées en Zaïre, en France Congolais	Mauvaise gestion du secteur de la justice.	Difficulté de convertir les amendes transactionnelles transférées en Zaïre, en France Congolais							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la réforme des lois sur les amendes transactionnelles transférées en Zaïre, en France Congolais
Performance et responsabilité des institutions de justice	Transparence et responsabilité	alloué un budget conséquent au secteur de la justice	Faibles ressources affectées dans le secteur de la justice	Faible confiance de la population vis-à-vis de la justice						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour Améliorer les conditions des prestataires de la justice	Taux de barème salariale des prestataires amélioré,
		Sanctionnée les corrupteurs	La politisation du secteur de la justice	la corruption persiste							1	Denoncer les corrupteurs
		le respect de l'éthique et la déontologie dans le secteur de la justice;	Non respect de l'éthique et de la déontologie,	le trafic d'influence						1	Denoncer les auteurs antivauteurs	les auteurs des antivauteurs sanctionnés

PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
Performance et responsabilité des institutions de justice	Efficacité des institutions de justice	L'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la justice	pas de budget conséquent alloué au secteur de la justice	La faiblesse des institutions du secteur de la justice en province						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un budget conséquent dans le secteur de la justice	les conditions de travail améliorées	
		Lutter contre l'impunité dans le secteur de la justice	L'impunité	Les abus des pouvoirs							1	Denoncer les abus du pouvoir commis par les prestataires du secteur de la justice	les prestataires de la justice auteurs des abus du pouvoir sont sanctionnés
		Lutter contre l'impunité des auxiliaires de la justice	les auxiliaires de la justice politisés d'une part et d'autre part incompetents	La corruption des auxiliaires de la justice							1	Denoncer les auxiliaires de justice incompetents et verés sanctionnés	les auxiliaires de la justice incompetents et verés sanctionnés
	Traitement des groupes vulnérables	respecter les critères du recrutement dans le secteur de la justice	L'impunité et la politisation du secteur de la justice	L'usage des faux diplômes dans le secteur de la justice							1	Denoncer les fausseurs	les fausseurs sanctionnés
		Bâner la discrimination des groupes vulnérables	Faibles ressources affectées pour les groupes des vulnérables	Prise en charge partielle des personnes vulnérables par certaines institutions							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la non discrimination à l'endroit des groupes vulnérables	la discrimination est bânie et sanctionnée
		Former et informer la population sur les actes des	la force des us et coutumes sur la population	Renforcement partielle de la sensibilisation contre les actes							1	Vulgariser les textes des lois nationaux, régionaux et	les us et coutumes banis, les auteurs de violences

PSG 3: JUSTICE

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Performance et responsabilité des institutions de justice	Traitement des groupes vulnérables	violences sexuelles		des violences sexuelles						1	internationaux sur les violences sexuelles basées sur le genre; Denoncer les auteurs des violences sexuelles	sanctionnés et les victimes indemnisées
		La prise en charge totale par l'Etat des personnes vulnérables	Manque du Budget	faible affectation des ressources au secteur de la justice						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un budget conséquent en faveur de groupes vulnérables	les groupes vulnérables sont prise en charge
<b>Total</b>											<b>1</b>	

PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Ressources productives et projection de croissance	Base des ressources et Infrastructures	Réhabilitation et Modernisation des infrastructures de base sur l'ensemble de la Province	Contrainte Budgétaire,	Légère amélioration des infrastructures de base						1	Mener un plaidoyer pour l'allocation d'un budget conséquent pour toute la province.	Nombre d'infrastructures de base réhabilitées et construites
		Une couverture totale d'entretien des routes et infrastructures réhabilitées dans la province.	Pas de budget conséquent pour la province.	Absence d'entretien de quelques infrastructures routières réhabilitées et grande détérioration des infrastructures non réhabilitées.						1	Campagne de Mobilisation des recettes de la Province	Nombre des routes et infrastructures de base entretenues.
		Relance totale des entreprises de production et a autres unités de production	Energie électrique insuffisante; Mauvais état des routes; Ensablement du port par le lac Tanganyika.	Relance timide des entreprises de production et autres unités de production						1	Mener un plaidoyer pour la réhabilitation du barrage hydroélectrique de BENDERA et la réhabilitation des routes et Désensablement du port.	barrage hydroélectrique de BENDERA réhabilitée, les routes réhabilitées et le port Désensablé.
		Exécution effective du budget alloué à la réhabilitation des infrastructures existantes et la construction des nouvelles infrastructures de base	Absence de contrôle budgétaire par l'assemblée provinciale	budget alloué mal exécuté pour réhabiliter et construire de nouvelles infrastructures de base						1	Mener un plaidoyer pour un contrôle budgétaire efficace et régulier	Nombre d'infrastructures existantes réhabilitées et Nombre des infrastructures nouvelles construites

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Ressources productives et projection de croissance	<b>Economie informelle et illicite</b>	disposer d'une base des données en vue d'obtenir un répertoire des assujettis	Manque des structures organisées d'encadrement	processus d'identification de tous les assujettis						1	Mener un plaidoyer pour l'identification de tous les opérateurs des activités informelles souterraines.	les opérateurs des activités informelles et souterraines identifiés.
	<b>Inégalité</b>	Identifier totalement toutes les unités de production et autres activités	Difficulté d'élaborer un répertoire pour tous les différents secteurs	relance timide des activités économiques et autres unités de						1	Mener un plaidoyer pour l'élaboration d'un répertoire pour tous les différents secteurs.	le répertoire de tous les différents secteurs élaboré.
		le respect des critères pour la délivrance de permis d'exploitation agropastorale.	Présence des groupes armés, des coupeurs des routes conflits intercommunautaires, etc....	la délivrance de permis d'exploitation Agropastorale non objective et non basée sur des critères adéquats						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour éradiquer les milices et groupes armés, Sensibiliser des communautés pour la réconciliation.	accroissement de la production agricole
		Application stricte des textes légaux et réglementaire (code du travail et statut des agents de l'Etat.	Le non respect des textes légaux du au Favoritisme, appartenance politique, clientélisme, népotisme tribalisme	Favoritisme des autorités au profit des appartenances politique, clientélisme, népotisme tribal						1	Sensibiliser les autorités compétentes sur le respect des l'éthique et la déontologie professionnelles ; Dénoncer les autorités recalitrantes.	Nombre d'autorités sanctionnées
		Application intégrale des textes légaux et	Faible vulgarisation et application	Petite amélioration du niveau						1	vulgariser les textes légaux et réglementaire en	Niveau d'amélioration du pouvoir

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
Emplois et moyens de subsistance	cadre politique et environnement favorable pour l'emploi	réglementaires	des textes légaux et réglementaires;	d'application des textes légaux et réglementaires (Smig, loi sur le petit commerce, code de travail, code des investissements						1	la matière; Mise sur pied d'une bonne politique salariale et application stricte de la législation	d'achat; Nombre d'emplois créés	
		Mise en œuvre effective de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle	Absence d'une politique provinciale de l'emploi et de la formation professionnelle	Processus de mise en œuvre de la Politique provinciale de l'emploi et de la formation professionnelle							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales	réduction du taux de chômage et augmentation du taux d'embauche
		organisations de défense des travailleurs et des entreprises effectivement opérationnelles	interférence des gouvernements et des patrons dans le fonctionnement des organisations de défense des travailleurs et des entreprises	organisations de défense des travailleurs et des entreprises relativement opérationnelles								1	sensibiliser et conscientiser les Gouvernements et les patrons des entreprises pour le respect des normes.
		Paiement régulier des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que la mécanisation des nouvelles unités	la banque n'a pas des agences partout a travers la province et le nombre élevé des N.U et la non mécanisation des plusieurs fonctionnaires matriculés	Paie régulière des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, sauf ceux qui sont à l'intérieur de la province a cause de la bancarisation ainsi que les nouvelles unités						1	Mener un plaidoyer auprès des gouvernants pour la mécanisation des NU et le paiement manuel des agents et fonctionnaires de l'Etat dans tous les	les nouvelles Unités mécanisées et matriculées ; les agents et fonctionnaires de l'Etat sont mécanisés et sont payés; les Bancaires sont implantées à	

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Emplois et moyens de subsistance				qui demeure sans rémunération							territoires	travers la province et particulièrement dans tous les territoires
	<b>Quantité et qualité de l'emploi</b>	la relance totale des investissements privés nationaux et étrangers dans tous les domaines	Mauvais climat d'affaires	relance timide de l'investissement privé						1	vulgariser les textes légaux relatifs aux investissements	Existence des investissements dans la province
		Avoir un Salaire conforme au SMIG	Non implication du gouvernement dans la fixation de salaire par les employeurs	Salaire continue à être inférieur au SMIG							1	Mener des plaidoyers auprès du gouvernement provincial pour son implication dans la fixation de salaire par les employeurs
	<b>Accès aux opportunités / distribution</b>	Vulgarisation de la loi agricole, des techniques ainsi que des méthodes culturales modernes; Accès aux crédits agricoles	Manque des subventions pour le secteur agricole.	Faible vulgarisation de la loi agricole; Pas d'encadrement technique des agriculteurs, Faible production agricole; Absence de crédits agricoles						1	Mener des plaidoyers auprès des autorités provinciales pour l'accès aux crédits agricole par la population	nombre des agriculteurs qui ont reçu des crédits agricoles.
		Faciliter l'accès aux crédits aux opérateurs agricoles	Difficultés d'accéder aux crédits dans les	Accès difficile au crédit malgré la Présence des Institutions						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour	les conditions d'octroi des crédits sont assouplies;



**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 : Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Développement du secteur privé	créer un environnement favorable au développement du secteur privé		institutions financières	financières (Banque, institution des micro-crédit, etc..)						1	assouplir les conditions d'octroi des crédits	Augmentation des petites et Moyennes Entreprises.
		Application stricte des textes légaux et réglementaire (code du travail et statut des agents...	Absence des sanctions contre les agents qui n'appliquent les textes légaux et réglementaires en matière de créations d'emplois.	Légère amélioration des textes légaux et réglementaires en matière de création d'emplois						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour l'installation des guichets uniques de création d'entreprises à travers toute la province;	Guichets de création d'entreprises installés à travers toute la province;
		Appui aux mécanismes d'amélioration du climat des affaires, particulièrement l'installation des tribunaux de commerce	Manque de moyens financiers et logistiques pour l'amélioration du climat des affaires, particulièrement l'installation des TRICOM	Légère amélioration du cadre réglementaire du secteur privé						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour l'installation des TRICOM	les TRICOM sont installés dans toute la province.
		Accroissement du secteur privé et disposer des Données statistiques fiables devant Déterminer	Faible application des textes légaux et réglementaires en matière de climat des	Faible accroissement du secteur privé et absence des statistiques pour déterminer l'apport du						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'application stricte des textes légaux et	Présence des investisseurs; Existence des données statistiques relatives à l'apport du

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Developement du secteur privé	créer un environnement favorable au développement du secteur privé	l'apport du secteur privé dans l'économie de la province	affaires	secteur privé dans l'économie de la province						1	réglementaires en matière de climat des affaires; vulgariser les textes légaux et réglementaires en matière de climat des affaires	secteur privé dans l'économie de la province; Augmentation du Budget de la province; la Création d'emplois
		Favoriser la concurrence loyale et lutter contre la corruption dans le secteur privé;	présence des monopoles et la persistance de la corruption.	Persistance de manque des moyens pour réguler la concurrence loyale et lutter contre la corruption dans le secteur privé						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour erraduer les monopoles et lutter contre la corruption; sensibiliser la population à la concurrence loyale	les monopoles éraduqués; la corruption sanctionnée.
	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Accroître la contribution du secteur privé dans le paiement de la patente	Climat économique malsain: la corruption.... etc.	persistante de la Faible contribution du secteur privé dans le paiement de la patente						1	Sensibiliser la population pour la mobilisation des recettes: paiement de la patente, des taxes..... etc.	Accroissement du Budget de la Province.
	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	implantation des nouvelles banques à travers toute la province	l'insécurité qui regne à l'intérieur n'inspire pas confiance aux opérateurs des Banques	Quelques Banques ont créé de l'emploi ;pas des nouvelles sociétés de télécommunication						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la sécurisation civile et juridique des opérateurs économiques de la province	Nombre des nouvelles Banques implantées à travers la province

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Developement du secteur privé	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	Promouvoir la classe moyenne	Pas d'encouragement pour la promotion de la classe moyenne.	Classe moyenne inexistante et non encouragée						1	Mener un plaidoyer pour la promotion d'une classe moyenne.	la classe moyenne est promue; Augmentation du Budget de la Province
		Avoir un système des crédits efficace qui permet aux opérateurs économiques de réaliser des bénéfices sans trop des risques	conditions et exigences rigides d'octroi de crédit par des institutions financières.	Persistence de l'inefficacité des systèmes des crédits formels existants							1	Mener des plaidoyers auprès des autorités provinciales pour assouplir les conditions d'octroi des crédits
Developement du secteur privé	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	Accès facile aux crédits et aux financements à toute personne qui remplit les conditions légales.	conditions difficile pour accéder aux crédits	L'accès aux crédits et au financement demeure toujours difficile, il est limité à des groupes de personnes déterminés						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour l'impartialité dans l'octroi des crédits.	Nombre des personnes ayant obtenu des crédits
		Eradication de la présence des exploitants illégaux et anarchiques dans les zones minières	Complicité des gouvernants dans l'exploitation des RN	Persistence de la présence des exploitants illégaux et anarchiques des RN dans la province							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'application stricte du code minier
		Application effective des textes légaux et réglementaires, conventions et accords signés dans le secteur minier	Complicité des gouvernants dans l'exploitation des RN	Faible application des textes légaux et réglementaires						1	Vulgariser le code minier; Sanctionner les autorités complices	les autorités complices sanctionnées; les textes légaux et réglementaires Appliqués

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Develop- pement du secteur privé	<b>Cadre reglemen- taire pour la gestion des ressources naturelles</b>	Respect strict des conventions signées par les exploitants des RN; Dépolitisation du secteur minier	Octroi politisé et illicite des permis d'exploitation; pas de contrôle et suivi régulier sur les exploitants	Respect mitigé des conventions signées par les exploitants des RN						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le respect strict des textes légaux relatifs à l'exploitation des RN; Vulgariser les textes légaux relatifs à l'exploitation des RN	les permis d'exploitation sont délivrés conformément à la loi
	<b>Capacité pour la gestion des ressources naturelles</b>	Restaurer l'autorité de l'Etat dans les sites miniers.	Services de l'Etat non professionnels et non équipés	Absence de l'autorité de l'Etat dans les sites miniers Corruption						1	Démonner les antis valeurs constatées dans les sites miniers (la corruption, la politisation, le trafic d'influence... etc )	les auteurs des Antis valeurs sanctionnés; Nombre des sites d'exploitations sécurisés et bien surveillés
		Contrôle total des sites miniers par les services attitrés	Persistance de l'exploitation artisanale; politisation des sites minier	Contrôle partiel à cause de l'exploitation artisanale; les Interférence des hommes politiques						1	Dénnoncer l' exploitation artisanale; Vulgariser le Code minier	les exploitants artisanaux denoncés et sanctionnés
		Renforcement des capacités en gestion des conflits fonciers, agricoles et miniers,	Pas de budget alloué à la formation pour la gestion des conflits	Persistance de l'inexpérience dans la résolution des conflits fonciers agricoles et miniers						1	Mobiliser des ressources nécessaires pour la formation de la gestion des conflits	Nombre et qualité de personnes formées à la résolution des conflits;

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Develop- pement du secteur privé	<b>Capacité pour la gestion des ressources naturelles</b>	vérification des dossiers avant la signature des contrats	Fonds d'investissements insuffisants; Insuffisance d'expertise en matière d'exploitation des RN	faible capacité de négociation, vérification et d'exécution des contrats						1	Mobiliser les fonds d'investissement et recruter les experts	Nombre des contrats signés; Fonds mobilisés; Experts recrutés
	<b>Performan- ce de la gestion des ressources naturelles</b>	surveillance et contrôle dans la commercialisation et la transparence	Absence de l'autorité de l'Etat dans les zones minières; fragilité des frontières	Faible transparence de la commercialisation des matières premières (or, coton)						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour le renforcement de la sécurité et du contrôle dans les zones minières et dans les frontières	Accroissement des recettes minières dans le budget de la province.
		Pacification de la province par l'éradication des groupes armés et transformation des conflits	Mauvaise gouvernance administrative et politique	Présence des groupes armés, conflits intercommunautaires, déplacement de la population avec présence des camps des personnes déplacées						1	Restaurer l'autorité de l'Etat et sensibiliser la population sur la cohabitation pacifique	la province pacifiée
		Gestion rationnelle et durable des ressources naturelles	Non appropriation par les gouvernants et les gouvernés des principes de gestion durable des	Faible vulgarisation des principes de gestion durable de ressources naturelles						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'une politique de gestion durable des ressources naturelles	la politique de gestion durable des RN Existe

**PSG 4: FONDEMENTS ECONOMIQUES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Develop- pement du secteur privé	Distribu- tion des ressources naturelles		ressources naturelles									
		Répartition équitable des revenus issus des RN	Absence de l'autorité de l'Etat dans les zones minières	Exploitation des RN sans impacte positif sur les conditions des vies des communautés locales						1	Miner un plaidoyer auprès des autorités pour mettre fin à l'activisme des groupes armés dans les cites minières	la population bénéficie des revenus issus des RN; les infrastructures base sont construites
		Respect des droits des Populations autochtones en matieres de gestion RN	Non application de la gouvernance environnementale et du code minier	non respect des Instruments juridiques nationaux relatifs à la gestion RN; non vulgarisation de ces instruments						1	Mener un plaidoyer auprès des autorité pour le respect des droits des Populations autochtones en matieres de gestion RN	les populations autochtones vaguent à leurs occupations librement et paisiblement
		Exploitation industrielle des RN		Potentialités non converties en richesses (monnaies fiduciaires)						1	Mener un lobbying au prés des bailleurs de fonds pour attirer les investisseurs	Nombre d'industries implantées
<b>Total</b>											<b>1</b>	

PSG 5: REVENU ET SERVICES

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
Production de recettes	Conditions pour la collecte de l'impôt et des droits de douane	Canalisation des recettes vers les points de recouvrement	Frontières perméables	Faible recouvrement des recettes par les services compétents						1	Renforcer des capacités managériale de la police des frontières	Taux d'accroissement des recettes publiques par régies	
		Appropriation des textes légaux par la population	Incivisme fiscal; Faibles moyens financiers.	Faible vulgarisation des textes légaux et réglementaires regissant les impôts							1	Vulgariser des textes légaux et réglementaires regissant le secteur.	les textes légaux et réglementaires connus et respectés par les opérateurs économiques
		Augmentation de l'effectif des agents et des institutions	Incompétence des ressources humaines et manque de moyens financiers.	Faible capacité en ressources humaines et institutionnelles							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un Budget conséquent afin de renforcer les capacités managériales techniques	Budget alloué; les ressources humaines et institutionnelles augmentées
		Renforcement des systèmes de contrôle pour mettre fin à la fraude et la corruption	L'impunité et la politisation du secteur	Fraude et corruption généralisées							1	Denoncer la fraude et la corruption	les fraudeurs et corrupteurs sanctionnés
		Mise en place d'un guichet unique à l'importation et à l'exportation	la politisation du secteur	Non applications de nouvelles dispositions légales en la matière							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la mise en place d'un guichet unique à l'importation et à l'exportation	Guichet unique installé; augmentation des recettes

**PSG 5: REVENU ET SERVICES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
Production de recettes	Politique fiscale	Respect des textes régissant la gouvernance économique	Trafic influence	Prolifération des exonérations						1	Promouvoir l'éducation citoyenne et fiscale	Textes légaux respectés; les exonérations sont conformes à la loi	
		Education civique fiscale	Manque de moyens	Ignorance du civisme fiscal dans le chef de la population							1	Sensibiliser la population sur le civisme fiscal	Connaissance du civisme fiscale par la population
		Assouplissement des mesures de consignation et installation des guichets uniques	Manque des compétences et de moyens financiers	Forte pression fiscale, taux très exorbitant des mesures de consignation pour les ETD et non installation des guichets uniques							1	Denoncer la forte pression fiscale et les mesures de consignation contraignantes pour les ETD	la pression fiscale sanctionnée; les mesures de consignation assouplies et guichet unique installé
	Capacités de l'administration fiscale et douanière	Mise en place des structures administratives provinciales; Renforcement des capacités humaines, matérielles et institutionnelles	Faible moyens financiers	Installation des coordinations des certaines divisions en guichet uniques							2	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour allouer un budget conséquent Mener un plaidoyer auprès des autorités pour	Nombre des Divisions installées
		Formation continue des agents en matière de civisme fiscal	La non mécanisation des agents, la modicité et la non régularité des salaires	Manque de l'éthique professionnelle							1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour la mécanisation des agents	Nombre des agents mécanisés
		Mécanisation des agents et la pratique de	Budget faible et irréaliste	Mégestion des ressources publiques							1	sensibiliser les agents sur le civisme fiscal et	Nombre des agents mécanisés; les



PSG 5: REVENU ET SERVICES

Dimension	Sous dimension	Facteurs de resilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ reforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: resilience	Echeelle	Recommandation / action a mettre en oeuvre	indicateurs
Production de recettes	Capacites de l'administration fiscale et douaniere	l'éthique professionnelle	Travailleurs non mécanisés et non informatisés	Augmentation des agents préposés au traitement des dossiers							la pratique de l'éthique professionnelle	agents sont sensibilisés sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle
	Performance de l'administration fiscale	Renforcement des capacités techniques, matérielles et managériales des agents et fonctionnaires de l'Etat	Budget insuffisant	Insuffisance de l'encadrement des agents						1	Renforcer les capacités techniques, matérielles et managériales des agents et fonctionnaires de l'Etat	Nombre des agents et fonctionnaires de l'Etat renforcés en capacités techniques, matérielles et managériales
Administration publique	Gestion des ressources humaines	amélioration des conditions de travail des fonctionnaires de l'Etat	Manque des infrastructures de base	Manque des matériaux alloués pour le bon fonctionnement des services						1	Doter le service des infrastructures adéquates	Nombre des infrastructures dotées
		Encourager les relations des partenaires tant nationaux qu'internationaux pour appuyer la province dans l'atteinte des objectifs.	la politisation de l'administration publique	Faible budget de l'Etat							1	Faire un lobbying pour des partenariats nationaux qu'internationaux pour appuyer la province dans l'atteinte des objectifs.

**PSG 5: REVENU ET SERVICES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs
Administration publique	Gestion des ressources humaines	Redynamisation de la l'administration publique	Detournement; Corruption; Absence d'une institution publique spécialisée dans le suivi, contrôle et inspection, etc.	mauvaise gestion des ressources financières						1	Mener un plaidoyer auprès des autorités pour l'installation d'un service provincial d'inspection des finances	le service provincial d'inspection des finances installé
		Accorder les crédits; Fiabiliser la transaction monétaire	Insuffisance des activités génératrice des revenus	augmentation des intituitions financières							2	securiser les climats des affaires
Administration publique	Gestion des ressources humaines	Renforcement des capacités managériales, matérielles et humaines de l'administration publique	Vieillessement du personnel de l'administrati on publique;	Insuffisance en ressources humaines specialisées						1	Rajeunir l'administration publique	l'Administration publique rajeunie
		Mise en place d'une politique de la prise en charge en matière sanitaire; la gestion de la rente et les allocations familiales	Manque des moyens nécessaires	Mauvaise gestion des ressources humaines							1	Mener un Plaidoyer auprès des autorités competentes pour la prise en charge en matière sanitaire à la gestion de la rente et les allocations familiales
		Equilibrer les ressources humaines à tous les niveaux	Manque des moyens nécessaires	dévoement du personnel de l'administration publique, en						1	Renforcer et disponibiliser les moyens techniques et	apurement des arrierés des salaires; paiement

PSG 5: REVENU ET SERVICES

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
administration publique	gestion des ressources humaines			dépit des conditions de travail difficiles ;							financiers pour accroître les ressources humaines dans l'administration publique	régulier des salaires	
		le respect strict du statut du personnel de carrière de services publics de l'Etat	politisation de l'Administration	Mauvaise gestion du personnel de l'administration publique (le recrutement non fondé sur les critères légaux..., etc.) ; la non mécanisation des agents et des omissions, les fictifs la mauvaise gestion de la retraite, etc.) ;						1	Mener un Plaidoyer auprès des autorités competentes pour l'application strict du statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat	l'Administration publique dépolitisée	
	Reddition de comptes, transparence et intégrité dans la fonction publique	Application des textes légaux et réglementaires régissant le secteur;	Clientelisme politique;	Faible appropriation du budget par les ministères sectoriels							1	réouverture de l'Assemblée provinciale pour assurer les suivis et contrôles budgétaires;	Nombre des edits votés
		Transperence dans la passation des marchés	Clientelisme politique; Tribalisme	Manque des transparence dans la passation des marchés							1	Mener un Plaidoyer auprès des autorités competentes pour mise en place d'une structure de passation des marchés	Structure de passation des marchés fonctionnelle

**PSG 5: REVENU ET SERVICES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
Fourniture de services	Cadre réglementaire (role de l'Etat dans la fourniture des services )	la rédevisibilité du gouvernement provincial	pas de transparence et Mégestion	Pas de reddition de compte par le gouvernement provincial						1	Contrôles parlementaires	Nombre de contrôles effectués	
		vulgarisation des textes regissant les services;	Manque des moyens;	Faible vulgarisation des textes légaux							1	Vulgariser les textes légaux et réglementaires regissant les services	les textes légaux sont respectés et appliqués
		la conscientisation professionnelle; Vulgarisation des textes légaux	Ignorance des textes légaux	Fraude dans les institutions publiques et services d'assistance,							1	Denoncer les auteurs antivaletaux	les auteurs des antivaletaux sanctionnés
ressources, compétences et installations adéquates pour la fourniture de services		Formation et information continue des agents	Impunité; Manque des moyens financiers	Non respect des textes légaux regissant les secteurs						1	Sensibiliser les agents sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle	le civisme fiscal et la pratique professionnelle observée	
		Maximisation des recettes ;	Manque des moyens logistiques; l'opacité dans la gestion des recettes	Installation des Certaines régies financières provinciales : DRTANK, DGRRTANG, CPRTANG et les services d'appui à l'agriculture SENASEM, INERA, DVDA							2	Sensibiliser les agents sur le civisme fiscal et la pratique de l'éthique professionnelle	Les recettes de la province augmentées

**PSG 5: REVENU ET SERVICES**

Dimension	Sous dimension	Facteurs de résilience	Facteurs de risque de fragilité	situation actuelle	Phase 1 : Crise	Phase 2: reconstruction/ réforme	Phase 3 Stabilisation	Phase 4 : Transformation	Phase 5: résilience	Echelle	Recommandation / action à mettre en œuvre	indicateurs	
Fourniture de services	ressources, installations adéquates pour la fourniture de services	Accroissement de la production agricoles;	Insécurité généralisée	Mise en place des projets phares PESS, STEP, PICAGEL etc.						2	Mener un Plaidoyer auprès des autorités compétentes pour la Pacification des zones en conflits;	les Zones en conflits pacifiées, l'augmentation des produits agricoles	
		Opérationnalité des associations et des ONGs en Coopératives;	Conflit de leadership; manque des moyens nécessaires;	Regroupement des associations et des ONGs en Coopératives;							2	Sensibiliser la population sur le bien fondé de l'existence des associations et des ONGs en Coopératives; afin de lutter contre la pauvreté;	Pauvreté Diminuée
		Appropriation des infrastructures de base.	incivisme décriant	Inaccessibilité des certaines Zones suite aux délabrement très avancé des routes et à l'insécurité.							1	Sensibiliser la population sur le civisme.	Protection des infrastructures de base par la population.
<b>Total</b>										<b>1,19</b>			



